

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE
L'ÉDUCATION

Déposé le : 2015-08-20

N° : CCE-033

Secrétaire : Maxime Poucault

UQAC

Université du Québec
à Chicoutimi



AUDITION
DEVANT LA COMMISSION PARLEMENTAIRE
**DE LA CULTURE ET DE
L'ÉDUCATION**

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Octobre 2014

Table des matières

SECTION 1

BILAN ET PERSPECTIVES	iii
POINTS SAILLANTS.....	iv
1. INTRODUCTION	1
2. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE L'UQAC	1
3. LE BILAN INSTITUTIONNEL	2
3.1. Les grandes réalisations de l'UQAC	2
3.1.1. Réalisations en matière d'enseignement et de recherche	2
3.1.2. Autres réalisations	12
3.2. La qualité de l'enseignement.....	13
3.2.1. L'évaluation.....	13
3.2.2. Les outils d'intervention	15
3.3. L'encadrement pédagogique, le soutien aux étudiants et la réussite des études.....	15
3.3.1. Les ateliers sur le métier d'étudiant.....	16
3.3.2. Le Comité de la pédagogie universitaire	16
3.3.3. L'« Opération réussite »	16
3.3.4. Le projet SYDRE	17
3.3.5. Le projet PROSPERE.....	17
3.4. Les ressources	18
3.5. Les services offerts aux étudiants et leur degré de satisfaction.....	19
3.5.1. Les services d'aide et de support	19
3.5.2. Les ressources documentaires et les services offerts par la bibliothèque	19
3.5.3. La mobilité internationale.....	20
3.5.4. La satisfaction des étudiants	20
3.6. L'impact de l'UQAC dans son milieu	21
4. L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE INSTITUTIONNELLE PAR RAPPORT À D'AUTRES UNIVERSITÉS CANADIENNES.....	23
4.1. L'analyse comparative : le pourquoi et les paramètres retenus	23
4.2. Universités hors Québec avec lesquelles l'UQAC peut se comparer	23
4.3. La performance de l'UQAC : quelques constats	25
4.4. L'Université de Guelph comme une source d'inspiration	28

5.	LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	28
6.	LES DÉFIS À RELEVER	30
7.	SUIVIS RELATIFS AUX RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION	31
8.	CONCLUSION	31

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1:	Plan stratégique de la recherche 2008-2013
ANNEXE 2:	Projets reliés à la réussite des étudiants - Rapport 2013-2014
ANNEXE 3:	Organigramme
ANNEXE 4:	Services offerts aux étudiants
ANNEXE 5:	Unités de recherche institutionnelles
ANNEXE 6:	Priorités institutionnelles 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que leurs suivis
ANNEXE 7:	Plan stratégique de l'UQAC 2013-2018 et Plans d'action 2014-2015

SECTION 2

GRILLE DE DONNÉES

- INDICATEURS DE SUIVI DES AFFAIRES UNIVERSITAIRES

SECTION 3

INFORMATIONS FINANCIÈRES ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

- ÉTATS FINANCIERS AU 30 AVRIL 2014
- DONNÉES SUR LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS – ANNÉE 2013-2014
- PROTOCOLE DES CADRES SUPÉRIEURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC ET DE SES ÉTABLISSEMENTS
- CURRICULUM VITAE DU RECTEUR

SECTION 1

BILAN ET PERSPECTIVES

POINTS SAILLANTS

- Comme établissement universitaire œuvrant en région, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) est **bien intégrée dans le système universitaire** québécois, à la fois par sa programmation d'enseignement (168 programmes dont 114 au premier cycle et 54 aux cycles supérieurs), ses activités de recherche, la mobilité de ses étudiants ainsi que la mise en réseau de ses ressources professorales. Elle offre des services universitaires dans plusieurs régions du Québec, notamment par le biais de son École des arts numériques, de l'animation et du design NAD à Montréal, ses deux **centres d'études** (situés à l'Est et à l'Ouest du Lac-Saint-Jean), son campus universitaire à Sept-Îles lequel dessert l'Est de la Côte-Nord et son service de formation continu, le Centre du savoir sur mesure (**CESAM**).
- Son **effectif étudiant** s'établissait, au trimestre d'automne 2013, à 6 869 étudiants incluant près de 570 étudiants internationaux. Environ 1 232 étudiants étaient inscrits à ses programmes d'études de cycles supérieurs. En effectifs étudiants équivalents à temps plein, cela représente 4 821 EEETP pour l'année 2013-2014. Plus de 62 % des étudiants de 1^{er} cycle cheminaient à temps complet et 59 % de l'effectif total étaient de sexe féminin. Si l'on inclut l'**effectif étudiant délocalisé**, nous devons ajouter quelques 2 300 étudiants, pour un grand total de quelques 9 169 étudiants inscrits à l'UQAC. Depuis sa création en 1969 jusqu'en 2013, l'UQAC a décerné près de 59 000 diplômes, dont plus de 7 400 de cycles supérieurs.
- Au plan de ses **ressources humaines**, l'UQAC compte 584 employés réguliers comprenant 24 cadres et cadres supérieurs, 236 professeurs dont 80 % possèdent un doctorat, 100 professionnels, 71 techniciens, 102 employés de bureau, 26 ouvriers spécialisés, 31 personnels administratifs et quelque 635 employés contractuels, dont plus de 476 chargés de cours pour l'année 2013-2014 (dénombrement individuel).
- Les trois dernières années se sont avérées riches en changements sur le plan du renouvellement de plusieurs membres de la direction, dont la nomination d'un nouveau recteur, d'un nouveau vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création et d'un nouveau vice-recteur aux ressources ainsi que de quatre nouveaux doyens, soit le doyen aux études, le doyen à la recherche et à la création, le doyen aux affaires départementales et le doyen associé au programme de médecine.
- Au cours des cinq (5) dernières années, l'UQAC a inscrit à son actif plusieurs **réalisations**. Parmi les plus significatives, signalons :
 - établissement de **différents types de partenariat** : 1) interinstitutionnel avec les universités québécoises dont l'Université de Sherbrooke pour l'offre à Saguenay du programme prédoctoral en médecine de même que l'Université McGill pour l'offre à Saguenay des programmes de baccalauréat en sciences (réadaptation) et de maîtrise en physiothérapie, 2) interordres avec les cégeps et les commissions scolaires des régions desservies par l'UQAC, 3) territorial avec deux centres d'études universitaires et le déploiement de services de formation continu ainsi que de l'École des arts numérique, de l'animation et du design NAD, 4) avec les milieux professionnels et industriels dans l'actualisation de ses programmes et la réalisation de ses activités de recherche, 5) à l'international par la délocalisation de programmes dans plusieurs pays, et 6) avec les communautés autochtones par les activités du Centre des Premières Nations NIKANITE et le Consortium de recherches amérindiennes.
 - développement des services dans l'Est de la Côte-Nord : l'UQAC, avec l'appui de ses partenaires, soit Aluminerie Alouette inc, le Cégep de Sept-Îles et Développement économique de Sept-Îles, a transformé son centre d'études de l'Est de la Côte-Nord en campus universitaire et accentuera ainsi ses services universitaires sur ce territoire au moyen, notamment, de la construction par Aluminerie Alouette inc. d'un pavillon universitaire à Sept-Îles (inauguration prévue pour novembre 2014). L'UQAC a également participé et continuera à participer à la table interordres du secteur. Le Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'UQAC (CEE-UQAC) y a œuvré pendant plusieurs années et l'UQAC y détient une Chaire de recherche sur le carbone.

- développement et maintien d'un **modèle de recherche axé sur un mode de fonctionnement collaboratif et partenarial**, lequel s'est édifié sous l'angle de deux créneaux que sont : 1) nature, technologie et santé et 2) société et culture :

1) Nature, technologie et santé :

Ce créneau s'est notamment développé par l'acquisition d'équipements dédiés au Laboratoire de recherche sur l'intelligence ambiante pour la reconnaissance d'activités (LIARA), l'implantation du Laboratoire d'informatique informelle (LIF), l'accréditation du Laboratoire d'automatisme et d'interaction 3D et multimodale intelligente (LAIMI) ainsi que du Laboratoire de modélisation et diagnostic des équipements des lignes électriques (MODÈLE).

Il s'est également développé par la consolidation du **secteur de l'aluminium** avec la mise en œuvre de trois chaires de recherche, du Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL) et, sous l'initiative de l'UQAC, le REGAL (Regroupement stratégique en recherche sur l'aluminium), le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA), ainsi que l'implantation d'un Centre canadien de recherche sur l'aluminium.

Toujours dans le même créneau, notons le positionnement de la **recherche en ressources renouvelables**, plus particulièrement concentrée sur la boréale avec l'hébergement du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale, la création du Centre de recherche sur la boréale, la présence de la Chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées, la création d'une Chaire de recherche de niveau 2 en écologie aquatique boréale, la participation de l'UQAC comme membre fondateur du LIA-MONTABOR et la consolidation d'une expertise régionale en agriculture nordique.

Il y a également la consolidation du secteur de la santé et du développement durable par la présence de la Chaire en éco-conseil, la création récente du Centre de recherche interdisciplinaire sur la qualité et les saines habitudes de vie, l'accréditation du Laboratoire d'expertise en ingénierie biomédicale appliquée, en kinésiologie et en santé (LEIBAKS) et la présence de la Chaire de recherche du Canada (niveau 2) sur les déterminants génétiques de l'asthme.

Soulignons le renforcement du secteur du givrage par la poursuite de trois chaires de recherche (CIGÈLE, INGIVRE et ISOLIME), le développement du Centre international de recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques, ainsi que le déploiement du Laboratoire international sur les matériaux antigivre.

Enfin, l'affermissement du secteur des ressources minérales par le renouvellement du financement du Consortium de recherche en exploration minérale, le renouvellement de la Chaire en métallogénie magmatique qui vient en appui au Centre d'études sur les ressources minérales (CERM) et l'accréditation d'un nouveau Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R²Eau).

2) Société et culture :

L'intensification des recherches sur ce créneau par le développement et l'exploitation du fichier de population BALSAC, la poursuite de la Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels, le renouvellement de la Chaire de recherche sur la dynamique comparée des imaginaires collectifs, le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada sur la démocratie et la souveraineté, le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada de niveau 2 sur le roman moderne, la présence de la Chaire UQAC-Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ), la mise en place du Consortium régional de recherche en éducation, l'implantation du Laboratoire d'études et de recherches appliquées à l'Afrique (LÉRAA), la présence d'une antenne du Centre de recherche interuniversitaire sur la

formation et la profession enseignante (CRIFPE-UQAC), l'obtention d'une Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en création pour une dramaturgie sonore au théâtre et, enfin, la création du Laboratoire de recherche et d'intervention « Incidents critiques en milieu de travail » (ICMT).

- la réalisation et l'achèvement d'une deuxième campagne majeure de financement (l'objectif initial de 15 M\$ en dons et engagements a été grandement dépassé et le résultat final est de 25 M\$) qui aura des retombées de plus de 1,5 M\$ en bourses d'études et en subventions de recherche à titre de contribution pour l'embauche d'assistants de recherche et l'achat d'équipements scientifiques.
 - l'incorporation complète à l'UQAC de l'**École des arts numériques, de l'animation et du design NAD** située à Montréal se spécialisant dans la formation en imagerie de synthèse, laquelle faisant partie auparavant d'une société en commandite dont les commanditaires étaient l'UQAC et le Cégep de Jonquière.
 - la **délocalisation** de programmes d'enseignement en partenariat avec des universités privées et publiques au Maroc, en Chine, en Colombie, au Sénégal et au Vietnam.
 - la tenue de l'événement **Mérite scientifique régional** qui reconnaît publiquement les contributions marquantes apportées par nos chercheurs à la science.
 - l'élaboration et la mise en application d'un **plan de retour à l'équilibre budgétaire** amorcé au cours de l'exercice financier 2012-2013 prévoyant l'**atteinte de l'équilibre budgétaire en 2014-2015**. Avec l'imposition annoncée en 2012 des coupes du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST), l'UQAC, déjà déficitaire, a su agir en gestionnaire responsable et préserver sa mission première qu'est l'enseignement et la recherche de qualité. Ainsi, elle atteint l'équilibre budgétaire dès le 30 avril 2014, soit un an plus tôt que prévu. Toutefois, avec les nouvelles mesures d'austérité annoncées en milieu d'année 2014, il sera très difficile pour l'UQAC de maintenir son équilibre financier pour 2014-2015.
 - la première adhésion pour l'UQAC à une société de valorisation, soit la Société de valorisation des applications de la recherche (**SOVAR**) démontrant ainsi toute l'importance et le soutien que l'UQAC accorde à la recherche et à sa valorisation.
 - la réalisation graduelle de l'**aménagement du campus** par la construction du Parc technologique – Pavillon des sciences appliquées et du Centre de transfert et de développement des affaires (CTDA), dont les opérations sont confiées au Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'UQAC (CEE-UQAC) et qui s'adresse notamment aux entreprises du secteur de la transformation de l'aluminium avec son procédé automatisé de soudage de l'aluminium par friction-malaxage sur trajectoire courbe. Aussi, l'acquisition du Grand séminaire de Chicoutimi dédié principalement aux programmes de physiothérapie et de médecine. Enfin, mentionnons le Pavillon universitaire Alouette bâti sur les terrains du Cégep de Sept-Îles.
- La **qualité de l'enseignement** qui s'articule essentiellement autour de deux volets : l'évaluation (évaluation des enseignements, pertinence et évaluation des programmes de formation) et les outils d'intervention (formation pédagogique et didactique des enseignants, renouvellement des pratiques pédagogiques, soutien des enseignants, renouvellement des équipements scientifiques et informatiques).
- Préoccupée par l'encadrement pédagogique, le soutien aux étudiants et la réalisation de leur projet d'études, l'UQAC a mis en place une série de mesures pour favoriser la **réussite des études**, tels les ateliers sur le métier d'étudiant (gestion du stress et gestion du temps), le programme « *Opération réussite* », SYDRE, PROSPERE, le Comité visant à contrer le plagiat et le Comité sur la pédagogie universitaire. Depuis l'année 2001-2002, l'Université y a investi une somme supérieure à 1 475 000 \$, soit environ 125 000 \$ annuellement pour financer différents projets liés à la réussite des étudiants. Au cours de l'année 2012-2013, l'UQAC a dû revoir certains processus et a décidé de suspendre le programme « *Opération réussite* » tel qu'il existait et de transférer aux départements la responsabilité de

la réussite des étudiants en leur octroyant un budget de 200 000 \$ en 2013-2014 et de 300 000 \$ en 2014-2015 de manière à créer une synergie de tous les intervenants académiques, et ce, dans une optique de renforcement des différentes actions posées.

- En vue de faciliter leur accueil, leur intégration et leur participation à la vie universitaire de même que leur développement personnel, l'UQAC propose une vaste gamme de **services personnalisés à ses étudiants** : accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap, intégration des étudiants internationaux, aide financière, aide au métier d'étudiant, consultation psychosociale de première ligne, promotion de la santé, orientation professionnelle, activités para-académiques (sessions de formation individuelle en français et en informatique, expositions, spectacles, conférences). De plus, l'UQAC s'est donné les moyens afin d'accroître la venue d'étudiants internationaux et d'avoir une démarche exemplaire d'accueil et d'intégration, soit de l'arrivée à la réussite scolaire.
- Au chapitre du **corps professoral**, l'Université a embauché, depuis l'année 2007-2008, tout près de cent professeurs, mais son plan d'effectifs n'a augmenté que d'une trentaine de postes en raison surtout de la prise de retraite, des départs vers d'autres universités ou encore de décès. À l'UQAC, la tâche professorale comporte certaines singularités (nombre et diversité des cours dispensés, enseignement le soir et dans les deux centres d'études universitaires ainsi que dans les communautés amérindiennes et à l'international, implication intense dans le milieu socioéconomique et culturel, administration pédagogique).
- Au niveau de la **bibliothèque**, les étudiants et les enseignants ont accès à 96 097 titres de périodiques numériques, incluant 34 046 titres gratuits et 414 titres de périodiques imprimés. Sa collection de monographies totalise 321 037 documents, incluant 267 227 monographies imprimées et 53 810 monographies numériques. Alors que le nombre de documents imprimés prêtés a diminué de 17 % depuis 10 ans, l'utilisation des ressources numériques s'est multipliée par neuf au cours de la même période. Depuis septembre 2013, plus de la moitié des nouveaux admis dans les programmes de cycles supérieurs ont eu accès à un programme de formation de quinze heures sur les compétences informationnelles nécessaires à la réussite de leur projet d'études et quant aux étudiants de premier cycle, depuis 2008, l'UQAC propose un modèle d'intégration des compétences informationnelles dans les programmes à qui le désire. Enfin, dès 2007, l'UQAC a débuté la délocalisation de ses bibliothécaires professionnels dans les départements. Ce changement organisationnel permet à ces derniers de faire partie de l'équipe départementale et d'adapter leurs services aux besoins spécifiques de l'équipe enseignante et de leurs étudiants.
- La **mobilité internationale des étudiants** constitue aussi une préoccupation importante pour l'UQAC qui offre à ses étudiants la possibilité de réaliser une partie de leurs études à l'étranger ou encore de suivre des cours d'immersion en anglais et en espagnol, d'une durée d'un mois, à chaque année. Selon le magazine *Maclean's 2013 Canadian Universities Guidebook*, l'UQAC figure parmi les universités canadiennes ayant le plus grand nombre d'étudiants prenant part à des programmes d'études-échanges internationaux. Aussi, pour l'UQAC, la mobilité internationale signifie également la **mobilité entrante**, laquelle y est bien présente. En effet, au trimestre d'automne 2014, les données préliminaires dénombrent 712 étudiants étrangers inscrits au campus de Chicoutimi faisant de l'UQAC l'université québécoise ayant la plus forte augmentation d'étudiants étrangers.
- Selon l'enquête **RELANCE – 2011** (promotion de 2009) effectuée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), près de 78 % des bacheliers de l'UQAC occupent un emploi (la moyenne québécoise se situant à 68 %), alors que le chiffre grimpe à 88 % pour ses détenteurs de maîtrise (la moyenne québécoise se situant à 78 %), ces derniers occupant à 98 % un emploi à temps plein (la moyenne québécoise se situant à 92 %).

- Par sa seule présence, l'UQAC met à la disposition des populations qu'elle dessert, toute une **gamme de services** (bibliothèque, pavillon sportif, activités socioculturelles variées, colloques, congrès, séminaires, expositions, salons) et dispose d'un **patrimoine académique équilibré** comportant un éventail de programmes d'études dans un ensemble de secteurs disciplinaires.
- **Au plan économique**, elle génère un impact financier d'au moins 100 M\$, ce qui en fait un agent de développement majeur pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.
- Une analyse comparative de la **performance institutionnelle de l'UQAC** par rapport à quatre universités canadiennes (Moncton, Laurentienne, Trent et Lethbridge) indique que l'UQAC est l'université qui performe le plus en recherche. En effet, dans sa publication de 2012, *RESEARCH Infosource* positionne l'UQAC au 1^{er} rang des dix meilleures universités canadiennes en ce qui concerne la croissance en recherche et dans sa publication de 2013, l'UQAC occupe le 29^e rang au classement général, devançant ainsi les quatre universités avec qui elle se compare et situant cette dernière dans le premier tiers de l'ensemble des universités canadiennes. Au chapitre de la diplomation des étudiants, l'UQAC se classe au quatrième rang devant l'Université de Moncton. Notons que l'UQAC est l'université parmi celles avec qui elle se compare qui accepte les étudiants de première année ayant une moyenne générale la moins élevée (75,1 %) et pourtant, elle réussit à amener à la diplomation près de 69 % d'entre eux.
- La multiplication de rencontres régulières de la direction avec l'ensemble de la communauté universitaire a permis de mieux faire comprendre les enjeux et les objectifs de notre institution. Aussi, en 2013, l'UQAC a adopté son nouveau **Plan stratégique 2013-2018**, lequel identifie 3 enjeux, 7 orientations et 24 objectifs, chacun des objectifs étant articulé autour d'un nombre limité d'axes d'intervention. Les enjeux que l'UQAC a ciblés s'énoncent ainsi :
 - Poursuivre le développement de l'UQAC.
 - Favoriser une meilleure cohésion dans la communauté universitaire et l'intégration de l'UQAC à son milieu.
 - Adopter une vision novatrice de l'enseignement, de la recherche et de la création.
- Afin de bien cerner ces enjeux dans un contexte qui soit le plus favorable possible, l'UQAC s'est doté de sept orientations que voici :
 - Amélioration de l'utilisation des ressources de l'Université.
 - Élargissement du bassin de recrutement.
 - Exploration de nouvelles avenues pour le développement et le financement de la recherche et de la création.
 - Collaboration accrue entre les membres de la communauté universitaire.
 - Rapprochement de l'Université avec son milieu d'appartenance.
 - Insertion de thèmes d'intégration transversale dans l'enseignement, la recherche et la création.
 - Soutien à l'expertise pédagogique du corps enseignant.

1. INTRODUCTION

Dans le cadre de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, la *Commission de la culture et de l'éducation* souhaite recevoir de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) un bilan de ses principales réalisations et une évaluation de sa performance institutionnelle de même que ses perspectives de développement pour les prochaines années.

Mais avant de faire état de ces informations, une présentation sommaire de l'UQAC peut s'avérer utile.

2. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE L'UQAC

À titre d'établissement universitaire œuvrant en région, l'UQAC est bien intégrée dans le système universitaire québécois. Cette intégration se manifeste, à la fois 1) par sa **programmation d'enseignement** qui comporte des programmes institutionnels, mais aussi des programmes conjoints ou offerts en extension ou en association avec d'autres universités québécoises (168 programmes dont 114 au premier cycle et 54 aux cycles supérieurs), 2) par ses **activités de recherche** qui, pour la plupart, s'effectuent en partenariat, tant au sein de l'Université du Québec qu'avec d'autres universités et industries, et 3) par la **mobilité de ses étudiants** et la mise en réseau de ses ressources professorales. Par ses nombreuses interventions, elle participe au développement technologique, intellectuel, culturel, social et économique des régions qu'elle couvre, mais aussi du Québec par la formation de nombreux étudiants à tous les cycles d'études. Elle se caractérise par le fait qu'elle peut et doit être considérée comme une université qui donne une formation axée sur une pédagogie de proximité et, de ce fait, tournée vers des stratégies d'apprentissage convivial et de réussite académique.

Outre les activités de formation et de recherche qu'elle réalise sur son campus principal, l'UQAC offre également des services universitaires dans plusieurs régions du Québec, notamment par le biais de son École des arts numériques, de l'animation et du design NAD, ses deux **centres d'études universitaires, sont campus universitaire à Sept-Îles** et son service de formation continu appelé le Centre du savoir sur mesure (**CESAM**). Ainsi, les populations de Montréal, Charlevoix, de l'Est et de l'Ouest du Lac-Saint-Jean de même que de l'Est de la Côte-Nord sont desservies par l'UQAC et à ces territoires, il faut ajouter plusieurs communautés autochtones.

Au niveau de l'effectif étudiant, il s'établissait, au trimestre d'automne 2013, à 6 869 étudiants (4 821 EEETP pour l'année 2013-2014) incluant près de 570 étudiants internationaux. Plus de 62 % des étudiants de 1^{er} cycle cheminaient à temps complet et 59 % de ces étudiants étaient de sexe féminin. Au-delà de 5 737 étudiants fréquentaient ses programmes de 1^{er} cycle et près de 1 232 étudiants étaient inscrits à ses programmes d'études de cycles supérieurs. Depuis sa création en 1969 jusqu'en 2013, l'UQAC a décerné près de 59 000 diplômes, dont plus de 7 400 de cycles supérieurs.

La contribution importante de l'UQAC à l'amélioration de la scolarisation universitaire du Québec permet non seulement aux différents employeurs d'avoir accès à une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée, mais aussi de contribuer de manière tangible au développement socioéconomique et culturel du Québec avec un taux de placement de près de 78 % pour ses bacheliers (la moyenne québécoise se situant à 68,2 %) et 88 % pour ses détenteurs de maîtrise (la moyenne québécoise se situant à 78,1 %), ces derniers occupant à 97,7 % un emploi à temps plein (la moyenne québécoise se situant à 91,5 %), comme cela a été démontré par l'enquête *Relance 2011 (promotion de 2009)* effectuée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

C'est ainsi que peu importe les domaines où elle œuvre, l'UQAC poursuit avec détermination son développement, ce qui lui permet de se tailler une place plus qu'enviable sur l'échiquier universitaire québécois et à l'étranger. Sa contribution à la société du savoir et à l'avancement technologique et social ouvre la voie à son avenir. En recentrant sa mission, en identifiant ses valeurs afin de lui donner une couleur particulière qui la caractérise mieux et en misant sur la réalisation des grandes orientations identifiées dans son *Plan stratégique 2013-2018*, l'UQAC prépare l'avenir en favorisant les initiatives et les projets de développement, à partir de ses acquis et de l'immense potentiel de « sa » communauté universitaire. Elle aspire à être reconnue comme un modèle de réussite en offrant à ses étudiants une expérience de formation unique privilégiant le développement de capacités d'innovation et en visant la réussite des études, cela par une approche d'apprentissage de proximité et d'interdisciplinarité ainsi que par la prise en charge de leur développement personnel et sociétal axée sur l'engagement. L'UQAC a la volonté d'assumer pleinement sa responsabilité d'acteur du développement durable et d'agent de changement en matière de qualité et de saines habitudes de vie.

Tout ce chemin parcouru au cours de ces 45 dernières années est le résultat d'efforts conjugués de son personnel dévoué, mais aussi de nombreux partenaires tels le gouvernement du Québec, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, le gouvernement fédéral, les collèges et commissions scolaires œuvrant sur le même territoire, la Fondation de l'UQAC ainsi que plusieurs intervenants du milieu socioéconomique et culturel. Plus qu'une réussite institutionnelle, c'est une réussite collective et coopérative.

3. LE BILAN INSTITUTIONNEL

3.1. Les grandes réalisations de l'UQAC

L'UQAC compte à son actif plusieurs réalisations importantes axées sur le développement de son milieu et des populations qu'elle dessert. Parmi les plus significatives, mentionnons les suivantes :

3.1.1. Réalisations en matière d'enseignement et de recherche

- **Partenariat interinstitutionnel** dans le développement et l'offre équilibrée d'un portefeuille de programmes d'enseignement aux trois cycles d'études avec l'ensemble des universités québécoises. Cette collaboration a favorisé la mise en œuvre de plusieurs programmes conjoints et offerts en extension ou en association, permettant ainsi de bien répondre aux besoins de l'effectif étudiant de l'UQAC. Parmi les projets structurants pour le milieu, mentionnons l'implantation du programme prédoctoral en médecine de l'Université de Sherbrooke. La première cohorte comptait 24 étudiants. Depuis l'automne 2010 les cohortes comptent 32 étudiants. Réalisé en partenariat avec le Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi (CSSSC), l'Université de Sherbrooke et l'UQAC, ce programme donne lieu à un nouvel axe de développement du campus qui, outre l'UQAC et le CSSSC, relie le Cégep de Chicoutimi, soit trois institutions majeures de la région dans les domaines associés aux sciences de la santé.

De plus, depuis l'automne 2012, un diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières – soins de première ligne est offert en collaboration avec l'Université de Sherbrooke. Ce programme est actuellement contingenté à six étudiantes par année.

Également, depuis l'automne 2012, le programme de physiothérapie de l'Université McGill est offert en extension à l'UQAC. Ce partenariat comporte deux programmes d'études, le baccalauréat en sciences (réadaptation) de 90 crédits et la maîtrise ès sciences appliquées en physiothérapie de 58 crédits qui forment un continuum et mènent au droit de pratique de la physiothérapie au terme du programme de maîtrise.

- **Partenariat interordres** qui a permis la conclusion de vingt-quatre (24) ententes de type **DEC-BAC** impliquant cinq (5) collèges dans les huit (8) domaines disciplinaires suivants : informatique de gestion, sciences comptables, sciences infirmières, génie électrique, génie informatique, génie mécanique, informatique et conception de jeux vidéo. Il y a aussi :
 - l'incorporation complète à l'UQAC de **l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD** située à Montréal se spécialisant dans la formation en imagerie de synthèse (cinéma et jeux vidéo), laquelle faisait partie auparavant d'une société en commandite dont les commanditaires étaient l'UQAC et le Cégep de Jonquière. Le partenariat avec ce collège se continue sous une autre forme;
 - la mise en place de projets universités-collèges tels que le partenariat Cégep de Sept-Îles/UQAC relativement au Campus universitaire sur l'Est de la Côte-Nord, la Chaire UQAC/Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ) et le partenariat UQAC/Cégep de Saint-Félicien relativement au créneau ACCORD dans le domaine de l'écotourisme et du tourisme d'aventure; et
 - le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire Saguenay–Lac-Saint-Jean (CREPAS) de même que le Conseil interordres de l'éducation du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui impliquent les trois ordres d'enseignement et la communauté en général.
- **Partenariat territorial** avec nos deux centres d'études universitaires, ce qui permet de répondre présent lorsqu'il est question de possibles partenariats interordres notamment au Conseil interordres de l'éducation du Saguenay–Lac-Saint-Jean. D'autre part, soulignons l'importance du partenariat avec le Cégep de Sept-Îles qui permettra à l'UQAC, avec l'appui de ses autres partenaires que sont Aluminerie Alouette inc. et Développement économique de Sept-Îles, de transformer son centre d'études universitaires de l'Est de la Côte-Nord en Campus universitaire avec la construction par Aluminerie Alouette inc. d'un pavillon universitaire à Sept-Îles (inauguration prévue pour novembre 2014). Cela conduira, entre autres, à la mise sur pied prochaine d'un comité stratégique sur l'Est de la Côte-Nord qui aura pour mandat de suggérer aux instances de l'UQAC les grandes orientations en matière de services universitaires sur ce territoire (en remplacement de l'ancien conseil d'orientation) et d'y accentuer l'offre de services universitaires. De plus, mentionnons les efforts effectués par le Centre du savoir sur mesure (CESAM), lequel a pour rôle principal de diagnostiquer et de combler les besoins et les attentes du milieu en matière de formation « la vie durant ». La collaboration qui s'installe ainsi avec les intervenants du milieu favorise le déploiement d'une offre de formation sur le territoire québécois, dont Charlevoix, en particulier en administration scolaire, en intervention éducative et en travail social. Citons un seul exemple, le Programme d'intégration à la fonction d'encadrement (PIFE) qui a été créé spécifiquement pour répondre aux besoins du réseau des établissements de santé et de services sociaux et qui connaît un franc succès.
- **Partenariat avec les milieux** professionnels et industriels qui guident l'UQAC dans l'actualisation de ses programmes de formation et la réalisation d'activités de recherche contextualisée pour tenir compte des besoins actuels et prévisibles de la société, cela en contribuant régulièrement à des études d'opportunité et à des évaluations de programmes ainsi qu'à de nombreux projets de recherche.

• **Partenariat à l'international** par une vingtaine de délocalisations de programmes d'enseignement en collaboration avec des universités privées et publiques au Maroc, en Chine, en Colombie, au Sénégal et au Vietnam. Adaptés au contexte spécifique de chacun, les programmes sont dispensés par des professeurs de haut niveau de ces pays ainsi que par des professeurs de l'UQAC et d'autres universités québécoises. Ces délocalisations profitent à tous les intervenants au moyen d'échanges et de partages d'expériences scientifiques et culturelles très enrichissantes. Au plan des incidences institutionnelles, le nombre d'étudiants actuellement inscrits dans l'ensemble des programmes exportés à l'étranger s'établit à plus de 2 300 et le taux de réussite dépasse les 90 %. Dans une très large proportion, les programmes offerts sont du domaine des sciences économiques et administratives, des sciences de l'éducation et de l'informatique de gestion. De plus, par son déploiement à l'étranger, l'UQAC permet à d'autres institutions de formation collégiale ou universitaire de contribuer, elles aussi, au développement international de leur établissement respectif.

• **Partenariat avec les peuples autochtones :**

- par la création du **Consortium de recherches amérindiennes**, qui consacre ses efforts sur des projets de recherche orientés vers la culture autochtone et les préoccupations des peuples amérindiens. Ce projet, qui fait appel à la participation des peuples autochtones, poursuit des objectifs visant le développement créatif, l'expression artistique et culturelle des communautés amérindiennes, la prise en charge communautaire du développement local ainsi que la valorisation des cultures autochtones auprès des « euro-québécois ». Au mois de mars 2014 s'est tenu un colloque sous le thème « La persévérance et la réussite scolaires chez les Premiers Peuples » par lequel de nouveaux partenariats dans le domaine risquent d'émerger et donneront sans doute un nouvel envol à ce projet. Ajoutons également que le projet de recherche en intervention éducative, réalisé en collaboration avec un groupe d'enseignants des écoles primaire et secondaire de la communauté de Mashteuiatsh, a permis de développer et d'implanter un modèle d'enseignement différencié compte tenu de l'existence d'une forte hétérogénéité en matière de styles et de rythmes d'apprentissage chez les élèves d'une même classe;
- par le développement de **programmes de formation** destinés à répondre à des besoins spécifiques des communautés autochtones (formation d'aides-enseignants et de suppléants en milieu scolaire autochtone, en technolinguistique autochtone, en relation d'aide, en comptabilité financière, en développement socioéconomique, en apprentissage et transmission d'une langue autochtone, en français écrit langue seconde et en histoire et culture des Premières Nations du Nord-Est de l'Amérique du Nord);
- par **l'intégration**, dans les activités d'enseignement offertes dans le cadre des programmes réguliers, de près de 400 étudiants autochtones;
- par la participation, sur notre campus, de jeunes autochtones à un « **camp carrières santé** » dans le but d'aider à contrer le décrochage scolaire et de développer leur intérêt pour une carrière dans différents domaines de la santé;
- par des **formations dispensées directement** dans une quinzaine de communautés amérindiennes;
- par **l'organisation** de colloques, congrès et séminaires portant sur les thèmes se rattachant aux Premières Nations.

- **Renforcement de l'accessibilité** aux études supérieures en région et maintien de la qualité de la formation, cela dans un contexte de changement de structure démographique défavorable (baisse de la natalité, perte migratoire, vieillissement de la population, etc.) conduisant à la décroissance des effectifs scolaires dans les commissions scolaires et les collèges couvrant le même territoire que l'UQAC.
- **Recherche axée sur un mode de fonctionnement collaboratif et partenarial** qui permet, entre autres, d'assurer un mouvement naturel des produits de la science vers des applications immédiates, contribuant ainsi à rendre plus compétitifs des grands pans du monde économique, social et culturel. Ce mode de fonctionnement fait en sorte que les orientations de recherche sont partagées avec les partenaires associés. Mis en place très tôt dans le développement de la recherche à l'UQAC, il est articulé d'abord autour de crénieux d'excellence caractérisant notre établissement que sont l'aluminium, la forêt comme ressource renouvelable, le givrage atmosphérique, les ressources minérales et végétales et l'étude des populations. D'autres types de partenariats sont intégrés aux priorités de développement socioéconomique de la région. Il importe de signaler ici que le développement régional constitue un élément transversal de chacun des deux crénieux sous lesquels la recherche s'est organisée à l'UQAC : 1) Nature, technologies et santé et 2) Société et culture (ANNEXE 1) :

1. Nature, technologies et santé

- L'acquisition d'équipements dédiés au Laboratoire de recherche sur l'intelligence ambiante pour la reconnaissance d'activités (LIARA) dont la programmation de recherche se concentre sur les systèmes d'intelligence artificielle permettant la reconnaissance d'activités pour l'assistance aux personnes en perte d'autonomie à l'intérieur d'un habitat dit intelligent. Ce crénieu de recherche novateur réfère à une tendance nouvelle voulant que l'on miniaturise un ensemble de dispositifs électroniques (capteur et effecteurs) pour ensuite les intégrer aux objets du quotidien (portes, cuisinière, réfrigérateur, gilet, etc.), et ce, de manière transparente pour l'occupant.
- L'implantation du Laboratoire d'informatique informelle (LIF) concentrant ses activités de recherche sur le développement et l'application de méthodes formelles pour les systèmes informatiques. Plus spécifiquement, elle couvre les 4 axes suivants : 1) la spécification, la surveillance et la synthèse automatique de contrats d'interface dans les systèmes modulaires, 2) la vérification automatique de configurations d'équipements réseau, basée sur des politiques formelles d'administration, 3) la combinatoire des mots et ses applications en théorie des automates et en géométrie discrète, et 4) l'étude de l'espace des cycles dans les graphes orientés.
- L'implantation du Laboratoire d'automatisme et d'interaction 3D et multimodale intelligente (LAIMI) qui étudie les problèmes de l'interaction entre l'humain et la machine (IHM). Les membres de cette unité de recherche s'intéressent autant aux aspects matériels que logiciels de l'IHM. Ce faisant, le laboratoire vise d'un côté à répondre aux besoins relatifs à certaines applications. Par exemple, il entend concevoir une chaussure instrumentée capable de prévenir la chute de personnes âgées par le biais de techniques d'IHM. De l'autre côté, il travaille sur l'étude de nouveaux moyens matériels capables de susciter des paradigmes d'interaction innovants entre l'homme et la machine. À ce titre, soulignons que l'un des axes de recherche du laboratoire porte sur la conception et la mise en œuvre d'une nouvelle interface matérielle portable susceptible d'amener le pied au cœur de l'interaction avec les interfaces portables (téléphones et tablettes).

- L'implantation du Laboratoire de modélisation et diagnostic des équipements des lignes électriques (MODELE). Ce dernier déploie une programmation de recherche portant sur l'analyse et le développement de nouvelles méthodes pour le diagnostic de l'état de dégradation des équipements présents sur les réseaux électriques. Les études qui y sont effectuées portent sur l'influence des facteurs physiques, mécaniques et électriques qui déterminent les phénomènes associés au vieillissement/dégradation des isolants ainsi que les contraintes externes reliées à l'environnement. Des expertises et des infrastructures uniques au Canada permettent l'analyse des isolants utilisés dans les appareillages de puissance (transformateurs, alternateurs, condensateurs,...), la mesure non invasive du champ électrique, la modélisation numérique des équipements haute tension et l'analyse et le traitement de signal ainsi que des systèmes des aides à la décision par intelligence artificielle.

a) Consolidation du **secteur de l'aluminium** par :

- ⇒ la mise en œuvre, avec la collaboration étroite de la Fondation de l'UQAC, des gouvernements fédéral et provincial, de Rio Tinto Alcan, de l'Aluminerie Alouette et d'autres industries, de trois chaires de recherche : la Chaire industrielle de recherche CRSNG / Rio Tinto Alcan sur les nouvelles avenues en métallurgie de la transformation de l'aluminium (CINTAL), la Chaire sur la technologie avancée des métaux légers pour les applications automobiles (TAMLA) et la Chaire de recherche UQAC-Aluminerie Alouette sur l'utilisation du carbone pour la production d'aluminium primaire;
- ⇒ la présence du Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL) qui réunit les forces vives de l'Université travaillant dans le domaine de l'aluminium. Le CURAL dispose d'une importante infrastructure lui permettant d'héberger ses laboratoires consacrés aux problématiques de production du métal primaire (notamment le laboratoire d'étude sur la séparation solide-liquide appliquée au traitement des boues rouges, dont les activités font l'objet de transfert technologiques dans toutes les usines de RTA dans le monde), ses laboratoires en ingénierie des procédés et systèmes et ses laboratoires de métallurgie et de mécanique pour l'étude de la seconde et troisième transformation du métal gris. En aval du CURAL, nous retrouvons, depuis le printemps 2003, sous l'initiative et la gouverne de l'UQAC, le REGAL (regroupement stratégique en recherches sur l'aluminium), un regroupement de chercheurs de six établissements québécois d'enseignement supérieur, dont l'objectif principal est de favoriser la synergie et d'augmenter la valeur ajoutée de la recherche reliée à la production, la transformation et l'utilisation de l'aluminium et de ses dérivés. Le REGAL a obtenu une importante reconnaissance de la part du Fonds québécois de recherche sur la nature et la technologie (FQRNT) qui lui a octroyé le statut de centre et attribué le financement de fonctionnement qui y est associé.
- ⇒ le développement, en partenariat avec huit universités, quatre cégeps, l'Association de l'industrie de l'aluminium du Québec, une centaine de PME et quelques grandes entreprises, d'un centre de liaison et de transfert, mieux connu sous le nom de Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA), le tout initié par l'UQAC il y a 20 ans;
- ⇒ la contribution à l'implantation d'un centre canadien de recherche, soit le Centre des technologies de l'aluminium (CTA) qui vise à apporter à l'industrie canadienne l'expertise et le soutien technique requis pour la mise au point de produits et de services à haute valeur ajoutée, dérivés de l'aluminium.

b) Positionnement de la recherche en **ressources renouvelables** plus particulièrement concentrée **sur la boréale** par :

- ⇒ l'hébergement du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale. Son programme de recherche et de développement veut assurer la régénération de la forêt boréale, en s'appuyant le plus possible sur les processus naturels, développer un modèle de fonctionnement des écosystèmes forestiers pouvant servir d'assise à une sylviculture proche de la nature, accroître la productivité forestière en accordant la priorité aux territoires situés près des usines, traduire en techniques opérationnelles les connaissances acquises, évaluer et améliorer les stratégies d'aménagement forestier;
- ⇒ la création du Centre de recherche sur la boréale ayant pour objectif d'unir en un regroupement stratégique les efforts de recherche des professeurs-chercheurs de l'UQAC œuvrant dans le domaine des ressources renouvelables de la forêt boréale. Ces professeurs-chercheurs proviennent entre autres des unités de recherche accréditées suivantes : la Chaire de recherche en éco-conseil, le Laboratoire d'analyse et de séparation des essences végétales (LASEVE), le Laboratoire des sciences aquatiques (LASA) et enfin, le Laboratoire d'écologie végétale et animale;
- ⇒ la consolidation et l'amélioration des infrastructures déjà bien établies par le biais du financement accordé par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), le gouvernement québécois et l'UQAC de l'ordre de 1 187 344 \$ pour les 3 axes de recherche suivants: (1) l'acquisition, (2) l'intégration et la conservation ainsi que (3) le traitement des données mesurant la croissance des arbres en continu dans 8 placettes permanentes réparties le long du gradient latitudinal boréal. Elles ont permis au Centre de recherche sur la boréale d'affirmer son leadership international, tant au niveau de la compréhension de la dynamique naturelle des peuplements forestiers boréaux, que de l'interprétation des déterminants de la croissance des conifères;
- ⇒ le positionnement de la Chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées. Rappelons que cette chaire a été constituée afin de contribuer à l'optimisation de l'exploitation de la faune en prenant en considération la préservation des habitats, les impératifs du développement économique, l'acceptation sociale, le respect de la capacité de support des écosystèmes et ce, au bénéfice des citoyens notamment dans les régions;
- ⇒ la création d'une Chaire de recherche du Canada en écologie aquatique boréale de niveau 2 dont la programmation de recherche s'articule autour de la compréhension de la structure et du fonctionnement des lacs boréaux. Plus particulièrement, la recherche contribuera à améliorer la compréhension des liens entre le carbone, les processus microbiens, les populations de zooplanctons et les réseaux alimentaires des lacs et également de mieux comprendre le rôle des interactions entre les lacs et les bassins versants. En outre, les travaux tenteront de démontrer comment l'exploitation forestière et le changement climatique influent sur les réseaux alimentaires aquatiques. Une caractérisation élargie et à jour des écosystèmes aquatiques boréaux, surtout en période hivernale sera également effectuée;

- ⇒ l'invitation faite à l'UQAC de devenir membre fondateur du Laboratoire international associé sur les Forêts montagnardes et boréales – Chrono-écologie et aménagement écosystémique durable (LIA-MONTABOR). Le MONTABOR est constitué de chercheurs provenant du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'Université Montpellier 2, Sciences et Techniques (UM2), l'École pratique des hautes études (EPHE), du Centre de bio-archéologie et d'écologie (CBAE), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), du Centre d'étude de la forêt (CEF), du Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada (SCF-CFL) et de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC);
- ⇒ Consolidation d'une expertise régionale en agriculture nordique par la présence, à l'UQAC, d'un chercheur spécialiste de la qualité des sols agricoles nordiques au Saguenay–Lac-St-Jean afin de contribuer au déploiement du système régional d'innovation associé au créneau Agroboréal et au milieu de l'agriculture pour les prochaines années. Les objectifs poursuivis sont : 1) consolider l'accessibilité d'une expertise de recherche en qualité des sols agricoles nordiques pour les entreprises et organisations de la région; 2) instaurer un maillage plus étroit et une dynamique durable entre l'UQAC, le Collège d'Alma, Agrinova, le créneau Agroboréal et leurs partenaires régionaux dans les domaines de la formation, de la recherche et du transfert de connaissances en agriculture; 3) permettre l'offre de nouvelles activités de formation universitaire spécialisée au Saguenay–Lac-Saint-Jean dans le domaine de la qualité des sols agricoles nordiques, et ce, en formation continue destinée aux professionnels en emploi ou en formation régulière de cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat).

- Consolidation du **secteur de la santé** et du **développement durable** par :

- ⇒ la présence de la Chaire en éco-conseil, créé en 2003, qui a comme mandat principal de soutenir le développement du métier d'éco-conseiller et le développement durable. Les champs particuliers d'expertise développés à la chaire se retrouvent dans le domaine de la gestion des gaz à effet de serre et la mitigation des changements climatiques, la gestion des matières résiduelles et le développement d'outils d'analyse du développement durable.
- ⇒ la création récente du Le Centre de recherche universitaire interdisciplinaire sur la qualité et les saines habitudes de vie dont le mandat est de regrouper les professeurs-chercheurs de l'UQAC qui ont pour préoccupation la qualité et les saines habitudes de vie. Cette unité de recherche se veut un lieu favorisant les collaborations intersectorielles en recherche. Cette approche se distingue de la plupart des autres équipes de recherche dans ce domaine et offrira une vision beaucoup plus globale et complète des différentes problématiques en lien avec les créneaux prioritaires par le Centre. Les travaux réalisés par les chercheurs membres du Centre couvrent cinq axes : 1) technologie, 2) activité physique, nutrition et santé, 3) pathologies chroniques et handicaps, 4) psychologie et sociologie, et 5) pratiques et théories sociétales.
- ⇒ L'accréditation du Laboratoire d'expertise en ingénierie biomédicale appliquée, en kinésiologie et en santé (LEIBAKS) dont la programmation scientifique comporte deux axes de recherche. Le premier s'intitulant « Conception d'instruments médicaux novateurs pour l'aide au diagnostic et à l'évaluation physique » s'intéresse au développement et à la conception d'outils d'évaluation, de supervision et d'assistance dans un contexte de réadaptation et d'entraînement/réentraînement physique. La clientèle visée concerne autant les personnes atteintes de limitations fonctionnelles que des athlètes de haut niveau.

Le second axe « Conception d'interfaces homme-machine bioniques et développement de méthodes d'entraînement pour la réadaptation physique et motrice » s'intéresse davantage aux aspects en lien avec l'amélioration et/ou le maintien de la capacité fonctionnelle. Des outils d'évaluation, de supervision à distance (télémédecine) et de réacquisition des déterminants de la capacité fonctionnelle comme la marche, la préhension, la mobilité musculoarticulaire seront au cœur de cet axe de recherche.

- ⇒ La présence de la Chaire de recherche du Canada (de niveau 2) sur les déterminants génétiques de l'asthme, dont l'objectif premier est de cibler certains des gènes responsables de l'inflammation dans l'asthme et d'en caractériser l'expression. Les résultats permettront d'améliorer les stratégies de prévention et de traitement de l'asthme.

- Renforcement du **secteur du givrage** par :

- ⇒ la poursuite des activités de la Chaire industrielle sur l'étude des impacts des précipitations givrantes sur les équipements des lignes de transport d'énergie électrique (CIGELE);
- ⇒ le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada (de niveau 1) en étude des phénomènes associés au givrage atmosphérique des équipements des réseaux électriques et des méthodes de prévention (INGIVRE) et l'acquisition d'équipements pour la caractérisation de revêtements glaciophobes grâce à l'obtention de fonds via la FCI, le gouvernement québécois, l'UQAC et d'autres partenaires;
- ⇒ le développement du Centre international de recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques (CENGIVRE);
- ⇒ le déploiement des activités de recherche du Laboratoire international sur les matériaux antigivre (LIMA). En plus des travaux portant sur les matériaux dégivrants et antigivre et pour lesquels le LIMA est reconnu par la communauté internationale (constructeurs d'avions, compagnies aériennes, fabricants de fluides, institutions gouvernementales), ce laboratoire a établi des collaborations de recherche avec des entreprises telles Bombardier et Bell Helicopter. Plusieurs de ces collaborations ont pris leur essor dans le cadre du CRIAQ (Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale du Québec);
- ⇒ le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada sur les isolants liquides et mixtes en électrotechnologie (ISOLIME) ayant pour objectif d'œuvrer à l'amélioration de la fiabilité et de la sécurité des réseaux d'approvisionnement en énergie électrique.

- Consolidation du **secteur des ressources minérales** par :

- ⇒ le renouvellement du financement, provenant des intervenants des milieux industriels, gouvernementaux et universitaires, du Consortium de recherche en exploration minérale (CONSOREM) voué au développement de technologies appliquées à l'exploration minérale, au transfert de connaissances vers l'industrie minière et à la formation de personnel hautement qualifié en exploration minérale;

- ⇒ le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada (de niveau 1) en métallogénie magmatique qui a pour objectif de développer une meilleure connaissance scientifique des processus menant à la formation de gisements de minéral. Cette chaire vient en appui au Centre d'études sur les ressources minérales (CERM) qui constitue le plus important regroupement de chercheurs québécois à travailler de façon intégrée sur la géologie du Précambrien;
- ⇒ l'obtention importante de financement pour la réalisation de travaux de recherche portant sur l'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de Charlevoix et de la Haute-Côte-Nord.
- ⇒ l'accréditation d'un nouveau groupe de recherche Risque Ressource Eau (R²Eau) se donnant comme mission de développer la recherche et la formation de personnel hautement qualifié (PHQ) dans les domaines de l'hydrogéologie, de l'hydrologie, de la géomécanique et de l'analyse des risques naturels. La programmation de recherche s'articule autour de 7 axes de recherche :
 - 1) risques associés aux eaux souterraines (protection et préservation des eaux souterraines);
 - 2) risques associés aux inondations et ruptures de barrages;
 - 3) risques associés aux glissements de terrain et à la stabilité des massifs rocheux;
 - 4) risques associés à l'érosion et à l'ensablement;
 - 5) risques et impacts sociaux reliés à l'eau souterraine;
 - 6) historique et prévision des risques;
 - 7) élaboration d'outils mathématiques pour la quantification du risque.

2. Société et culture

Intensification des recherches sur ce créneau par :

- ⇒ le développement et l'exploitation du fichier de population BALSAC. Fondé sur le jumelage des données tirées des actes de l'état civil du Québec (principalement des actes de mariage), le fichier BALSAC permet de reconstituer automatiquement, pour les aires déjà complétées, les itinéraires individuels et familiaux de même que les généalogies ascendantes et descendantes. Ce fichier est possédé conjointement par l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université Laval, l'Université McGill et l'Université de Montréal; le développement du fichier BALSAC fait l'objet d'un financement soutenu dans le cadre des programmes de la Fondation canadienne pour l'Innovation;
- ⇒ la poursuite des activités de la Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels (CERII) qui s'intéresse aux processus d'intégration et de cohabitation interethniques et interculturels au Québec, principalement dans les milieux autres que métropolitains et plus spécifiquement dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- ⇒ le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada (de niveau 1) sur la dynamique comparée des imaginaires collectifs qui, s'appuyant sur des recherches en histoire culturelle, emprunte deux voies ayant pour objet l'une, la culture instituant, l'autre la culture instituée, lesquelles constituent deux grands versants des imaginaires collectifs;

- ⇒ le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada (de niveau 2) sur la démocratie et la souveraineté dont le programme de recherche porte sur la démocratie multiscalaire comme modèle d'organisation du politique, d'institutionnalisation de la participation des individus et de formalisation des mécanismes d'imputabilité relatifs à la prise de décision;
- ⇒ le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada (de niveau 2) sur le roman moderne, dont l'objectif est de structurer les connaissances sur les œuvres romanesques québécoises et françaises de la première moitié du XX^e siècle;
- ⇒ la présence de la Chaire UQAC-Cegep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ). Créée à l'automne 2008, cette chaire est la première chaire québécoise à être le fruit d'une collaboration entre une université, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), et un collège, le Cégep de Jonquière. Sa mission est de contribuer au développement et à la diffusion de connaissances sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes de moins de 20 ans.
- ⇒ la réalisation de travaux sur la compréhension des phénomènes éducationnels et leur résolution par la mise en place, en association avec les autres ordres d'enseignement de la région, du Consortium régional de recherche en éducation;
- ⇒ l'implantation du Laboratoire d'études et de recherches appliquées à l'Afrique (LÉRAA) dont les objectifs sont 1) le développement de recherches originales sur les problématiques du développement en Afrique, 2) l'encadrement d'étudiants sur des problématiques axées sur l'Afrique, 3) l'accompagnement d'États africains, collectivités locales, ONG et autres parties prenantes du développement dans l'appropriation des outils et des modèles développés dans le cadre d'activités de recherche, et 4) la mise en œuvre d'activités d'échanges scientifiques interuniversitaires et multidisciplinaires;
- ⇒ La présence d'une antenne du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante à l'UQAC (CRIFPE-UQAC). Ce centre est le plus important centre de recherche en éducation au Canada. Il regroupe plus de 500 membres : chercheurs réguliers, chercheurs associés, chercheurs internationaux, étudiants, professionnels, techniciens, secrétaires et webmestres. Les chercheurs du CRIFPE se consacrent à l'étude de l'enseignement et de la profession enseignante et leurs travaux s'inscrivent à l'intérieur de quatre axes principaux : 1) la formation à l'enseignement (initiale et continue), 2) l'insertion dans la profession, 3) l'intervention éducative, et 4) les professions de l'enseignement dans le milieu scolaire;
- ⇒ l'obtention d'une Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en création pour une dramaturgie sonore au théâtre dont la programmation porte sur le développement de la dimension du son au théâtre afin de favoriser l'émergence d'une nouvelle dramaturgie sonore. Cette exploration suscite une dynamique interartistique avec la collaboration conceptuelle et matérielle des arts numériques, de l'art de la manipulation et de l'art de l'installation. Trois domaines qui aident au décloisonnement et au renouvellement des composantes traditionnelles de la représentation théâtrale : le texte, la scène et la salle. En effet, des aménagements et l'acquisition de certains équipements furent nécessaires afin que les infrastructures actuelles de l'UQAC, soit le Petit-Théâtre et le Studio-Théâtre, aient la configuration requise pour les activités de recherche-crédation envisagées. Grâce à cette chaire, l'UQAC et tout le milieu québécois de la recherche-crédation en dramaturgie deviendront des chefs de file au niveau international en création contemporaine;

- ⇒ La création du Laboratoire de recherche et d'intervention « Incidents critiques en milieu de travail » (ICMT). L'objectif général de ce laboratoire est de développer et de réaliser une programmation de recherche innovante et structurante dans le but de produire et de diffuser de nouvelles connaissances en matière de gestion des incidents critiques en milieu de travail ainsi qu'en ce qui a trait aux impacts psychologiques engendrés par des incidents critiques dans un milieu de travail.

3.1.2. Autres réalisations

- Une première campagne majeure de financement menée de 1998-2003 dont l'objectif était de 8 M\$ a produit des retombées de plus de 1 M\$ distribués sous forme de bourses d'études, de soutien financier pour la réalisation de projets étudiants, d'acquisition de ressources documentaires en ligne, de développement de la recherche (acquisition d'équipements) et de soutien à l'intégration en recherche des nouveaux professeurs (budget de démarrage). L'UQAC vient tout juste de terminer une deuxième **campagne majeure de financement** (2008-2013), dont l'objectif initial de 15 M\$ en dons et engagements a grandement été dépassé. Le résultat final a été dévoilé au cours de l'année 2014 et il se chiffre à plus de 25 M\$. On prévoit des retombées de plus de 1,5 M\$ notamment en bourses d'études et en subventions de recherche à titre de contribution pour l'embauche d'assistants de recherche et l'achat d'équipements scientifiques.
- Reconnaissance du leadership du **Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage** (CEE-UQAC), lequel a pour mission de promouvoir l'esprit entrepreneurial, la création d'entreprises et le soutien des activités de développement entrepreneuriales au Saguenay—Lac-Saint-Jean et sur l'Est de la Côte-Nord, par la concrétisation d'une entente de gestion des opérations du nouveau Centre de transfert et de développement des affaires (CTDA). Ce centre s'adresse notamment aux entreprises du secteur de la transformation de l'aluminium et détient un procédé automatisé de soudage de l'aluminium par friction-malaxage sur trajectoire courbe.
- Tenue, depuis 1982, du **Mérite scientifique régional** qui reconnaît publiquement les contributions marquantes apportées à la science par des équipes ou des individus engagés dans le milieu desservi par l'UQAC et qui célèbre annuellement cette reconnaissance lors d'une soirée prestigieuse regroupant plus de 250 intervenants régionaux.
- Participation au **Centre d'excellence sur les drones** (CED), un OBNL basé à l'aéroport d'Alma, dont l'objectif est le développement de l'utilisation des drones à des fins civiles.
- Élaboration et la mise en application d'un **plan de retour à l'équilibre budgétaire** amorcé au cours de l'exercice financier 2012-2013 prévoyant l'**atteinte de l'équilibre budgétaire en 2014-2015**. Avec l'imposition annoncée en 2012 des coupes du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST), l'UQAC, déjà déficitaire, a su agir en gestionnaire responsable et préserver sa mission première qu'est l'enseignement et la recherche de qualité. Ainsi, elle a atteint l'équilibre budgétaire dès le 30 avril 2014, soit un an plus tôt que prévu. Toutefois, avec les nouvelles mesures d'austérité annoncées en milieu d'année 2014, il sera très difficile pour l'UQAC de maintenir son équilibre financier pour 2014-2015.
- Développement d'une stabilité institutionnelle par :
 - le développement d'un climat institutionnel basé sur une gestion participative et des relations interpersonnelles harmonieuses et conviviales, et cela, malgré les sacrifices consentis par tous les employés lors de la période de compressions budgétaires;

- la mise en place d'un processus de négociation continue et de résolution de conflits qui font en sorte que les ententes contractuelles avec les chargés de cours et les employés de soutien sont déjà renouvelées et celles avec les autres corps d'emploi de l'Université, dont l'échéance est arrivée, sont négociées dans un climat de respect;
- l'intégration structurée des chargés de cours à la vie universitaire, notamment par le biais du Comité de liaison institutionnel où l'UQAC investit un montant de 160 000 \$ pour des projets d'intégration visant l'encadrement et le développement pédagogique.
- Réalisation graduelle de **l'aménagement du campus** par la construction du Parc technologique – Pavillon des sciences appliquées au coût de 13,6 M\$ hébergeant les laboratoires de recherche sur le carbone en production primaire de l'aluminium, le givrage atmosphérique à applications aéronautiques, la métallurgie des métaux légers, la modélisation et le diagnostic des équipements des lignes électriques et par la construction du Centre de transfert et de développement des affaires (CTDA) au coût de 5,7 M\$. L'acquisition récente par l'UQAC avec l'aide du MESRS du Grand séminaire de Chicoutimi dédié principalement aux programmes de physiothérapie et de médecine témoigne de la réelle volonté de l'UQAC de voir au développement des domaines de la santé avec ses différents partenaires, ce qui représentera un investissement (bâtiment et futurs équipements) de l'ordre de 10 M\$. Enfin, le Pavillon universitaire Alouette, bâti sur les terrains du Cégep de Sept-Îles, au coût de près de 10 M\$, vient accentuer la présence de l'UQAC sur l'Est de la Côte-Nord.

3.2. La qualité de l'enseignement

La qualité de l'enseignement couvre essentiellement deux volets : l'évaluation (évaluation des enseignements, pertinence et évaluation des programmes de formation) et les outils d'intervention (formation pédagogique des enseignants, renouvellement des pratiques pédagogiques, soutien des enseignants, renouvellement des équipements scientifiques et informatiques).

3.2.1. L'évaluation

Sous cette rubrique, nous traiterons de l'évaluation des enseignements ainsi que de la pertinence et de l'évaluation des programmes de formation.

3.2.1.1. L'évaluation des enseignements

Déterminée à assurer une amélioration constante de la qualité de ses enseignements, l'UQAC juge essentiel de permettre à ses étudiants, qui en sont les observateurs et principaux bénéficiaires, de faire connaître leur degré de satisfaction dans le cadre de chaque activité d'enseignement offerte. Pour mener à bien cette responsabilité institutionnelle, elle a mis en place des procédures d'évaluation des enseignements, l'une pour les activités de premier cycle, l'autre pour les activités d'études de cycles supérieurs. Ces procédures décrivent les modalités d'application et prévoient des critères permettant de dresser la liste des activités d'enseignement à être évaluées à chaque trimestre. L'évaluation comme telle des activités d'enseignement s'effectue au moyen d'un questionnaire en ligne.

Visant à assurer l'amélioration de la qualité de l'enseignement, l'évaluation des enseignements porte sur les méthodes pédagogiques utilisées en rapport avec l'apprentissage et sur l'atteinte des objectifs de formation. Par la suite, les enseignants qui en sentent le besoin peuvent manifester leur intérêt à améliorer leurs pratiques d'enseignement. Il s'agit également d'une évaluation formative qui se traduit par une démarche visant à fournir à l'enseignant une aide dans sa réflexion pédagogique en vue d'améliorer et de consolider son enseignement. Pour être efficace, l'évaluation formative consiste à fournir aux enseignants de nouvelles connaissances

sur leurs prestations pédagogiques, connaissances qui doivent être perçues pertinentes par ces derniers. Au terme d'un projet visant l'évaluation de l'enseignement en ligne et devant l'accueil qui lui a été réservé, ce nouvel outil est maintenant bien intégré et est utilisé par l'ensemble de la communauté universitaire du 1^{er} cycle. Ce faisant, l'Université considère les enseignants et les étudiants comme des acteurs évoluant en symbiose lors des enseignements. C'est pourquoi, elle a fait de la formation pédagogique et didactique des enseignants une priorité.

De plus, ces évaluations font généralement partie du dossier d'évaluation des enseignants (professeurs et chargés de cours) et, en cas de nécessité, des modalités d'intervention sont prévues aux conventions collectives de ces corps d'emploi.

3.2.1.2. La pertinence, la création et l'évaluation des programmes de formation

Soulignons d'abord que l'élaboration de tout nouveau programme d'études, en particulier ceux de grades, comporte une foule d'exigences (identification des besoins de formation, contenus de cours en adéquation avec les objectifs, capacité portante du corps professoral, infrastructures scientifiques et physiques adéquates, etc.). Une fois le dossier de programme complété, celui-ci doit franchir un long et rigoureux processus d'approbation, tant à l'interne qu'à l'externe avant qu'il puisse être mis en œuvre. Quant aux programmes existants, signalons que l'UQAC procède régulièrement à leur évaluation toujours dans un objectif de s'assurer de leur pertinence. D'ailleurs, les évaluations conduisent la plupart du temps à une actualisation desdits programmes d'enseignement, soit sous forme de modification mineure, soit sous forme de révision majeure.

À titre indicatif, mentionnons que depuis les trois dernières années, les programmes de grades suivants ont été évalués : baccalauréat avec majeure en kinésiologie, baccalauréats en génie électrique, mécanique et informatique, baccalauréats avec majeure en conception de jeux vidéo et celui en sociologie et en anthropologie, baccalauréat en travail social, baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé ainsi que les programmes de deuxième cycle tels que la maîtrise en sciences de la Terre et la maîtrise en éducation. Quant aux programmes qui sont présentement en cours d'évaluation, mentionnons le baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale, les baccalauréats en enseignement secondaire (profils français, sciences et technologies, mathématique, univers social et univers social et développement personnel), le baccalauréat en biologie, le baccalauréat en enseignement et en adaptation scolaire et sociale, le baccalauréat en enseignement des langues secondes, le baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire et le baccalauréat en animation 3D et design numérique. Aux cycles supérieurs, mentionnons la maîtrise en études et interventions régionales, le doctorat en développement régional, le doctorat en psychologie, la maîtrise en sciences infirmières, la maîtrise en sciences infirmières (santé mentale et soins psychiatriques) et la maîtrise en sciences infirmières (soins de première ligne).

À noter aussi que l'Université a suspendu les admissions dans les programmes suivant : baccalauréat avec majeure en science politique, programme de certificat en langues modernes, certificat/mineure en théorie et histoire de l'art et le programme court de 1^{er} cycle en développement de compétences en coaching.

Par ailleurs, au cours des dernières années, différents programmes ont été créés afin de satisfaire des besoins en formation. À ce propos, il faut mentionner le certificat en gestion du transport aérien, le certificat en médiation et transmission culturelle en arts, le programme court de premier cycle en développement du langage chez les enfants des Premières Nations, le programme court de 2^e cycle en développement professionnel en sciences et génie d'exploration minérale, le programme court individualisé de 2^e cycle pour étudiants en séjour d'études, le programme court de 3^e cycle en management de projets, les volets professionnels de la maîtrise en ingénierie et en informatique ainsi que les microprogrammes de stage en ingénierie.

Aussi, il faut souligner que nous accueillons le programme de baccalauréat en sciences (réadaptation) offert en extension de l'Université McGill. Également, le processus d'autonomisation du programme de maîtrise en travail social a été amorcé et se poursuit. Finalement, le baccalauréat en communication est en processus d'établissement.

3.2.2. Les outils d'intervention

Outre l'évaluation, l'UQAC s'est aussi dotée d'outils d'intervention permettant d'offrir aux enseignants un soutien ciblé dans le renouvellement de leurs pratiques pédagogiques à l'aide de formations d'appoint destinées à ceux qui souhaitent bonifier leur prestation d'enseignement. À ces outils, s'ajoutent d'autres moyens matériels pour soutenir la qualité de l'enseignement.

3.2.2.1. La formation pédagogique et didactique des enseignants

Avec pour objectifs de dynamiser et de valoriser l'enseignement, l'UQAC a mis sur pied le **Comité de pédagogie universitaire (CPU)**. La mission du CPU consiste à susciter chez tout le personnel de l'Université un intérêt soutenu et une préoccupation constante de la qualité de l'enseignement en développant une culture de l'enseignement. À travers des ateliers, des capsules et des colloques, le comité fournit aux enseignants un soutien pédagogique visant à améliorer leur enseignement dans le développement des compétences des étudiants. En favorisant le partage des expériences pédagogiques entre les enseignants, le CPU contribue aussi à la valorisation de l'enseignement.

Ainsi, au cours de l'année 2013-2014, neuf activités pédagogiques furent proposées aux enseignants. Finalement, pour une quatrième année, les enseignants de l'UQAC ayant des besoins ou des préoccupations pédagogiques ont pu bénéficier d'un Service d'aide pédagogique. Un grand nombre d'enseignants ont bénéficié de conseils ponctuels ou d'un suivi individuel, et ce, afin de répondre à des problématiques ou à des questionnements variés notamment : la gestion de classe, la relation avec les étudiants, la planification et la structuration de la formation, etc. (Annexe 2).

3.2.2.2. Le soutien des enseignants (budget de soutien à l'enseignement)

Depuis plusieurs années, l'UQAC alloue annuellement une enveloppe budgétaire importante pour assurer un soutien aux enseignants dans leurs tâches d'enseignement. Ce budget, réparti par département, permet aux professeurs et aux chargés de cours d'embaucher des étudiants pour agir comme aides pédagogiques dans les laboratoires, les séances d'exercices, les ateliers ou encore comme correcteurs-dépanneurs dans les groupes de forte taille (50 étudiants et plus). En plus d'aider financièrement les étudiants, cette pratique offre à ces derniers la possibilité d'approfondir leurs connaissances et de développer certaines habiletés. Cette aide financière est également très appréciée des enseignants qui peuvent alors consacrer davantage de temps à l'encadrement des étudiants, particulièrement auprès de ceux qui éprouvent plus de difficultés dans leur processus d'apprentissage.

3.3. L'encadrement pédagogique, le soutien aux étudiants et la réussite des études

Depuis quelques années, plusieurs mesures sont mises de l'avant par l'UQAC pour favoriser la réussite des études, tels les ateliers sur le métier d'étudiant, le programme « *Opération réussite* », SYDRE, PROSPERE et le Comité sur la pédagogie universitaire. Une description de ces diverses mesures est présentée ci-dessous.

3.3.1. Les ateliers sur le métier d'étudiant

En vue d'aider les étudiants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des **ateliers** d'une durée de sept heures portant sur le métier d'étudiant leur sont offerts à plusieurs reprises pendant l'année scolaire. Ces ateliers permettent aux étudiants de mieux s'outiller pour la réussite de leur projet d'études et d'apprivoiser différentes stratégies d'apprentissage (gestion du temps, concentration, écoute et prise des notes, lecture active, mémorisation, préparation et passation d'examens, réalisation de travaux longs, exposés oraux, travail en équipe et automotivation), lesquelles sont décrites dans le *Guide du métier d'étudiant*. Une fois que les ateliers ont eu lieu, une rencontre individuelle avec chaque participant est possible afin de faire le bilan de la formation et, si nécessaire, de pousser plus loin la compréhension de l'une ou l'autre des stratégies.

3.3.2. Le Comité de la pédagogie universitaire

Comme nous l'avons indiqué à la section précédente, l'UQAC a également procédé à la création du **Comité de la pédagogie universitaire** chargé d'offrir un soutien didactique aux enseignants qui en éprouvent le besoin. Cette préoccupation vis-à-vis de la rétention et de la persévérance aux études est primordiale pour l'UQAC qui s'est vue confier une mission basée notamment sur l'accessibilité et la démocratisation des études supérieures. Il importe ici de souligner que selon l'enquête de 2011 sur les *Indicateurs de CONditions de Poursuite des Études (ICOPE)* de l'Université du Québec, l'effectif étudiant de l'UQAC est composé à 64 % d'étudiants de première génération, c'est-à-dire d'étudiants issus de familles où ni le père ni la mère ne détiennent de diplôme universitaire. Il faut dès lors convenir qu'une forte proportion des étudiants fréquentant l'UQAC ne bénéficie pas toujours d'un environnement favorable pour mener à terme des études universitaires (absence de tradition et de culture universitaire dans l'environnement familial). C'est pourquoi, l'UQAC déploie beaucoup d'efforts pour soutenir ses étudiants dans leur processus d'apprentissage.

3.3.3. L'« Opération réussite »

Partageant la même préoccupation que le MESRS au chapitre de la réussite académique de ses étudiants et de l'amélioration du taux de diplomation, l'UQAC a également mis sur pied, dans la foulée des contrats de performance, le programme « **Opération réussite** ». Depuis l'année 2001-2002, l'Université y a investi plus de 1 475 M\$, soit 125 000 \$ en moyenne par année, pour financer différents projets permettant d'intervenir directement sur des facteurs pouvant influencer sur la réussite des études selon la littérature scientifique dans le domaine. Les interventions proposées ont ainsi pris des couleurs différentes selon les caractéristiques propres à chaque programme. Celles-ci peuvent être regroupées en quatre grandes catégories d'intervention qui agissent sur les facteurs de réussite et ont toute la même finalité : la réussite scolaire universitaire.

- 1- Les interventions liées directement aux difficultés propres à chaque programme : cours d'appoint, encadrement spécifique dans un cours en particulier, cours à haut taux d'échec et d'abandon, tutorat, dépistage, aide personnalisée, etc.
- 2- Les activités ayant un impact sur l'intégration à la vie universitaire et le sentiment d'appartenance. Dans cet esprit, l'Université a favorisé des activités telles que le parrainage, le tutorat, le soutien à des événements spéciaux et à des concours de nature para-académique, etc.
- 3- Les projets portant sur la connaissance et sur la valorisation du programme et des professions tels que le parrainage par les diplômés, des visites des milieux professionnels, des conférenciers et des rencontres avec des représentants des ordres professionnels.

- 4- Enfin, certains projets ont pour but l'identification des problématiques particulières et des besoins des étudiants du secteur disciplinaire dans le but de mieux cibler les interventions.

Tous ces projets ont permis aux étudiants plus avancés dans leur cheminement universitaire de s'impliquer dans l'encadrement des étudiants de première année. Le travail rémunéré, lorsque directement en lien avec le programme d'études, favorise la rétention et la persévérance. Ainsi, par l'octroi de contrats aux étudiants plus avancés, l'UQAC a favorisé, simultanément, la réussite du projet d'études des étudiants de première année, de deuxième année et les finissants des programmes concernés.

Il faut mentionner qu'au cours de l'année 2012-2013, dans la foulée des coupes gouvernementales, l'UQAC a dû revoir certains processus et a décidé de suspendre le programme « *Opération réussite* » tel qu'il existait. Cette décision difficile a été basée non pas sur les objectifs du programme, auxquels l'UQAC adhère toujours, mais plutôt dans un souci de simplicité administrative où la lourdeur du processus existant en diminuait son efficacité. Encore et toujours soucieuse de la réussite de ses étudiants, l'UQAC a fait le choix de transférer aux départements la responsabilité de la réussite des étudiants en leur octroyant un budget de l'ordre de 200 000 \$ en 2013-2014 et de 300 000 \$ en 2014-2015 de manière à créer une synergie de tous les intervenants académiques, et ce, dans une optique de renforcement des différentes actions posées visant la réussite étudiante.

3.3.4. Le projet SYDRE

L'UQAC a développé le **SY**stème de **D**iffusion des **R**ésultats (**SYDRE**) qui, par l'accès informatique aux résultats intermédiaires, permet aux professeurs et aux directeurs de programmes de prendre des mesures d'encadrement particulières à l'intention des étudiants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage ou d'autre nature.

3.3.5. Le projet PROSPERE

PROSPERE (PROfil de Succès PERsonnel des Études) est un projet de recherche qui a été amorcé, au printemps 2003, par l'Université du Québec en collaboration avec quatre établissements du réseau UQ dont l'UQAC. Les objectifs de PROSPERE sont : 1) de développer un système de profilage des conditions de réussite des étudiants qui entreprennent un programme de baccalauréat, 2) de caractériser rapidement le profil de l'étudiant à l'entrée et d'identifier les facteurs susceptibles d'augmenter ou de diminuer les chances de réussite dans la poursuite des études, 3) de favoriser la relation entre le professeur et l'étudiant, 4) de faire une utilisation optimale et cohérente des ressources institutionnelles (encadrement, pédagogie, technologies) déjà disponibles aux étudiants et aux professeurs, et 5) de sensibiliser et de responsabiliser davantage les étudiants à leur réussite. Le système de profilage des conditions de réussite est constitué de trois éléments : un questionnaire en ligne rempli par les nouveaux étudiants dans un programme de baccalauréat, un profil personnel et confidentiel destiné à chaque étudiant ayant rempli le questionnaire qui permet de le situer sur 21 dimensions de réussite des études ainsi qu'un profil des répondants destiné aux directeurs de programmes et aux professeurs permettant à ces derniers de connaître la répartition globale des étudiants sur les dimensions de la réussite ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques et académiques.

Encore une fois, conséquence directe de la situation financière difficile au cours de l'année 2013-2014, PROSPERE a temporairement été suspendu mais devrait redémarrer dans un proche avenir.

3.4. Les ressources

Au plan de ses ressources humaines, l'UQAC compte 584 employés réguliers comprenant 24 cadres et cadres supérieurs, 236 professeurs ayant un âge moyen de 50 ans et dont 80 % possèdent un doctorat, 100 professionnels, 71 techniciens, 102 employés de bureau, 26 ouvriers spécialisés, 31 personnels administratifs et quelque 635 employés contractuels dont plus de 476 chargés de cours pour l'année 2013-2014 (dénombrement individuel). Ces derniers ont, depuis le début de la fondation de l'Université, assumé une part importante des enseignements (environ 50 % des activités de premier cycle). Cependant, il n'en demeure pas moins que, pour remplir sa mission fondamentale d'établissement d'enseignement supérieur, notamment au chapitre de l'enseignement du 2^e et du 3^e cycles, de la recherche et du développement régional (services aux collectivités), l'UQAC doit pouvoir compter sur un grand nombre de professeurs œuvrant à temps complet pour assumer l'ensemble de ces tâches.

Au chapitre du **corps professoral**, il importe ici de signaler que, depuis 2007-2008, l'Université a embauché près de cent professeurs, mais son plan d'effectifs n'a augmenté que d'une trentaine de postes en raison de plusieurs prises de retraite, de décès ou bien encore de départs pour occuper des postes dans d'autres universités. À cela, s'ajoute une disponibilité réduite sur le marché, compte tenu que, simultanément, plusieurs universités québécoises sont en période de renouvellement de leur corps professoral. Malgré cet état de fait, l'UQAC continuera de déployer tous les efforts pour assurer le renouvellement de ses ressources professorales et ainsi assurer la poursuite de sa mission d'enseignement et de recherche. Dans le même ordre d'idées, mentionnons que l'UQAC a conclu des ententes avec les commissions scolaires de la région qui lui permettent d'avoir recours à des ressources qui agissent comme superviseurs pour la formation des futurs maîtres. Ces personnes ont le statut de professeur invité en prêt de service (PIPS) et assument cette fonction pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans.

En ce qui a trait à la **tâche professorale**, l'UQAC continue à assurer une gestion responsable de la tâche d'enseignement des professeurs ainsi que des autres tâches professorales, cela, dans le respect de la convention collective actuellement en vigueur. Elle voit aussi à maintenir la charge globale de travail des professeurs (enseignement, recherche et service aux collectivités) à un niveau équivalent à celui rencontré dans les établissements universitaires comparables. Signalons qu'à l'UQAC, la tâche professorale comporte certaines singularités comme la diversité des cours dispensés, l'enseignement sur un vaste territoire, dans les communautés amérindiennes et à l'international, l'implication intense dans le milieu socioéconomique et culturel, l'administration pédagogique, etc. C'est dire que, comparativement aux professeurs œuvrant dans les universités urbaines, les professeurs de l'UQAC doivent fournir des efforts particuliers. En effet, dès leur embauche, ils doivent développer jusqu'à trois cours différents et préparer une douzaine de nouveaux cours durant leur carrière. De plus, ils sont appelés à enseigner le soir et les fins de semaine, les obligeant parfois à des déplacements de plus de 600 kilomètres du campus principal. Notons également que l'UQAC a mis en place des politiques de perfectionnement qui encouragent le développement et le ressourcement de son personnel.

Enfin, au chapitre de la structure organisationnelle et de la direction, il est important de souligner que les trois dernières années se sont avérées riches en changements sur le plan du renouvellement de plusieurs membres de la direction. En effet, pour ne nommer que ceux-ci, il y a eu la nomination d'un nouveau recteur, d'un nouveau vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, d'un nouveau vice-recteur aux ressources ainsi que de quatre nouveaux doyens, soit le doyen aux études, le doyen à la recherche et à la création, le doyen aux affaires départementales et le doyen associé au programme de médecine, le tout en diminuant le nombre de postes de cadre au plan des effectifs. Pour un aperçu général de la structure organisationnelle de l'UQAC, nous référons le lecteur à l'organigramme (Annexe 3).

3.5. Les services offerts aux étudiants et leur degré de satisfaction

3.5.1. Les services d'aide et de support

En vue de faciliter leur accueil, leur intégration et leur participation à la vie universitaire de même que leur développement personnel, l'UQAC propose une vaste gamme de services personnalisés à ses étudiants. C'est ainsi que ces derniers ont accès à des services d'aide financière, d'aide au métier d'étudiant, de consultation psychosociale de première ligne, de prévention et de promotion en santé, d'orientation scolaire et professionnelle et d'accueil, d'accompagnement et d'intégration pour les étudiants internationaux ou en situation de handicap. À ces supports de première ligne, s'ajoutent différentes activités para-académiques dont la plupart sont gratuites et visent à faciliter la réussite des études, tels des ateliers sur la gestion du stress et la gestion du temps, des sessions de formation en français et en informatique, des événements spéciaux de soutien et d'encadrement de projets étudiants (expositions, spectacles, conférences, etc.). De plus, l'UQAC a mis sur pied le Gala de l'implication justement pour reconnaître, de manière tangible, l'implication des étudiants à la vie universitaire. Enfin, durant leur séjour à l'UQAC, les étudiants ont aussi la possibilité de loger sur le campus en ayant accès à des résidences modernes et fort bien aménagées, et cela, à des coûts raisonnables. Quant à ceux qui désirent se loger hors campus, les Services aux étudiants leur donnent accès à une banque d'appartements et de chambres disponibles près de l'Université. L'Annexe 4 fournit plus de détails sur les différents services offerts aux étudiants.

3.5.2. Les ressources documentaires et les services offerts par la bibliothèque

Par le biais de son service de la bibliothèque, l'UQAC offre une collection adaptée à ses étudiants. 96 097 titres de périodiques numériques, incluant 34 046 titres gratuits et 414 titres de périodiques imprimés, sont mis à la disposition de la communauté universitaire. Sa collection de monographies totalise 321 037 documents incluant 267 227 monographies imprimées et 53 810 monographies numériques. Cette collection de monographies s'est accrue de plus de 3 000 titres par année au cours des cinq dernières années. Alors que le nombre de documents imprimés prêtés a diminué de 17 % depuis 10 ans, l'utilisation des ressources numériques s'est multipliée par neuf au cours de la même période. De plus, l'UQAC diffuse trois bibliothèques numériques en libre accès, soit *Les Classiques des sciences sociales*, le portail du *Service de documentation en études et interventions régionales (SDEIR)* et *Constellation*, le dépôt institutionnel de l'UQAC.

En plus des nombreux services de base offerts (prêt de documents, de salles de travail, d'équipement informatique, etc.), la bibliothèque de l'UQAC s'investit énormément dans le développement des compétences informationnelles des étudiants. Depuis septembre 2013, plus de la moitié des nouveaux admis dans les programmes de cycles supérieurs ont eu accès à un programme de formation de quinze heures sur les compétences informationnelles nécessaires à la réussite de leur projet d'études. Les étudiants de premier cycle ne sont pas oubliés. Depuis 2008, l'UQAC propose un modèle d'intégration des compétences informationnelles dans les programmes qui le désirent, ce programme formant les étudiants à exploiter l'information rendue disponible par la bibliothèque au cours de leurs études, mais aussi l'information accessible sur le Web pour les préparer à leur future vie professionnelle. Ainsi en 2013-2014, l'UQAC a dispensé 227 formations totalisant plus de 498 heures.

Le Service de la bibliothèque de l'UQAC offre un service de proximité exceptionnel à ses étudiants. Dès 2007, l'UQAC a débuté la délocalisation de ses bibliothécaires professionnels dans les départements. Ce changement organisationnel permet à ces derniers de faire partie de l'équipe départementale et d'adapter leurs services aux besoins spécifiques de l'équipe enseignante et de leurs étudiants. Cette délocalisation devrait se terminer au trimestre d'automne 2014. Les étudiants et les enseignants qui se présentent sur place à la bibliothèque sont accueillis par un technicien en documentation affecté à leur discipline qui les réfère, au besoin, au bibliothécaire professionnel.

L'UQAC adapte constamment son environnement physique aux besoins de ses étudiants. Ainsi, une salle de formation de 50 places a été construite ainsi qu'une salle de visionnement de 28 places. L'entrée de la bibliothèque a été entièrement repensée pour aménager des salles de lecture, améliorer les aires de circulation et transformer la qualité du service à la clientèle. La fréquentation de la bibliothèque a d'ailleurs augmenté de 15 % depuis dix ans.

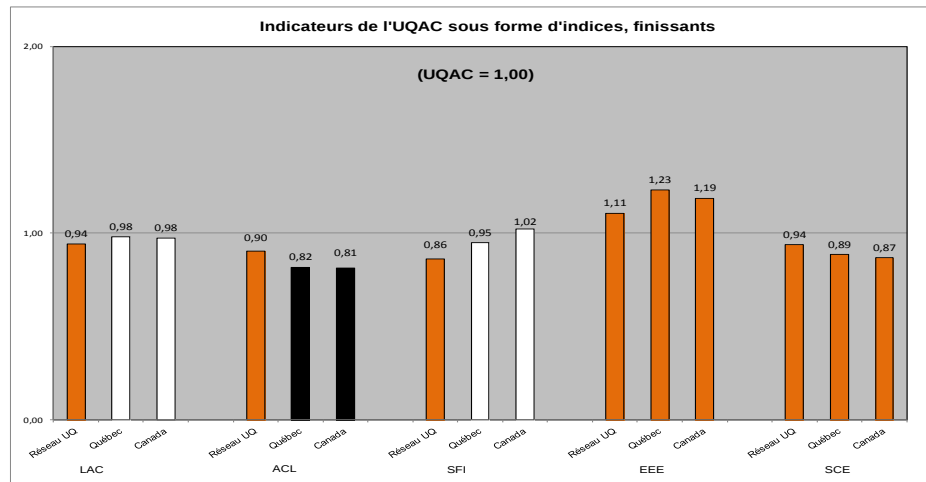
3.5.3. La mobilité internationale

Précisions que selon le magazine *Maclean's 2013 Canadian Universities Guidebook*, l'UQAC figure parmi les universités canadiennes ayant le plus grand nombre d'étudiants prenant part à des programmes d'études-échanges internationaux. Effectif depuis 2000, le programme de mobilité internationale du ministère de l'Éducation du Québec (maintenant le MESRS) a connu un essor important. Quelques 70 étudiants ont profité de bourses pour des séjours à l'extérieur du Québec variant entre deux et huit mois. En plus du programme du MESRS, l'UQAC investi d'importantes sommes à même son Fonds international. Ainsi, de 2007-2008 à 2012-2013, c'est 115 autres étudiants qui ont bénéficié d'un financement pour des projets de mobilité de court séjour dans plusieurs pays différents.

Pour l'UQAC, la mobilité internationale signifie également la **mobilité entrante**, laquelle y est bien présente. En effet, au trimestre d'automne 2014, les données préliminaires dénombrent 712 étudiants étrangers inscrits au campus de Chicoutimi faisant de l'UQAC l'université québécoise ayant la plus forte augmentation d'étudiants étrangers.

3.5.4. La satisfaction des étudiants

La satisfaction des étudiants à l'égard de leur institution universitaire relève très souvent du vécu de ces derniers lors de leur passage dans leur *Alma Mater*. À cet égard, l'UQAC fait très bonne figure. En effet, selon la *National survey of student engagement* (NSSE) de 2011, les étudiants de première année du premier cycle de l'UQAC donnent à 86 % une image positive de cette dernière alors que 87 % des étudiants en dernière année du baccalauréat indiquent qu'ils choisiraient de nouveau l'UQAC, si c'était à refaire. Le tableau suivant est très révélateur en ce sens qu'il démontre que pour la grande majorité des indicateurs utilisés par la NSSE, l'UQAC a un écart significatif positif par rapport à l'ensemble du réseau de l'Université du Québec et, en ce qui concerne plus particulièrement l'indicateur *Active and Collaborative Learning - ACL* (*Apprentissage actif et participatif*), l'UQAC obtient un écart très significatif par rapport non seulement au Québec mais au Canada tout entier. En complément d'information, mentionnons que l'indicateur *Enriching Educational Experiences* – EEE analyse la diversité du vécu académique et que la réalité d'une université située en région comme l'UQAC est beaucoup plus homogène qu'en milieu urbain, ce qui indique la justesse des réponses des étudiants sondés.



* Source : Analyse de la NSSE réalisée par la Direction de la recherche institutionnelle, UQ, Février 2012.

Code des couleurs pour les histogrammes

- Bâtonnet blanc : écart non significatif
- Bâtonnet orange : écart significatif avec un effet taille entre 0,20 et 0,49
- Bâtonnet noir : écart significatif avec un effet de taille de 0,5 ou +
- Bâtonnet bleu: niveau de significativité inconnu

Légende:

LAC: Effort demandé (Level of Academic Challenge)
 EEE: Diversité du vécu académique (Enriching Educational Experiences)
 ACL: Apprentissage actif et participatif (Active and Collaborative Learning)
 SCE: Qualité du milieu (Supportive Campus Environment)
 SFI: Interaction étudiants professeurs (Student-Faculty Interaction)

Enfin, soulignons également que, selon l'enquête *RELANCE – 2011 (promotion de 2009)* effectuée par le MELS, près de 78 % des bacheliers de l'UQAC occupent un emploi (moyenne québécoise se situant à 68 %), alors que le chiffre grimpe à 88 % pour ses détenteurs de maîtrise (moyenne québécoise se situant à 78 %), ces derniers occupant à 98 % un emploi à temps plein (moyenne québécoise se situant à 92 %), ce qui est très apprécié de la part des finissants.

3.6. L'impact de l'UQAC dans son milieu

Par sa seule présence, l'UQAC met à la disposition des populations qu'elle dessert toute une **gamme de services** : une vaste bibliothèque utilisant des technologies de pointe d'accès à l'information, un théâtre, une salle d'exposition, un pavillon sportif doté d'équipements modernes dont un terrain de soccer-football à surface synthétique, un aréna, l'accès à des activités socioculturelles variées, etc. Elle est aussi le théâtre d'importants forums nationaux et internationaux : colloques, congrès, séminaires, expositions, salons. Par le biais de ses ressources et de ses infrastructures, l'Université fait également preuve de leadership et d'expertise dans l'organisation et la tenue d'événements prestigieux, tout en permettant à la population d'y avoir accès de façon privilégiée.

À titre d'établissement d'enseignement supérieur œuvrant en région, elle dispose d'un **patrimoine académique équilibré** comportant un éventail de programmes d'études dans un ensemble de secteurs disciplinaires qui répondent adéquatement aux besoins de formation des régions qu'elle couvre et à ceux de l'ensemble du Québec. Au cours de ses quarante-cinq (45) années d'existence, elle a décerné plus de 58 700 diplômes, participant ainsi significativement à l'effort québécois de scolarisation, contribution qui met en lumière deux réalisations majeures dont l'UQAC est fière : une plus grande qualité de la main-d'œuvre et une contribution majeure au développement des entreprises des régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de Charlevoix, de la Côte-Nord et du Québec.

De plus, grâce à l'implication dynamique de son milieu d'appartenance, du support financier des deux paliers de gouvernement (provincial et fédéral), de l'industrie et de plusieurs entreprises, l'UQAC a réussi à mettre en place de nombreux **partenariats**. Ce sont des partenariats qui lui permettent d'œuvrer dans le domaine de la recherche contextualisée, laquelle est axée sur la résolution de problèmes théoriques et fondamentaux, mais dans une perspective d'application pratique. Ce type de recherche s'inscrit adéquatement dans le courant de la société du savoir où il est de plus en plus reconnu que la richesse économique et sociale d'une collectivité repose davantage sur les résultats de la recherche scientifique, le transfert technologique et l'innovation sociale (production des connaissances) que sur la seule exploitation des ressources naturelles. De ce point de vue, l'UQAC joue un rôle de premier plan permettant d'assurer un mieux-être aux populations qu'elle dessert et, par voie de conséquence, à la société québécoise. Cette responsabilité, l'UQAC l'assume pleinement en conduisant des travaux de recherche par l'intermédiaire d'unités de recherche reconnues institutionnellement (Annexe 5). Ici, il importe de rappeler que la recherche universitaire constitue un élément particulièrement important des stratégies régionales d'innovation et de renforcement de la compétitivité des activités constituant l'ossature socioéconomique des communautés desservies. Les travaux de recherche réalisés à l'UQAC contribuent, il va sans dire, au développement régional grâce aux capitaux attirés, au personnel hautement qualifié qui y est formé, à la production de connaissances, de procédés, de produits et de services favorisant le développement économique, culturel et social du milieu.

L'UQAC entretient également des liens privilégiés avec ses **partenaires de l'éducation** que sont les collèges et les commissions scolaires qui œuvrent sur le même territoire, notamment au sein du *Conseil interordres de l'éducation au Saguenay—Lac-Saint-Jean*, de même qu'avec les PME intéressées à intégrer les plus récents développements dans leurs façons de faire. Au chapitre des accords avec l'entreprise et les communautés, l'UQAC dispose d'un service de formation continue, le Centre du savoir sur mesure (CESAM), qui poursuit la mission d'offrir des services de formation visant le développement de compétences liées à une pratique professionnelle ou à la prise en charge de son développement personnel.

Au plan de l'emploi, l'UQAC contribue, de plus en plus en raison de la qualité de ses diplômés, au renouvellement de la main-d'œuvre que requièrent les organismes privés et publics œuvrant dans les régions qu'elle couvre, mais aussi ceux intervenant au Québec.

Par ailleurs, d'un strict **point de vue économique**, signalons qu'en avril 1999, un professeur du Département des sciences économiques et administratives a réalisé une étude d'impacts socioéconomiques de l'UQAC, étude réalisée sur la base des opérations budgétaires de l'année 1997-1998. Il est ressorti de cette étude, qu'avec un budget de fonctionnement de 42,3 M\$ et des subventions et contrats de recherche de 7,3 M\$ autorisant une masse salariale de 33,7 M\$, l'UQAC générerait un impact économique total de 58,6 M\$ au Saguenay—Lac-Saint-Jean et 1 633 emplois indirects. Aujourd'hui, il n'est probablement pas exagéré de penser qu'avec un budget de fonctionnement de l'ordre de 94 M\$, comportant une masse salariale de 74 M\$ et des octrois de recherche totalisant près de 20 M\$, l'UQAC est à même de générer un impact financier d'au moins 100 M\$. C'est dire que, du seul point de vue économique, l'UQAC représente un agent de développement majeur pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Considérant l'ensemble de ces éléments, il n'est pas exagéré de conclure que l'UQAC représente plus qu'une réussite institutionnelle, elle est le résultat d'une réussite collective et coopérative.

4. L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE INSTITUTIONNELLE PAR RAPPORT À D'AUTRES UNIVERSITÉS CANADIENNES

4.1. L'analyse comparative : le pourquoi et les paramètres retenus

En vue de répondre à une préoccupation des membres de la Commission de la culture et de l'éducation, l'UQAC a identifié quatre universités canadiennes avec lesquelles il lui a semblé approprié de se comparer en considérant, au préalable, la taille (nombre d'effectifs étudiants) et la vocation de chaque établissement (caractère régional de leur mission et accessibilité). L'analyse comparative s'est effectuée sur la base de quelques paramètres communs, tels le profil des nouveaux inscrits, le taux de diplomation, les dépenses par étudiant équivalent à temps complet pondéré (EEETCP), le volume de recherche et la persévérance scolaire. Toutefois, avant de s'engager dans cet exercice de comparaison, il nous paraît important de rappeler la mission première de l'UQAC, telle que définie par le Législateur, lors de sa création en 1969.

Ainsi, l'UQAC est une université à vocation générale, œuvrant en région, avec un mandat particulier de favoriser l'accessibilité aux études universitaires autant en formation initiale qu'en formation continue. La caractéristique **d'université œuvrant en région** est partagée avec plusieurs universités québécoises et d'autres établissements situés en dehors des grands centres dans les autres parties du Canada.

Deux autres caractéristiques de l'UQAC découlent logiquement de ce mandat. Ainsi, la **vocation générale** s'impose comme service à la population de la région (études de premier cycle) et profite des particularités de la région d'implantation pour favoriser le développement de la recherche et de la formation de chercheurs (études de cycles supérieurs). Cette vocation implique donc un portefeuille de programmes diversifié au premier cycle et le développement ciblé de plusieurs programmes d'études supérieures. Cette vocation correspond à ce que les anglophones appellent « comprehensive university » et se distingue clairement de la vocation « liberal arts »¹ qu'ont adoptée plusieurs universités canadiennes de taille modeste.

Le mandat **d'accessibilité** implique donc que l'UQAC accepte tous les étudiants qualifiés sans autre sélection (sauf quelques programmes contingentés pour des raisons matérielles ou d'organisation) et qu'elle offre de nombreux cours et programmes à temps partiel et des activités de formation continue créditées ou sur mesure. Le mandat d'accessibilité distingue l'UQAC de plusieurs universités canadiennes qui ont des règles de sélection des étudiants pour l'ensemble de leurs programmes; c'est généralement le cas pour les institutions à vocation « liberal arts ».

4.2. Universités hors Québec avec lesquelles l'UQAC peut se comparer

Tel qu'évoqué précédemment, une analyse sommaire a permis de sélectionner les quatre établissements suivants. Pour chacun d'eux, une brève description est présentée à laquelle s'ajouteront quelques éléments de comparaison avec l'UQAC.

¹ Une caractéristique importante des programmes de type « liberal arts » est la résidence sur le campus. Dans le système québécois, la formation « liberal arts » est plutôt dévolue aux cégeps avec leurs cours obligatoires de formation générale (philosophie, littérature, etc.).

- L'Université **LAURENTIENNE**, établie en 1960, est située dans le nord de l'Ontario (Sudbury). Cet établissement universitaire est celui qui ressemble le plus à l'UQAC par sa taille, ses groupes-cours à échelle humaine, son implantation dans une grande région caractérisée par ses ressources naturelles, sa vocation générale, son accessibilité, son implication en recherche, son offre de formation ainsi que dans sa réponse aux besoins des Premières Nations. Elle diplôme ses étudiants de baccalauréat dans une proportion de 73 % alors que l'UQAC réussit à diplômer les siens dans une proportion de 68 % et ce, malgré le fait que les nouveaux étudiants de l'UQAC ont une moyenne générale à l'entrée de 75,1 % comparativement à 81 % pour l'université installée à Sudbury. Elle en diffère cependant par le taux de rétention de ses étudiants de 1^{re} année de l'ordre de 82,7 %, lequel est inférieur à celui de l'UQAC, soit 83,6 %, et par un développement beaucoup plus marqué des résidences étudiantes (1 622 places par rapport à 250 pour l'UQAC). Son budget d'opération par étudiant équivalent à temps complet (15 482 \$) est supérieur à celui de l'UQAC (11 228 \$), laquelle profite moins des économies d'échelle. Dans le but de mieux remplir son mandat d'université sise en région, l'Université Laurentienne, qui se classe neuf points de position inférieure (38^e rang) à l'UQAC (29^e rang) au classement général de *RESEARCH Infosource 2014*, et ce, malgré sa faculté de médecine, réalise des activités de recherche qui prennent appui sur des problématiques régionales et qui débouchent sur des connaissances universelles, lesquelles peuvent être appliquées à d'autres milieux et à l'étranger. Tout comme l'UQAC, elle offre également la possibilité à ses étudiants, incluant ceux de premier cycle, de participer activement à des projets de recherche conduits par les professeurs.
- L'Université de **MONCTON**, située à Frédéricton (Nouveau-Brunswick), se compare assez bien à l'UQAC, entre autres, par l'existence de trois campus (Moncton, Edmundston et Shippagan). Fondée depuis plus de cinquante ans (1963), elle s'applique à remplir son mandat en répondant aux besoins et aux attentes des populations acadiennes du Nouveau-Brunswick et de la région de l'Atlantique en général. À l'instar de l'UQAC, elle est un établissement de petite taille à vocation générale et offre un enseignement personnalisé dans un environnement d'apprentissage convivial. Ses nouveaux inscrits ont une moyenne générale à l'entrée de 84,4 % par rapport à 75,1 % à l'UQAC. Quant à son taux de diplomation, il se situe à 60,5 %, soit environ 8 % de moins que celui de l'UQAC (68 %). Elle excelle dans plusieurs programmes de formation et compte plus de 30 centres, chaires ou instituts de recherche. Pour sa part, l'UQAC aligne plus de 55 unités de recherche accréditées, dont 5 centres, 18 chaires, 7 groupes et 26 unités en partenariat avec des intervenants des milieux institutionnels et industriels. Selon le classement de l'année 2014 établi par *RESEARCH Infosource*, l'Université de Moncton se situe au 47^e rang comparativement à l'UQAC qui occupe la 29^e position, laquelle se situe ainsi dans le premier tiers des universités canadiennes. Quant au taux de rétention de ses étudiants de 1^{re} année, il est inférieur à celui de l'UQAC, soit un taux de 82 % pour l'Université de Moncton versus 83,6 % pour l'UQAC. Son budget d'opération par étudiant équivalent à temps complet (12 260 \$) est supérieur à celui de l'UQAC (11 228 \$) dont la taille est très similaire à celle de l'Université de Moncton.
- L'Université de **LETHBRIDGE**, fondée en 1967, est aussi un établissement de taille modeste située dans le sud de l'Alberta (sud-ouest de Calgary). Elle offre des programmes de type « liberal arts » dans un environnement d'apprentissage personnalisé, flexible et convivial où l'interaction directe professeur-étudiants est très présente. Elle est en quelque sorte le Mount Allison de l'Ouest. Elle se compare à l'UQAC par sa solide implantation régionale et par une politique d'accessibilité aux études universitaires. Ses nouveaux étudiants détiennent une moyenne à l'entrée de 80,7 %, ce qui est plus élevé qu'à l'UQAC (75,1 %). Avec un taux de diplomation de 76,4 %, soit 8 points de pourcentage de plus que l'UQAC (68 %), l'Université de Lethbridge occupe une place enviable parmi les quatre établissements retenus dans cette analyse comparative.

De la même manière que l'UQAC, elle jouit aussi d'une longue culture d'implication de ses étudiants dans la vie universitaire. Elle dispose de 986 places de résidences, soit un ratio de 14 % par rapport au nombre d'étudiants équivalents à temps complet, ce qui est beaucoup plus élevé qu'à l'UQAC (5,7 %). Au chapitre du taux de rétention des étudiants de 1^{re} année, l'Université de Lethbridge (75 %) est derrière l'UQAC (83,6 %) d'un peu moins de 9 points de pourcentage. Pour ce qui est des subventions de recherche, la performance de l'UQAC (29^e) est supérieure à celle de LETHBRIDGE qui affiche un 36^e rang au classement général de *RESEARCH Infosource 2014*. Quant au budget d'opération par étudiant équivalent à temps complet, celui de l'Université de Lethbridge (14 996 \$), qui a plus du double d'étudiant à temps complet par rapport à l'UQAC, est plus avantageux que celui de cette dernière (11 228 \$).

- L'Université **TRENT** à Peterborough (Ontario) est une université hautement interactive. Créée en 1963, cette université mise donc sur la relation enseignant-étudiants et sur un processus d'apprentissage créatif. De ce fait, elle est considérée comme un établissement très convivial. Toutefois, elle compte moins de professeurs puisqu'elle utilise un professeur pour environ 29 étudiants tandis que le ratio est de 20,4 étudiants pour un professeur à l'UQAC, ce qui favorise les échanges et l'interaction. Il faut également souligner que malgré le fait que la clientèle de l'Université Trent à l'entrée a une moyenne de 80 % alors que celle de l'UQAC se situe à 75,1 %, ainsi que leur taux de diplomation respectif qui avoisine les 71,9 % et 68 %. Ajoutons, par ailleurs, que la véritable marque de commerce de l'Université Trent est son éventail de programmes interdisciplinaires qui permettent aux étudiants d'élargir leur horizon de savoir et développer leur sens critique. À ce chapitre, l'UQAC n'est pas en reste, puisque ses étudiants ont également la possibilité d'inclure d'autres formations disciplinaires dans leur programme d'études. Malgré qu'elle soit une institution de petite taille, ses étudiants de premier cycle peuvent facilement s'intégrer à des projets de recherche, comme c'est d'ailleurs le cas à l'UQAC. Se positionnant au 40^e rang du classement du *RESEARCH Infosource 2014*, l'Université Trent connaît une bonne performance en recherche, quoique l'UQAC la devance tout de même de 11 positions. Son taux de rétention de ses étudiants de 1^{re} année s'établit à 76,5 % comparativement à 83,6 % pour l'UQAC. Quant à son budget d'opération par étudiant équivalent à temps complet (11 328 \$), il est plus avantageux que celui de l'UQAC (11 228 \$) dont la taille est plus petite.

4.3. La performance de l'UQAC : quelques constats

Dans cette analyse comparative, l'UQAC a choisi deux (2) établissements à vocation générale (Moncton et Laurentienne) et deux autres universités à vocation plus restreinte, mais qui favorisent nettement l'accessibilité: l'Université Trent qui met l'accent sur l'enseignement à des petits groupes dans le cadre de programmes interdisciplinaires et l'Université de Lethbridge qui offre surtout une programmation de type « liberal arts ».

La principale raison de ce choix repose sur le fait qu'il est toujours un peu délicat de se comparer à un seul établissement, cela, quels que soient les paramètres choisis. Il suffit de lire attentivement le tableau 1 ci-dessous pour se rendre compte qu'aucune université n'excelle simultanément dans tous les indicateurs quantitatifs identifiés, chacune ayant ses particularités et ses créneaux d'excellence en formation et en recherche.

Une analyse sommaire des paramètres retenus indique que l'UQAC est l'une de celles qui performant le plus en recherche. En effet, dans sa publication de 2012, *RESEARCH Infosource* positionne l'UQAC au 1^{er} rang des dix meilleures universités canadiennes pour leur croissance et dans les publications de 2013 et 2014 de cette même revue, l'UQAC occupe le 29^e rang au classement général, devançant ainsi les quatre universités avec qui elle se compare. À vrai dire, l'UQAC se situe dans le premier tiers de l'ensemble des universités canadiennes, malgré le fait que 20 % de ses professeurs ne possèdent pas de doctorat.

C'est là une performance dont elle est très fière et qu'elle entend améliorer au cours des prochaines années. Mentionnons également que l'UQAC, compte tenu de l'âge moyen de ses effectifs professoraux, est de plus en plus engagée dans une phase de renouvellement de son corps professoral et exige que ses futurs candidats détiennent un diplôme de doctorat pour obtenir un poste. Il y a tout lieu de croire que la proportion de détenteurs de doctorat qui s'établit actuellement à 80 %, devrait encore s'améliorer dans un avenir prévisible.

Au chapitre de la diplomation des étudiants, l'UQAC se situe derrière les universités Lethbridge, Laurentienne et Trent. L'UQAC consacre d'ailleurs, depuis maintenant 10 ans, beaucoup d'efforts pour améliorer la réussite des études en investissant annuellement une somme de 125 000 \$ pour la réalisation de projets axés sur des mesures ciblées d'encadrement et de résolution de difficultés d'apprentissage, notons qu'en 2013-2014, cette somme a été bonifiée pour atteindre 200 000 \$ et qu'en 2014-2015, elle s'élève à 300 000 \$. Cette volonté institutionnelle de maintenir la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'institution est d'ailleurs inscrite à l'intérieur du *Plan stratégique 2013-2018*. Au-delà des efforts considérables déployés depuis quelques années à la réussite des études, il faut noter que les nouveaux inscrits à l'UQAC affichent une moyenne générale au cégep de 75,1 %. Et pourtant, elle réussit à décerner un diplôme de baccalauréat à près de 68 % d'entre eux, cela sans faire de compromis sur la qualité de la formation, ce qui en soi, est une bonne performance. Par ailleurs, il faut ajouter à cela que 64 % de la clientèle étudiante de l'UQAC est composée d'étudiants de « première génération » c'est-à-dire d'étudiants issus de familles où ni le père ni la mère ne détiennent de diplôme universitaire. Il faut dès lors convenir qu'une forte proportion de ces derniers ne bénéficie pas, à priori, d'un environnement favorable pour mener à terme des études universitaires.

Pour ce qui est des dépenses d'opération par étudiant équivalent à temps complet (EEETC), l'UQAC est nettement défavorisée par rapport aux quatre autres institutions, et ce, malgré le fait que le nombre de ses EETC soit inférieur à celui des quatre autres universités retenues dans cette analyse comparative. Ainsi, en vertu de sa taille modeste, l'UQAC profite moins des économies d'échelle que les universités de plus grande taille. Cette différence devient de plus en plus marquée au fil du temps. De plus, ces universités, en raison de l'absence des collègues, réalisent des économies d'échelle importantes grâce à une année supplémentaire au premier cycle. La taille des groupes étant plus importante en début de programme, l'UQAC s'en trouve directement pénalisée.

**ANALYSE COMPARATIVE AVEC
D'AUTRES UNIVERSITÉS CANADIENNES**
Tableau 1

UNIVERSITÉ	PROV.	ÉTUDIANTS			Nouv. INS Moyenne	DIPLOM. %	RÉS. (places)	RAPPORT Rés./EEETC	DÉPENSES \$/EEETC	Frais Scolarité	RECHERCHE		Rétention %	Étudiant/ Prof	Interna. Nb. Total é.	CARAC. RÉGIONAL	VOCATION	ACCES.
		EETC	EETP	TOTAL							M \$	Rang						
Université du Québec à Chicoutimi	Qc	4350	2519	6869	75,1%	68,1%	264	6,1%	11 228 \$	2 224 \$	27 418 \$	29	83,6%	20,43	8,3%	SLSJ, C-N, MTL, Chalevoix	Générale	Oui
Université de Moncton +	NB	4819	1144	5963	84,4%	60,5%	625	13,0%	12 260 \$	6 232 \$	8 596 \$	47	82,0%	14,5	14,0%	Acadie	Générale	Oui
Université Laurentienne	Ont	6682	2652	9334	81,0%	73,1%	1622	24,3%	15 482 \$	6 402 \$	16 442 \$	38	82,7%	17,4	5,2%	Sudbury+N ord	Générale	Oui
Trent University	Ont	6824	1226	8050	80,0%	71,9%	1219	17,9%	11 328 \$	7 279 \$	14 310 \$	40	76,5%	29,1	5,9%	Peterborou gh	Inter. +	Oui
University of Lethbridge	Alta	7191	1062	8253	80,7%	76,4%	986	13,7%	14 996 \$	5 903 \$	17 228 \$	36	75,0%	16,2	6,6%	Sud Alberta	L.A.	Oui
University of Guelph*	Ont	24981	2867	27848	82,1%	81,5%	4585	18,4%	8 553 \$	6 982 \$	158 255 \$	13	91,6%	30,9	3,8%	Ont	Gén.	Oui

NOTES: A moins d'indication contraire, les données proviennent du classement annuel 2014 de Maclean's, à l'exception de l'UQAC pour qui les données proviennent pour l'essentiel de son Rapport annuel/Loi 95, données de 2013-2014.

* Il s'agit d'une "comprehensive university", c'est-à-dire une université œuvrant à tous les cycles d'études et en recherche. Par sa taille et son volume de recherche, elle ne peut être retenue pour fins de comparaison avec l'UQAC. Elle apparaît toutefois dans le tableau comme une université de référence en tant qu'un des "modèles" de formation dont l'UQAC envisage de s'inspirer.

EETC: Effectifs étudiants à temps complet.

EETP: Effectifs étudiants à temps partiel.

EEETC: Effectifs étudiants équivalents à temps complet.

NOUV. INS: Moyenne générale des nouveaux étudiants provenant du cégep ou du "High school" qui se sont inscrits au trimestre d'automne 2013. À noter que pour l'UQAC, il s'agit d'une conversion approximative étant donné le système québécois de la Cote « R ».

DIPLOM.: Indique la proportion des étudiants inscrits à plein temps dans un programme de baccalauréat qui ont obtenu leur diplôme après 7 ans d'études, sauf pour l'UQAC où c'est plutôt 6 ans d'études.

Rés./EEETC: Le rapport "Résidences/EEETC" est un indicateur du type de campus. S'il est voisin de 25 %, cela implique que la plupart des étudiants logent sur le campus.

Dépenses \$/EEETC: Dépenses de fonctionnement reliées à l'enseignement sur effectifs étudiants équivalents à temps complet (EEETC).

RECHERCHE: Subventions et octrois de recherche obtenus en 2013 tel que recensés par *Research Infosource TOP 50 Research Universities 2014*.

Rétention: Nombre d'étudiants de 1ère année toujours inscrits après 1 an d'études; Cet indicateur reflète le succès d'une université en persévérance scolaire.

Étudiants/prof: Ratio du nombre d'étudiants par professeur

Interna.: Pourcentage d'étudiants internationaux sur le nombre total d'étudiants

CARAC. RÉGIONAL: Réfère au nom de la région d'appartenance.

VOCATION: Générale signifie un portefeuille étendu de programmes de 1^{er} cycle et plusieurs programmes d'études de cycles supérieurs ainsi que la réalisation d'activités de recherche.

Inter + indique une programmation de type interdisciplinaire et la réalisation d'activités de développement de la critique sociale.

L.A. correspond à une programmation de type "Liberal Arts".

ACCES.: En principe tous les candidats qualifiés sont acceptés, sauf s'il existe des contingentements ponctuels.

4.4. L'Université de Guelph comme une source d'inspiration

L'Université de **GUELPH** n'a pas été retenue pour fins de comparaison avec l'UQAC, notamment en raison de sa taille et de son volume de recherche. Elle apparaît toutefois dans le tableau précédent comme une université de référence en tant qu'un des « modèles » de formation dont l'UQAC s'inspire. Créée en 1964, elle est renommée au Canada et dans le monde comme établissement de recherche intensive et centrée sur ses étudiants. Elle se caractérise aussi par l'emphase qu'elle consacre à la collaboration multidisciplinaire. Elle est d'ailleurs classée dans les premiers rangs des universités de sa catégorie (comprehensive university) en occupant le 13^e rang au classement général de *RESEARCH Infosource 2014*. (24 981 EETC). Située dans le sud-ouest de l'Ontario, elle est une institution à vocation générale qui œuvre aux trois cycles d'études. Elle compte trois campus régionaux qui offrent un éventail de programmes diversifiés et attache beaucoup d'importance à chaque aspect de la vie académique. C'est ainsi que les étudiants, dès leur première année d'études, ont l'occasion de travailler en petits groupes, dans le cadre de séminaires interdisciplinaires, où ils sont invités à résoudre des problèmes concrets de la vie sociétale. L'UQAC, inspirée par ce modèle, a inscrit à l'intérieur de son *Plan stratégique 2013-2018* un axe d'intervention spécifique visant la promotion de l'interdisciplinarité afin de favoriser le développement chez ses propres étudiants de compétences génériques de base indispensables à l'exercice d'une profession. Mentionnons également qu'au chapitre de la diplomation (68,1 %) et de la rétention (83,6 %) des étudiants, l'UQAC se situe nettement en deçà de l'Université de Guelph (81,5 % pour la diplomation et 91,6 % pour la rétention). Toutefois, cette dernière accueille ses étudiants au 1^{er} cycle avec une moyenne générale de 82,1 %, ce qui n'est pas le cas pour l'UQAC (75,1 %). Soulignons aussi que l'Université de Guelph est bien pourvue en résidences étudiantes puisque son ratio se situe à 18,4 %. Ce ratio est sans aucune commune mesure comparable avec celui de l'UQAC qui s'établit à 6,1 %, laquelle a cependant un rapport d'étudiants à temps complet de 63,3 % comparativement à 89,7 % pour l'Université de Guelph. Pour ce qui est du budget d'opération par étudiant équivalent à temps complet, celui de l'Université de Guelph (8 553 \$) est inférieur à celui de l'UQAC (11 228 \$) cette dernière ayant toutefois une taille cinq fois moindre que l'Université de Guelph, laquelle bénéficie sans doute, d'une plus grande économie d'échelle.

5. LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'année 2012, après dix années à la barre de l'Institution comme recteur, Monsieur Michel Belley a cédé sa place à Monsieur Martin Gauthier. Ainsi, un des premiers mandats du nouveau recteur a été l'élaboration d'une nouvelle planification stratégique pour l'Université du Québec à Chicoutimi. Fort d'une très large consultation qui s'est échelonnée au cours de l'année 2012-2013, le nouveau *Plan stratégique 2013-2018* de l'UQAC fut adopté en juin 2013. L'Annexe 6 fait état, par le biais des priorités institutionnelles et de leurs suivis, du bilan des deux années qui se sont écoulées entre le terme du *Schéma directeur 2006-2011* et l'adoption du nouveau. Dans son *Plan stratégique 2013-2018*, que vous trouverez à l'Annexe 7, l'UQAC identifie 3 enjeux, 7 orientations et 24 objectifs, chacun des objectifs étant articulé autour d'un nombre limité d'axes d'intervention tous associés à des indicateurs de performance par le biais des plans d'action 2014-2015 (également en Annexe 7). Les trois enjeux ciblés par l'UQAC sont :

- Poursuivre le développement de l'UQAC;
- Favoriser une meilleure cohésion dans la communauté universitaire et l'intégration de l'UQAC à son milieu;
- Adopter une vision novatrice de l'enseignement, de la recherche et de la création.

Afin de bien circonscrire ces enjeux dans un contexte qui soit le plus favorable possible, l'UQAC s'est doté de sept orientations, lesquelles comptent chacune des objectifs à atteindre et ce, avec le même **leitmotiv**, celui de la réussite :

- **Amélioration de l'utilisation des ressources de l'Université**

- Assouplir et alléger les politiques et les processus administratifs
- Améliorer les compétences en gestion du personnel
- Optimiser l'utilisation des actifs en recherche et en création

- **Élargissement du bassin de recrutement**

- Augmenter l'effectif étudiant et en améliorer la rétention
- Augmenter le financement accordé aux étudiants de cycles supérieurs

- **Exploration de nouvelles avenues pour le développement et le financement de la recherche et de la création**

- Consolider et renforcer les créneaux d'excellence existants
- Soutenir les domaines de recherche et de création émergents en s'inspirant de la réalité régionale et des particularités de l'UQAC
- Valoriser et développer la recherche et la création des secteurs des arts et des humanités
- Encourager le partage des connaissances, la diffusion artistique et technologique vers des organisations externes
- Planifier la relève en recherche et en création
- Améliorer le soutien à la recherche et à la création

- **Collaboration accrue entre les membres de la communauté universitaire**

- Améliorer le sentiment d'appartenance des membres de la communauté universitaire
- Mobiliser la communauté universitaire autour de thèmes porteurs et communs
- Améliorer la circulation et l'échange de l'information
- Valoriser une relation harmonieuse dans un milieu d'études et de travail

- **Rapprochement de l'Université avec son milieu d'appartenance**

- Améliorer l'intégration de l'UQAC dans son milieu d'appartenance, favoriser les collaborations et renforcer sa présence sur le territoire
- Améliorer l'image et la notoriété de l'UQAC

- **Insertion de thèmes d'intégration transversale dans l'enseignement, la recherche et la création**

- Contribuer à l'amélioration de la pensée critique des étudiants et à leur capacité à l'exprimer
- Promouvoir l'approche pédagogique participative
- Établir un meilleur arrimage de l'enseignement et de la recherche/création

- **Soutien à l'expertise pédagogique du corps enseignant**

- Mettre des services de pédagogie universitaire à la disposition du corps enseignant
- Reconnaître l'enseignement
- Améliorer l'accessibilité aux nouvelles technologies et aux outils pédagogiques de nouvelle génération pour le corps enseignant
- Améliorer les compétences informationnelles de l'ensemble des étudiants

6. LES DÉFIS À RELEVER

Au moment d'écrire ces lignes, l'UQAC doit revoir son budget qu'elle anticipe déficitaire suite aux nouvelles coupes gouvernementales de l'ordre de 3,3 M\$ pour 2014-2015. L'UQAC devra faire face aux défis d'accroître la fréquentation universitaire des étudiants de son bassin naturel, attirer davantage d'étudiants internationaux qui sont grandement attirés par les grands centres et contenir les coûts croissants de la formation. Elle devra également augmenter ses efforts de recherche afin d'accroître la participation des étudiants aux cycles supérieurs. De plus, l'UQAC devra miser davantage sur la contribution des fonds de dotation. En bref et de façon aléatoire, voici les principaux défis auxquels l'UQAC fait face :

- **Accroître la fréquentation des études universitaires malgré un contexte de changement de structure démographique défavorable** (baisse de la natalité, perte migratoire, vieillissement de la population, etc.) conduisant à la décroissance des effectifs scolaires dans les commissions scolaires et les collèges couvrant le même territoire que l'UQAC. Cela suppose que cette dernière devra mieux couvrir le territoire, recruter de nouvelles catégories d'étudiants (étudiants à temps partiel de diverses tranches d'âges, Premières Nations, etc.), augmenter la rétention des finissants des collèges de la région et de la Côte-Nord, favoriser l'immigration académique en région et améliorer la persévérance aux études ainsi que la réussite de ses étudiants. Cette situation implique aussi que l'UQAC intensifie ses interventions en **formation continue** afin de répondre aux besoins de perfectionnement et de mise à niveau des personnes en situation de travail. Tout cela, en vue de favoriser l'accessibilité aux études universitaires en région et la qualité de la formation.
- **Affirmer son identité institutionnelle** en consolidant ses créneaux d'excellence en formation et en recherche mais également en soutenant ceux qui émergent de manière à lui permettre d'assurer le développement d'avenues prometteuses dans l'optique de bien se positionner par rapport aux meilleures universités. En conjonction avec cette stratégie de différenciation, développer et mettre en œuvre une stratégie de **communication et de visibilité institutionnelles** axée sur la mise en valeur des diplômes qu'elle décerne et sur la valeur ajoutée par les multiples partenariats qu'elle entretient aux plans régional, national et international.
- **Assurer le renouvellement et le transfert des connaissances de ses effectifs en recherche.** Dans un contexte où plusieurs de ses chercheurs de haut niveau sont plus près d'une retraite bien méritée que l'inverse, un des grands défis pour l'UQAC sera d'assurer le renouvellement et, si possible, le transfert des connaissances de ces personnes. Il est important de souligner une particularité propre aux universités de plus petite taille à l'égard du renouvellement des ressources professorales, soit, d'une part, la capacité financière limitée de ces dernières d'attirer des sommités déjà bien établies dans différents créneaux de recherche et, d'autre part, par voie de conséquence, les sommes importantes dont elles doivent disposer pour soutenir le développement des jeunes chercheurs qu'elles recrutent pour en faire des sommités. Actuellement, les modes de financement en recherche concentrent leur soutien davantage pour les jeunes chercheurs et ceux dont la notoriété est solidement ancrée, ce qui laisse un grand pan de chercheurs au centre de ce spectre qui ne bénéficie pas ou très difficilement de soutien financier. L'UQAC devra donc mettre en œuvre les moyens pour attirer et retenir de nouvelles ressources prometteuses, lui permettant ainsi de conserver ses expertises et de développer d'autres créneaux porteurs.
- **Consolider et entretenir chez les diplômés leur sentiment de fierté et d'appartenance institutionnelle.** Cela suppose que l'UQAC renforce ses liens avec ses diplômés en vue de les associer à son développement et à son rayonnement institutionnels et maintienne à jour les informations de nature publique sur ces derniers afin d'être en mesure de mieux faire connaître leurs réussites professionnelles et leurs réalisations exemplaires.
- **Atteindre à nouveau l'équilibre budgétaire.** Cela implique que l'UQAC pratique une gestion efficiente de ses ressources et dispose d'un financement stable en adéquation avec sa nature d'institution publique de taille modeste œuvrant en région.

- **Alléger les processus administratifs notamment** par une réorganisation du travail au sein de l'Université et faire des représentations auprès de l'appareil gouvernemental afin qu'il diminue l'intensité, sans valeur ajoutée, des redditions de comptes.

7. SUIVIS RELATIFS AUX RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

- a) ***QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire s'assurent d'avoir un plan de gestion des ressources humaines en prévision des postes de professeurs à pourvoir au cours des prochaines années***

Pour la première fois à l'UQAC, les départements se sont vu demander en 2013 d'évaluer leur besoin pour les trois prochaines années. En effet, dans le cadre du processus de suivi entourant la planification quinquennale de l'UQAC et à l'instar des autres unités administratives de l'université, les directions départementales doivent produire un plan d'actions comportant leur besoin en ressources, qu'elles soient humaines, financières ou matérielles. Déjà, certains départements avaient effectué un travail de planification de leur besoin en professeurs pour les années à venir.

- b) ***QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire intensifient leurs efforts pour hausser les taux de persévérance et de réussite, particulièrement aux cycles supérieurs***

Il est effectivement très préoccupant d'observer un taux de persévérance et de réussite aussi faible aux cycles supérieurs à l'UQAC : taux de diplomation à la maîtrise après quatre ans de 55,7 %, de 54,8 % après six ans et de 34,5 % au doctorat après huit ans. Toutefois, cette donnée doit impérativement être analysée en parallèle avec le taux de sélectivité élevé de l'institution. En effet, l'UQAC a, comme tout le réseau de l'Université du Québec, une mission d'accessibilité aux études supérieures. Ainsi, le taux de sélectivité à la maîtrise de l'UQAC à l'automne 2011 était, après la TÉLUQ, le plus haut de l'ensemble des institutions de niveau universitaire au Québec, soit de 82 %, alors que la moyenne québécoise se chiffrait à 56 %. Au doctorat, ce taux était de 56 % alors que la moyenne québécoise se situait à 41 %.

Malgré tous ces chiffres, l'UQAC est consciente de cette situation et des efforts à effectuer afin d'améliorer, tout en tenant compte de son contexte, la réussite de ses étudiants. D'ailleurs, elle a déjà amorcée une révision de certaines de ses façons de faire en revoyant, par exemple, le processus du projet *Opération réussite*. Elle a ainsi transféré la responsabilité de la réussite des études aux professeurs par le biais de leur département en leur accordant un budget en conséquence. Cette nouvelle stratégie vise à créer une synergie entre tous les intervenants académiques d'un programme d'études dans une optique de renforcement des différentes actions posées visant la réussite étudiante.

- c) ***QUE les universités préparent une stratégie concertée qui permettra d'orienter leurs actions dans un contexte d'ouverture sur le monde***

L'élaboration d'une stratégie concertée entre les diverses universités en matière internationale demeure, à notre connaissance, encore à faire. De plus en plus de nos étudiants vont à l'étranger et vice versa. Par conséquent, l'UQAC, comme les autres universités du Québec, fait face à une compétitivité forcément planétaire. Orienter nos actions afin d'accroître les retombées et les possibilités pour nos étudiants, cela apparaît souhaitable.

d) ***QUE les établissements d'enseignement de niveau universitaire fassent un suivi de leur politique linguistique***

Nous ne croyons pas qu'il s'agisse d'une problématique à l'UQAC. Toutefois, soucieuse de la langue française, l'UQAC a tenu à inscrire à l'intérieur de sa planification stratégique quinquennale un axe d'intervention visant l'élaboration d'une politique sur le respect et la promotion d'une bonne utilisation de la langue française, non seulement pour les non-francophones mais aussi pour les étudiants francophones.

Par ailleurs, l'UQAC possède des règles d'admission générales qui prévoient un test de français international afin de s'assurer des compétences linguistiques des étudiants.

e) ***QUE les universités francophones se dotent de lignes directrices claires si elles donnent de l'enseignement dans d'autres langues que le français***

Pas d'impact pour l'UQAC.

f) ***QUE les universités collaborent davantage afin que l'offre de cours dans les différents campus soit complémentaire et ne cause pas de situations de compétition qui pourraient nuire à la qualité de la formation***

L'UQAC se retrouve très rarement en situation de compétition sur son territoire. Par contre, elle offre à Montréal des programmes très spécialisés en arts numériques, destinés à l'industrie du jeu vidéo et du cinéma. Il s'agit d'une formation universitaire de haut niveau, presque unique au monde, et ce, depuis 2006.

8. CONCLUSION

Le sous-financement de nos universités persiste. Et alors qu'un vaste consensus existe sur l'urgente nécessité de remédier à cette situation, force est de constater que les derniers budgets du Québec annoncent des restrictions encore plus grandes et que plusieurs incertitudes demeurent. Pensons au mode de financement universitaire qui, au moment d'écrire ces lignes, est toujours en analyse par le ministère. Pensons également au tout dernier budget du gouvernement où l'atteinte du déficit zéro provoque des tensions importantes au sein de la communauté universitaire.

Le financement des universités est un enjeu déterminant pour l'avenir du Québec : soit que les universités disposeront des fonds nécessaires à l'accomplissement de leur mission pour assurer une formation de qualité dont dépend directement la prospérité économique et sociale, soit qu'elles seront condamnées à délivrer des formations et des diplômes de deuxième classe : manque de professeurs et d'autres catégories de personnel, manque de fonds pour les bibliothèques et pour le renouvellement des équipements scientifiques, etc. L'UQAC étant en situation déficitaire, elle a fait ses devoirs et a déposé un plan de retour à l'équilibre budgétaire ambitieux mais réaliste qu'elle s'employait à respecter. Toutefois, le dernier budget gouvernemental a fait en sorte que ses prévisions de revenus, lesquelles étaient acceptées par le ministère, sont maintenant revues à la baisse, la ramenant ainsi en situation déficitaire. Il est maintenant venu le temps pour le gouvernement d'honorer ses engagements et de procéder au réinvestissement annoncé. Il en va de l'avenir et du développement de notre université.

Consciente que ce document contient beaucoup d'informations, la direction de l'Université sera heureuse de partager ses préoccupations institutionnelles avec les membres de la Commission lors de sa comparution prévue en 2015. D'ici cette rencontre, elle est disposée à fournir toute autre information que pourrait lui demander la permanence de la Commission.

ANNEXES

Annexe 1



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI

***Plan stratégique de la recherche
Période 2008-2013***



Le plan stratégique de la recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi

1. Vision et orientation

Le plan stratégique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi prend appui sur le schéma directeur pour la période 2006-2011, intitulé « Réussir ensemble ». Ce schéma se présente comme un projet rassembleur et mobilisateur voulant consolider la mission de l'UQAC autour d'une vision institutionnelle centrée sur la réussite.

Cette vision se concrétise en cinq orientations stratégiques:

- Réussite des étudiants par une formation innovante reconnue de grande qualité;
- Réussite du personnel enseignant par l'existence d'un milieu scientifique et artistique stimulant et porteur;
- Réussite des membres des communautés desservies par une contribution à l'amélioration de leur qualité de vie;
- Réussite des membres de la communauté universitaire par la réalisation de leur plein potentiel dans la poursuite des objectifs institutionnels; et finalement,
- Réussite de l'UQAC par l'affirmation d'une identité institutionnelle de haute tenue.

La recherche est appelée à contribuer au plus haut point à ce projet de réussite, car elle est au cœur de chacune des orientations stratégiques de l'université.

Au moment où le Québec tout entier est convié à une réflexion importante sur la place et l'apport des régions dans la construction d'un Québec innovant, cette présente édition du schéma directeur est un rappel que la réussite est d'abord liée au développement des ressources humaines et de la communauté. Ce plan stratégique 2008-2013 est tout droit issu de cette mission et vision institutionnelle.



2. La recherche à l'UQAC

Les activités de recherche en cours à l'Université du Québec à Chicoutimi sont structurées en fonction de certains créneaux. Il est du ressort de l'université de faire connaître ces créneaux aux divers acteurs du réseau universitaire, de l'industrie, des milieux publics et parapublics ainsi qu'à la population en général.

Certains créneaux sont qualifiés de **créneaux d'excellence**. Ces derniers correspondent aux axes de développement permettant de regrouper plusieurs équipes et projets de recherche, et ce sur une période de plusieurs années. Plusieurs sont intégrés aux priorités de développement socio-économique de la région, soit dans le cadre des projets ACCORD du ministère de Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, soit dans le cadre d'ententes spécifiques promues par la Conférence régionale des élus. C'est pourquoi ils sont identifiés de façon particulière.

Au fil de son histoire, grâce au développement d'expertises plus spécifiques et à la faveur du dynamisme de ses départements, l'UQAC a également vu apparaître et croître de façon significative d'autres créneaux de recherche, dans lesquels la qualité de ses professeurs-chercheurs s'exprime avec vitalité et qui contribuent aussi à son rayonnement. Afin d'identifier ces créneaux, chaque département de l'UQAC a procédé à une collecte de données et à une systématisation, de façon à présenter un portrait structuré : ces créneaux apparaissent sans mention particulière dans la nomenclature.



2.1 Créneaux de recherche « Société et culture »

- Art comme vecteur de transmission
- Arts numériques
- Pratiques créatives interdisciplinaires
- Ecriture des femmes
- Formes narratives modernes et contemporaines
- Littérature et enjeux identitaires
- Didactique des langues
- Usages et aspects sociaux du langage

- Développement, territorialité, communautés
- Éthiques et praxéologie
- Études de populations—créneau d'excellence
- Pratiques et innovations sociales
- Santé, mieux-être et sécurité

- Comportement des individus au sein des organisations
- Développement des connaissances
- Environnement interne des organisations
- Macroenvironnement des organisations

- Études des pratiques éducatives (fondements de l'éducation et approches éducatives, adaptation des pratiques éducatives, développement professionnel et pratiques de formation)
 - Fonctionnement biopsychosocial (évaluation biopsychosociale, déterminants biopsychosociaux de la santé mentale et de la qualité de vie, intervention et prévention en santé mentale et qualité de vie)
-

2.2 Créneaux de recherche « Nature, technologies et santé »

- Modélisation et infographie
- Complexité, ordonnancement et informatique industrielle
- Intelligence artificielle et habitats intelligents

- Aluminium—créneau d'excellence (production; métallurgie)
- Électronique (système en temps réel, conception des circuits)
- Givrage atmosphérique—créneau d'excellence (infrastructures de transport d'énergie, produits antigivrants)
- Ressources minérales—créneau d'excellence (exploration minérale, hydrogéologie, métallogénie)

- Éco-conseil
 - Forêt boréale—créneau d'excellence (écologie forestière, écologie aquatique, écologie de la faune, chimie des produits naturels bio-actifs, thermotransformation du bois)
 - Génomique et protéomique
-

Annexe 2

PROJETS RELIÉS À LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

RAPPORT 2013-2014

DÉCANAT DES ÉTUDES

VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

LE 19 SEPTEMBRE 2014

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Le programme « Opération réussite »	3
PROSPÈRE	3
Comité de pédagogie universitaire	4
Activités pédagogiques	5
Service d'aide pédagogique	5
Comité d'évaluation des demandes de reconnaissance de la participation à la vie institutionnelle	6
Comité de coordination des tests et des mesures d'aide en français	6
Comité visant à contrer le plagiat à l'UQAC	7

LE PROGRAMME « OPÉRATION RÉUSSITE »

Chaque programme d'études met à la disposition des étudiants des moyens concrets afin de les soutenir dans la réussite de leur projet académique. Ces interventions peuvent prendre différentes formes selon leurs besoins.

Ainsi, les projets de l'« **Opération réussite** » portent sur des facteurs qui peuvent avoir un impact positif sur la réussite :

- une meilleure compréhension du champ d'études;
- une plus grande connaissance de la profession;
- un sentiment d'appartenance à un milieu de vie dynamique et des activités d'encadrement et de soutien dans les cours.

En bref, l'« **Opération réussite** » poursuit les cinq objectifs suivants :

- augmenter graduellement le taux de persévérance aux études;
- augmenter graduellement le taux d'accès au diplôme;
- soutenir et améliorer les mesures d'encadrement existantes;
- soutenir et développer de nouveaux moyens visant la réussite scolaire;
- faciliter la conciliation études travail.

Au cours de l'année 2013-2014, l'UQAC a investi des sommes favorisant l'émergence de projets dans chacun des programmes d'études. Ces objectifs ont été atteints notamment grâce à l'attribution d'enveloppes budgétaires pour l'embauche d'étudiants dans les 9 départements de l'UQAC.

PROSPÈRE

La démarche PROSPERE (**PRO**fil de **Succès** **PER**sonnel des **É**tudes) est un projet de recherche qui a été amorcé, au printemps 2003, par l'Université du Québec. Une équipe de développement a été constituée de quatre établissements du réseau de l'Université du Québec, dont l'UQAC. À l'automne 2006, à la suite de la phase d'expérimentation, le projet PROSPERE réalise sa première opération d'implantation dans les établissements. À l'UQAC, tous les modules, unités ou programmes concernés ont participé aux opérations du trimestre d'automne 2006.

L'outil PROSPERE poursuit les objectifs suivants :

- sensibiliser les étudiants aux facteurs de réussite et les outiller pour améliorer leurs chances de réussite;
- sensibiliser les directions de programmes et les professeurs aux réalités vécues par leurs groupes d'étudiants;
- intervenir au début des études pour faciliter l'intégration de l'étudiant à la vie et à la communauté universitaires;
- faire connaître les ressources de l'établissement à l'étudiant;
- accroître la persévérance des études.

Il faut mentionner qu'au cours de l'année 2012-2013, dans la foulée des coupes gouvernementales, l'UQAC a dû revoir certains processus et a décidé de suspendre le programme « *Opération réussite* » tel qu'il existait. Cette décision difficile a été basée non pas sur les objectifs du programme, auxquels l'UQAC adhère toujours, mais plutôt dans un souci de simplicité administrative où la lourdeur du processus existant en diminuait son efficacité. Encore et toujours soucieuse de la réussite de ses étudiants, l'UQAC a fait le choix de transférer aux départements la responsabilité de la réussite des étudiants en leur octroyant un budget de l'ordre de 200 000 \$ en 2013-2014 et de 300 000 \$ en 2014-2015 de manière à créer une synergie de tous les intervenants académiques, et ce, dans une optique de renforcement des différentes actions posées visant la réussite étudiante.

COMITÉ DE PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE

Le **Comité de pédagogie universitaire** (CPU) relève du bureau du vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création. Le Comité a été mis sur pied à l'automne 2003. Les activités ont débuté à l'hiver 2004. Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, professeur Mustapha Fahmi, Ph. D., assure la présidence du comité. Outre le vice-recteur et un professeur nommé responsable, soit, pour l'année 2013-2014, professeur Jacques Ibarzabal, Ph. D., le CPU regroupe un professeur élu ou nommé par chacun des départements, de même qu'un représentant des chargés de cours ainsi qu'un représentant de la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet et des maîtres de français. Les membres du CPU ont tenu plusieurs réunions au cours de la dernière année permettant ainsi de planifier la mise en place d'un calendrier d'activités s'adressant aux enseignants.

La mission, les mandats et les actions ont été définis par les membres du CPU en regard des besoins de l'UQAC en matière de pédagogie. La mission découle de la conviction que la pédagogie universitaire concerne l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire. En effet, tous les membres du personnel, et non seulement les professeurs et les chargés de cours, sont concernés lorsqu'il est question de la qualité de l'enseignement.

Le CPU poursuit les objectifs suivants :

- offrir des activités d'information en lien avec la pédagogie universitaire;
- soutenir le développement des compétences pédagogiques;
- accompagner individuellement les enseignants;
- assurer une veille technologique interactive en pédagogie universitaire;
- planifier et mettre en œuvre des méthodes d'évaluation des apprentissages;
- proposer des développements pédagogiques adaptés pour les étudiants avec des besoins particuliers;
- fournir une connaissance des caractéristiques des étudiants afin de proposer une pédagogie qui réponde efficacement à leur mode d'apprentissage et leurs intérêts;
- intégrer pédagogiquement les technologies de l'information (TI) dans la salle de classe;
- centraliser les ressources actuellement disponibles à l'UQAC;
- consolider le soutien;
- faire le pont entre les enseignants et la direction;
- favoriser des lieux de rencontre;
- organiser un événement autour de la valorisation de l'enseignement;
- remettre des prix de reconnaissance en enseignement;
- créer un fonds d'innovation pédagogique;
- collaborer avec les groupes s'intéressant à la pédagogie universitaire;
- fournir une expertise, initier, soutenir et encourager la recherche en pédagogie.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Au cours de l'année 2013-2014, les membres du CPU ont proposé **9 activités pédagogiques**. La promotion de ces activités s'est faite par l'envoi courriel d'une page publicitaire à toutes les personnes concernées. Les personnes ont été invitées à s'inscrire aux activités en remplissant le formulaire d'inscription sur le site Web du CPU ou par l'envoi d'un courriel.

Le tableau de la page suivante présente le titre des activités et la date du déroulement de celles-ci.

ACTIVITÉS 2013-2014	DATES	PERSONNES-RESSOURCES
Après tout, je ne suis pas Meryl Streep!	26 sept.	Esther Boucher, chargée de cours, UQTR, Département des langues modernes et de traduction
Utilisation du logiciel de détection de similitudes Compilatio	11 oct.	Martin Larose, coordonnateur – assurances qualité des programmes, UQAC Mélanie Grenon, services des technologies de l'information, UQAC
Pédagogie en ligne : l'exemple des programmes courts en éco-conseil	7 nov.	Oliver Riffon, Ian Segers, Simon Durocher, chargés de cours et professionnels de recherche à la Chaire en éco-conseil
Quand un plan de cours devient un outil pédagogique	6 déc.	Marie Tremblay, directrice des programmes de 2 ^e cycle en sciences infirmières, UQAC
Le club de lecture : un outil pédagogique	31 janv.	Maud-Christine Chouinard, Maxime Sasseville, Marie-Ève Poitras et Mélissa Lavoie, UQAC, Département des sciences de la santé
Frustrations pédagogiques : Brisez votre isolement	20 fév.	Nadia Cody et Christiane Pilote, UQAC, Département des sciences de l'éducation
Gestion de crise en classe : Sauriez-vous quoi faire?	28 fév.	Réjean Chatigny, superviseur protection publique et prévention Claude-Michel Gagnon, chargé de cours, UQAC, Département des sciences de la santé
Urgence majeure à l'UQAC : Sauriez-vous quoi faire?	21 mars	Marie-Ève Bradette Hébert, responsable de la santé, de la sécurité et des mesures d'urgence Réjean Chatigny, superviseur protection publique et prévention
Le connectivisme - Redéfinir l'apprentissage et repenser l'enseignement	22 avril	François Guité, consultant en éducation et nouvelles technologies - MELS
9 activités		

SERVICE D'AIDE PÉDAGOGIQUE

Au cours de l'année, les professeurs et chargés de cours de l'UQAC qui ont des besoins ou des préoccupations pédagogiques ont pu bénéficier d'un Service d'aide pédagogique. Pour une quatrième année, Mme Nadia Cody, professeure à l'UQAC, a assuré ce service de conseils pédagogiques.

Un grand nombre d'enseignants ont bénéficié de conseils ponctuels ou d'un suivi individuel, et ce, afin de répondre à des problématiques ou à des questionnements variés.

COMITÉ D'ÉVALUATION DES DEMANDES DE RECONNAISSANCE DE LA PARTICIPATION À LA VIE INSTITUTIONNELLE

Il est possible pour tout étudiant de l'UQAC engagé dans l'un ou l'autre des regroupements étudiants (clubs, associations modulaires) ou impliqué dans une instance de l'Université (conseil de module, commission des études, etc.) de faire reconnaître cette participation.

En effet, l'étudiant qui participe à l'élaboration d'un événement social, culturel, politique ou qui prend part à un ou plusieurs organismes officiels au cours d'un ou plusieurs trimestres peut obtenir une attestation officielle (minimum de 45 heures d'implication) ou la reconnaissance de trois crédits académiques (minimum de 135 heures d'implication).

Encore cette année, le Comité a permis de répondre aux aspirations des étudiants en matière de reconnaissance de sa participation à la vie institutionnelle. Les membres du comité ont tenu 2 rencontres au cours de la dernière année, soit une à l'automne 2013 et une à l'hiver 2014.

COMITÉ DE COORDINATION DES TESTS ET DES MESURES D'AIDE EN FRANÇAIS

Pour veiller à la mise en œuvre de la politique institutionnelle en matière de maîtrise du français écrit, le Décanat des études a mis sur pied un comité regroupant plusieurs intervenants de l'UQAC pour mettre à jour l'ensemble des mesures d'aide en français à l'intérieur de l'établissement. Considérant l'importance que l'UQAC accorde à la qualité du français, ce comité fut institutionnalisé à la suite de la Commission des études tenue le 4 novembre 2008. Ce comité a comme mandat de :

- coordonner et identifier les ressources disponibles dans l'institution de façon à répondre aux besoins de l'ensemble des clientèles;
- faire l'inventaire des mesures et des tests existants;
- évaluer la pertinence et les impacts de ces mesures et tests;
- faire les recommandations et voir à leur application dans les limites de sa juridiction;
- mettre à jour les politiques et procédures institutionnelles concernées;
- faire le point sur les besoins relevant de cette problématique à l'intérieur de l'UQAC.

Au cours de la dernière année, le comité s'est réuni à quelques reprises. Issues de ces travaux, une politique et deux procédures ont été mises en œuvre, soit la *Politique en matière de maîtrise du français dans les programmes de premier cycle*, la *Procédure relative à l'évaluation de la qualité du français écrit chez les étudiants lors de l'admission à un programme de premier cycle* et la *Procédure relative à l'évaluation de la qualité du français écrit dans les programmes en enseignement*.

COMITÉ VISANT À CONTRER LE PLAGIAT À L'UQAC

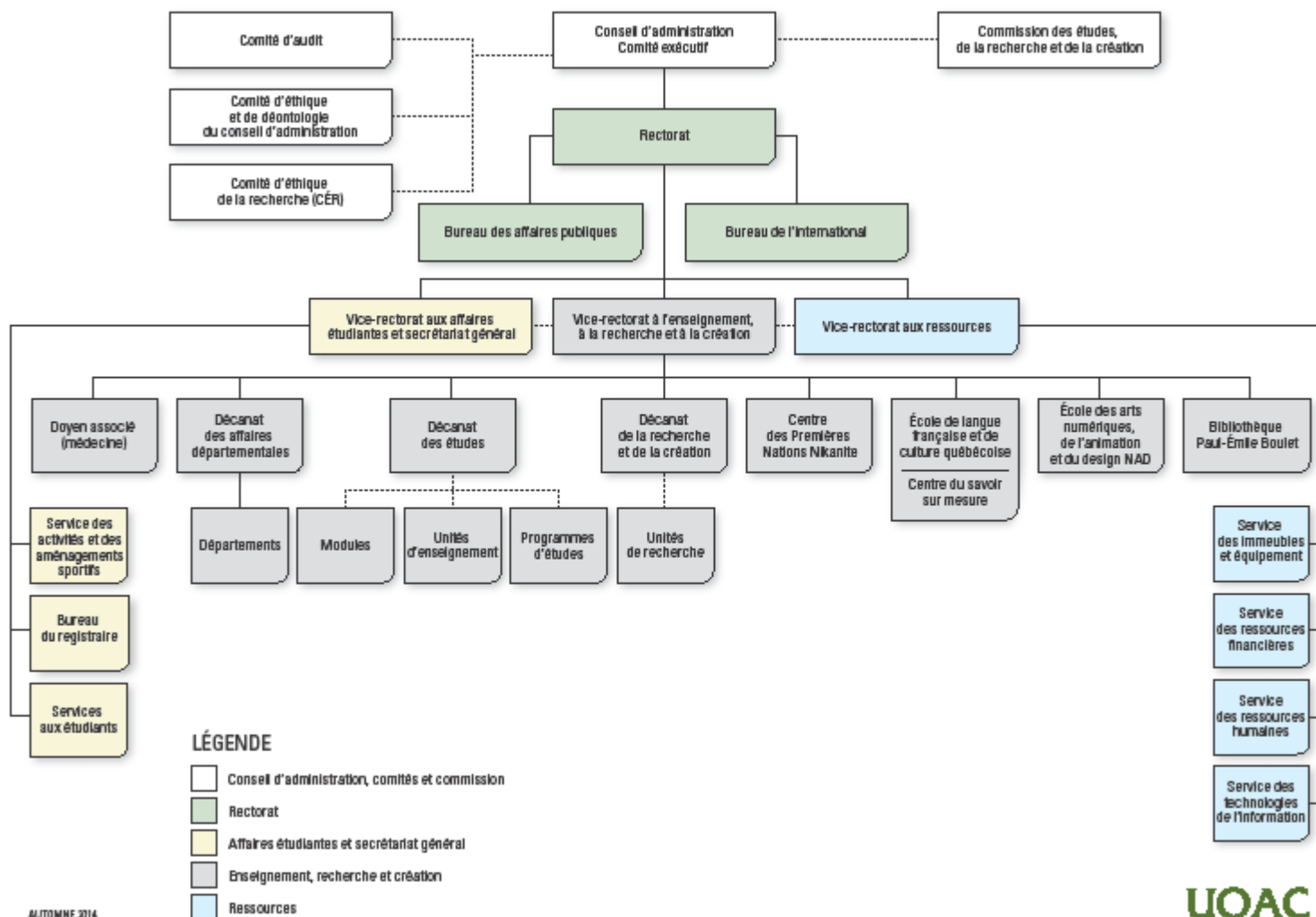
À la demande du vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création de l'UQAC et sous la responsabilité du Décanat des études, le **Comité visant à contrer le plagiat à l'UQAC** a été mis sur pied à l'hiver 2011. Ce comité positionne sa stratégie de lutte antiplagiat dans une approche dite intégrée. Cette approche comprend des stratégies de sensibilisation, d'information et d'éducation qui prennent en compte la réalité numérique.

Au cours de la dernière année, la nouvelle *Politique sur les infractions relatives aux études et sanctions* a été adoptée et est entrée en vigueur en février 2014.

Également, le logiciel Compilatio, implanté à l'hiver 2013, continue de faire ses preuves auprès des professeurs et des chargés de cours. En effet, de plus en plus d'intervenants demandent un compte d'accès pour utiliser cet outil.

Annexe 3

ORGANIGRAMME DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI



Annexe 4

SERVICES OFFERTS AUX ÉTUDIANTS

Services aux étudiants

L'année 2013-2014 a été celle de la consolidation pour les Services aux étudiants (SAE). L'ensemble des actions repose désormais sur quatre grandes orientations issues du plan de travail quinquennal élaboré en 2012-2013 :

- **ORIENTATION 1 :** Contribution au maintien et à l'augmentation de l'effectif étudiant
- **ORIENTATION 2 :** Développement de conditions favorables aux études et soutien de l'étudiant dans son rôle d'apprenant
- **ORIENTATION 3 :** Création d'un milieu de vie propice à l'intégration des étudiants et à l'expérience étudiante
- **ORIENTATION 4 :** Maintien des relations avec les étudiants

La poursuite du projet d'études des étudiants et ce, quel que soit leur profil (étudiant en situation de handicap, étudiant en difficulté financière, adulte qui revient aux études, étudiant monoparental ou parent qui étudie, performant, entrepreneur, etc.) est demeurée au centre des préoccupations de toute l'équipe.

Afin de mettre en place des conditions qui favorisent la poursuite des études et de soutenir l'étudiant dans son rôle d'apprenant, différents moyens ont été déployés. D'autre part, les Services aux étudiants ont mis en place différentes actions afin de créer un milieu de vie social et culturel dynamique pour favoriser la présence étudiante sur le campus. En plus des mesures relatives à l'accueil au milieu universitaire, les SAE ont proposé aux étudiants une programmation d'activités axées sur leur développement comme citoyen responsable.

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- L'arrivée massive d'étudiants en situation de handicap a obligé les SAE à revoir les services offerts, entre autres, en aide psychosociale, en gestion d'examen et en aide financière. Au total, on a dénombré plus de 225 étudiants, une augmentation de 48 % par rapport à l'année précédente.
- Une programmation d'ateliers comme la lecture rapide et la prise de notes a été offerte aux étudiants. Des services d'aide en mathématique et en français ont également été proposés.
- Trois cent soixante étudiants se sont partagés plus de 1 350 000 \$ en bourses d'excellence dont 700 000 \$ provenaient des grands organismes subventionnaires.
- Mille six cents étudiants de l'UQAC ont bénéficié de 10 M \$ en aide financière aux études du MELS. De plus, les étudiants en difficulté financière ont pu compter sur un soutien financier particulier.

- Les problématiques liées à la consommation d'alcool et d'autres substances étant de plus en plus présentes, cet aspect a été priorisé par l'équipe des SAE qui a travaillé en collaboration avec le Mouvement des Associations Générales Étudiantes pour tenter de concilier avec cette nouvelle réalité.
- Le secteur de la vie étudiante a permis, encore une fois cette année, à plusieurs étudiants de participer à différents projets notamment des compétitions interuniversitaires, des voyages culturels, des congrès, des activités culturelles et sportives, des olympiades, etc. Un programme de subventions a d'ailleurs contribué à soutenir une partie de ces projets.
- Une programmation d'ateliers parascolaires et d'activités sportives, culturelles ou touristiques a été proposée à l'ensemble des étudiants.
- Afin de mettre en valeur le travail des étudiants qui s'impliquent dans le milieu universitaire, un gala d'implication a été organisé.

SAE/15-09-2014

Annexe 5



LES UNITÉS DE RECHERCHE INSTITUTIONNELLES

DÉCANAT DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION
VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT, À LA RECHERCHE ET À LA CRÉATION
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

STÉPHANE ALLAIRE, DOYEN
MYRIAM DUPERRÉ, AGENTE DE RECHERCHE
CLAUDE GILBERT, AGENT DE RECHERCHE
H7-1270

Les unités de recherche institutionnelles	2
Les centres de recherche	2
Les chaires de recherche	5
Les groupes de recherche	11
Les laboratoires de recherche	14
Revue scientifique	24
Centre d'exposition	24
Regroupement interuniversitaire	24
Les consortiums de recherche	26
Organismes de recherche dont l'UQAC est partenaire	27

LES UNITÉS DE RECHERCHE INSTITUTIONNELLES

LA RECHERCHE

L'Université du Québec à Chicoutimi poursuit trois objectifs fondamentaux au plan de la recherche : l'excellence de l'activité scientifique, la contribution de la recherche à la qualité de l'enseignement, l'apport de la recherche à l'avancement des connaissances et au développement de la collectivité, en d'autres mots, les impacts de celle-ci. Ces objectifs, l'UQAC les poursuit par le développement d'axes et d'orientations de recherche auxquels se greffent des programmes d'études de cycles supérieurs. Ces orientations de recherche s'arriment souvent au milieu d'implantation de l'UQAC. La région, considérée comme unité fonctionnelle de base de la vie sociale et économique devient, dans cette optique, un concept opérationnel et un laboratoire privilégié permettant de conduire à des connaissances d'une portée universelle. Plusieurs programmes de recherche, à connotation régionale, attirent l'attention de scientifiques canadiens et étrangers par leur niveau d'excellence et par leur intérêt au plan de la généralisation des connaissances.

L'UQAC mise sur un développement orienté de sa recherche. Cette activité scientifique repose, en grande partie, sur des unités spécifiques : des consortiums, des centres, des chaires, des groupes et des laboratoires. Seuls ou regroupés en équipe de recherche, plusieurs chercheurs contribuent également au développement de la recherche au sein de l'Université.

Depuis 1969, l'UQAC a réussi à mettre en place une solide infrastructure scientifique. L'évolution d'un indicateur comme le volume des subventions le laisse entrevoir. De 782 000 \$ en 1976-1977, le montant des subventions et commandites de recherche versé est passé à près de 18 634 742 \$ au cours de la dernière année financière (2013-2014). Beaucoup d'activités de recherche libres ont également cours. Quelle que soit la forme empruntée, la recherche libre de qualité trouve sa place au sein de l'Université.

Les centres de recherche

UQAC

CENTRE D'ÉTUDES SUR LES RESSOURCES MINÉRALES (CERM)

Le CERM se veut avant tout un lieu de recherche interdisciplinaire voué au développement de la recherche et la mise en valeur des ressources minérales dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean/Chibougamau-Chapais et le Moyen-Nord québécois. Les objectifs et orientations scientifiques du Centre sont regroupés sous deux volets : l'exploration minérale au Précambrien (modélisation des environnements géologiques de formation des gîtes minéraux) et l'hydrogéotechnique environnementale (caractérisation hydrogéologique et hydromécanique des socles rocheux fracturés, sites de mines et d'aquifères à risque de pollution). Le CERM constitue le plus important regroupement de chercheurs québécois à travailler de façon intégrée sur la géologie du Précambrien.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE SUR L'ALUMINIUM (CURAL)

Le CURAL a comme objectif global de réunir les forces vives de l'Université du Québec à Chicoutimi travaillant dans le domaine de l'aluminium en un regroupement stratégique susceptible de bonifier les trois unités constitutives au niveau des expertises et des ressources humaines, physiques et budgétaires. Le CURAL vise les objectifs suivants : mise en commun des expertises de recherche, des ressources humaines et physiques, la préservation des acquis, la création d'une masse critique dans un domaine de recherche d'importance cruciale à l'UQAC, le positionnement de l'UQAC vis-à-vis de nouveaux intervenants dont l'arrivée est prévisible à court terme.

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE GIVRAGE ATMOSPHÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES (CENGIVRE)

Le Centre international de recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques (CENGIVRE) a vu le jour en novembre 2003. Cette unité majeure de recherche veut renforcer la position de l'UQAC comme acteur de premier plan dans le domaine de la recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques. Sa création rend possible la mise en commun des expertises et équipements de quatre unités de recherche dont les activités sont centrées, de façon complémentaire, autour de la problématique du givrage atmosphérique et ses méthodes de prévention particulièrement en ce qui concerne diverses structures, dont les réseaux électriques ou encore les équipements de transport aérien : CIGELE, INGIVRE, GRIEA et LIMA. . Les activités de ces unités sont en rapport étroit les unes avec les autres et couvrent les processus d'adhésion et de l'accumulation de glace, l'endurance et le délestage, ainsi que les méthodes permettant de réduire ou d'empêcher l'accumulation de glace sur les structures. Par ses actions, le CENGIVRE assure la consolidation d'un créneau de recherche d'excellence au sein de l'UQAC et favorise le développement de la relève professorale et l'intérêt pour le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques auprès des étudiants de tous les cycles dans les programmes d'ingénierie.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LA BORÉALIE (CREB)

Le Centre de recherche sur la Boréale (CRB) a pour objectif d'unir en un regroupement stratégique les efforts de recherche des professeurs-chercheurs de l'UQAC travaillant dans le domaine des ressources renouvelables de la forêt boréale. Ces professeurs-chercheurs proviennent entre autres des unités de recherche accréditées suivantes : la Chaire de recherche en éco-conseil, le Laboratoire d'analyse et de séparation des essences végétales (LASEVE), le Laboratoire des sciences aquatiques (LASA) et enfin, le Laboratoire d'écologie végétale et animale.

Les thématiques de recherche se résument ainsi :

Laboratoire d'écologie végétale et animale

- Connaissance de la dynamique spatio-temporelle des épidémies de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (tbe).
- Connaissance de la dynamique et de la croissance des sapinières et des pessières boréales.
- Contribution à la connaissance de la dynamique de la banque de semis des sapinières.
- Contribution à la connaissance de l'impact des épidémies de la tbe sur l'épinette noire.
- Traitements sylvicoles : productivité et qualité du bois de l'épinette noire et du pin gris.

Laboratoire des sciences aquatiques (LASA)

- Gestion des ressources halieutiques du lac Saint-Jean.
- Conservation des populations de poissons dans le fjord du Saguenay.
- Impact des coupes forestières sur les populations de poissons en forêt boréale.
- Conservation des lacs sans poisson en forêt boréale.
- Facteurs qui contrôlent le recrutement chez l'éperlan arc-en-ciel.
- Chaire de recherche du MRNF sur les espèces aquatiques exploitées.

Laboratoire d'analyse et de séparation des essences végétales (LASEVE)

- Identification de produits naturels bioactifs.
- Développement d'approches de production de molécules à haute valeur ajoutée et préparation d'analogues de produits naturels bioactifs.
- Évaluation de l'activité biologique d'espèces végétales.
- Identification de terpènes non toxiques qui potentialise l'activité des agents antitumoraux.
- Activation sélective de pro-drogues dans les cellules cancéreuses.

Chaire de recherche en éco-conseil

- Changements climatiques.
- Gestion des matières résiduelles.
- Outils de l'éco-conseiller.

CENTRE DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE INTERDISCIPLINAIRE SUR LA QUALITÉ ET LES SAINES HABITUDES DE VIE (CRUIQSHV)

Le Centre de recherche universitaire interdisciplinaire sur la qualité et les saines habitudes de vie a pour mandat de regrouper les professeurs-chercheurs de l'UQAC qui ont pour préoccupation la qualité et les saines habitudes de vie. Cette unité de recherche se veut un lieu favorisant les collaborations intersectorielles en recherche. Cette approche se distingue de la plupart des autres équipes de recherche dans ce domaine et offrira une vision beaucoup plus globale et complète des différentes problématiques en lien avec les créneaux prioritaires par le Centre. Les travaux réalisés par les chercheurs membres du Centre couvrent cinq axes :

- 1- Technologie;
- 2- Activité physique, nutrition et santé;
- 3- Pathologies chroniques et handicaps;
- 4- Psychologie et sociologie;
- 5- Pratiques et théories sociétales.

L'objectif général du Centre est de mobiliser les professeurs-chercheurs qui consacrent leurs activités de recherche à la qualité et les saines habitudes de vie, et ce afin que l'UQAC exerce un leadership en vue de l'obtention d'une reconnaissance internationale.

CHAIRE INDUSTRIELLE SUR LE GIVRAGE ATMOSPHÉRIQUE DES ÉQUIPEMENTS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES (CIGÈLE)

Le programme de recherche de la Chaire vise à acquérir une meilleure compréhension des phénomènes associés au givrage des lignes électriques. Les recherches sont abordées en utilisant l'expérimentation en chambre environnementale ou soufflerie réfrigérée, la modélisation et la simulation numérique sur ordinateur et l'analyse des données provenant des sites naturels. Plus spécifiquement, les travaux portent sur la modélisation du givrage des équipements des lignes aériennes de transport d'énergie, l'étude du délestage des conducteurs de phase et des câbles de garde, le processus de décharge électrique et la distribution du potentiel et du champ électrique le long des surfaces de glace et des intervalles entre celles-ci.

CHAIRE SUR LA TECHNOLOGIE AVANCÉE DES MÉTAUX LÉGERS POUR LES APPLICATIONS AUTOMOBILES (TAMLA)

La chaire TAMLA a comme objectifs l'optimisation et le contrôle des performances des alliages de fonderie d'aluminium, l'application des résultats des recherches fondamentales à l'optimisation des pièces industrielles de fonderie en aluminium ainsi que le développement d'alliages pour les applications dans le secteur de l'automobile. Les domaines de recherche touchent le traitement du métal liquide, les propriétés mécaniques (résistance mécanique, ténacité, fatigue), l'optimisation des traitements thermiques, l'étude des inclusions et des intermétalliques de fer et de cuivre dans les alliages d'aluminium.

CHAIRE INDUSTRIELLE DE RECHERCHE CRSNG / RIO TINTO ALCAN SUR LES NOUVELLES AVENUES EN MÉTALLURGIE DE LA TRANSFORMATION DE L'ALUMINIUM (CIMTAL)

La chaire industrielle de recherche CIMTAL centre ses recherches sur la métallurgie des matériaux de pointe et des technologies novatrices de transformation. Les quatre volets du programme de recherche sont : 1) le moulage à l'état semi-solide d'alliages d'aluminium de haute performance; 2) le forgeage et l'extrusion de produits critiques d'aluminium; 3) les composites et nanocomposites de haute performance à base d'aluminium, et 4) le soudage par friction-malaxage de matériaux spéciaux en aluminium. Le principal objectif de ce programme de recherche est de faire avancer les connaissances sur la métallurgie et l'ingénierie des matériaux des alliages d'aluminium en insistant plus particulièrement sur les technologies de transformation en émergence. Des connaissances approfondies seront acquises sur 1) les aspects des matériaux et de la métallurgie des produits d'aluminium à valeur ajoutée, 2) les technologies de transformation reliées aux créneaux d'application émergents, 3) la caractérisation des produits d'aluminium et, 4) l'évolution de la microstructure et les propriétés physiques des matériaux d'aluminium durant leur transformation.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 1 EN ÉTUDE DES PHÉNOMÈNES ASSOCIÉS AU GIVRAGE ATMOSPHÉRIQUE DES ÉQUIPEMENTS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET DES MÉTHODES DE PRÉVENTION (INGIVRE)

Cette Chaire de recherche du Canada de niveau 1 a une programmation de recherche dans le domaine des Sciences naturelles et du génie. Ses activités ont débuté le 1^{er} janvier 2003.

L'objectif principal de cette Chaire est la conception de modèles mathématiques du givrage et de son délestage. Cette recherche permettra d'élaborer des outils pour prévoir des catastrophes comme la crise du verglas de janvier 1998 et pour assurer le délestage du givre sur les équipements électriques. Cette Chaire pourra ainsi apporter des solutions aux problèmes suivants:

- *Comment améliorer la fiabilité des équipements électriques ?*
- *Comment mieux gérer le transport de l'électricité ?*
- *Quelles stratégies permettraient de mieux exploiter la ressource électrique en période très froide et d'augmenter la fiabilité des réseaux ?*

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 1 SUR LA DYNAMIQUE COMPARÉE DES IMAGINAIRES COLLECTIFS

Le programme de recherche de cette Chaire du Canada niveau 1 est de nature pluridisciplinaire puisque sa portée s'étend aussi bien à l'ethnologie et à la littérature qu'à l'histoire et à la sociologie. S'appuyant sur des recherches en histoire culturelle, il emprunte deux voies ayant pour objet l'une, la culture instituant, l'autre la culture instituée, lesquelles constituent deux grands versants des imaginaires collectifs. La culture instituant est le domaine de l'imaginaire dans son acte d'élaboration, alors que la culture instituée est le produit de cette opération. Au sein de la première, les travaux de recherche toucheront plus particulièrement aux constructions discursives relevant de la pensée en tant que lieu d'énonciation formelle, de production de sens faisant appel à l'argumentation, à la rhétorique et à la démonstration. Elle peut emprunter plusieurs vecteurs : historiographie, littérature, idéologies politiques, philosophie, etc. Quant à la culture instituée, elle est le produit qui s'offre à l'usage social. C'est la culture non pas comme production mais comme reproduction, c'est la culture dans sa matérialité, qui est utilisée et qui se transmet d'une génération à l'autre : celle de l'appareil coutumier ou traditionnel, celle de la vie ritualisée, codifiée, réglée, celle de l'encadrement symbolique, du patrimoine intellectuel ou matériel.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 1 EN MÉTALLOGÉNIE MAGMATIQUE

Le programme de cette Chaire de recherche du Canada de niveau 1 étudie l'origine des roches contenant des gisements de minerai de nickel, de platine, de chrome, de vanadium et de titane. Le but principal de la chaire est de développer une meilleure compréhension des processus menant à la formation de ces gisements de minerai. La chaire forme des étudiants avec une approche multidisciplinaire en utilisant des travaux sur le terrain à l'échelle du kilomètre jusqu'à une étude des minerais avec le microscope électronique pour simuler les processus des expériences en laboratoire. Ces étudiants de niveau maîtrise, doctorat et post doctorat appliquent ensuite leurs connaissances dans le milieu du travail au gouvernement et dans les secteurs commercial ou académique en explorant et en exploitant les minerais.

CHAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE INTERETHNIQUES ET INTERCULTURELS (CERII)

La Chaire est une structure de recherche, d'enseignement, d'animation et de sensibilisation sur les problématiques ethniques et interculturelles. Elle veut contribuer à développer et à diffuser une expertise théorique et pratique sur les processus d'intégration et de cohabitation interethniques et interculturels au Québec, principalement dans les milieux autres que métropolitains et plus spécifiquement dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Trois types de préoccupation orientent les travaux de la Chaire : les effets du milieu d'accueil sur l'intégration et la cohabitation multiculturelle, les particularités des genres de vie ethnique en région et les formes que prend et que pourrait prendre la contribution du multiculturalisme au développement régional.

CHAIRE EN ÉCO-CONSEIL

Implantée en novembre 2003, la Chaire en éco-conseil a comme mandat principal de soutenir le développement du métier d'éco-conseiller, de sa pertinence dans la mise en œuvre de projets de développement durable et de la nécessité d'établir les fondements théoriques liés à la pratique de ce métier afin d'en assurer l'implantation et le succès à long terme dans notre société. Les champs particuliers d'expertise développés à la chaire sont dans le domaine de la gestion des gaz à effet de serre et la mitigation des changements climatiques, la gestion des matières résiduelles et le développement d'outils d'analyse du développement durable. La programmation de recherche porte essentiellement sur la pratique en éco-conseil et le développement durable. Les diverses activités de la Chaire favorisent le maintien et l'élargissement du réseau des éco-conseillers dans le monde. Des ponts pourront être jetés vers d'autres programmes universitaires de cycles supérieurs où les compétences propres à l'éco-conseiller pourraient se compléter par une formation à la recherche et à la production de nouveaux savoirs. La Chaire permettra aussi le maintien des liens avec l'UNESCO et les grands programmes internationaux qui alimentent la réflexion sur le développement durable.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 SUR L'ÉTUDE DES DÉTERMINANTS GÉNÉTIQUES DE L'ASTHME

L'asthme est l'une de ces maladies complexes, parmi les plus fréquentes au Canada, pour lesquelles l'analyse des déterminants génétiques permettra une meilleure prévention et le développement de traitements mieux ciblés. Le programme de cette chaire de recherche du Canada de niveau 2 se concentre sur l'étude des déterminants génétiques de l'asthme, en portant une attention toute spéciale à la réaction inflammatoire dans l'asthme et dans des conditions associées à l'asthme, comme l'allergie. L'objectif premier des travaux réalisés dans le cadre de cette chaire est de cibler certains des gènes responsables de l'inflammation dans l'asthme et en caractériser l'expression. Les résultats permettront d'améliorer les stratégies de prévention et de traitement de l'asthme.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 SUR LA DÉMOCRATIE ET LA SOUVERAINETÉ

Depuis le 1er juin 2005, Geneviève Nootens, professeure au Département des sciences humaines, est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la démocratie et la souveraineté. Le programme de recherche de cette chaire de niveau 2 se concentre sur la démocratie multiscalaire comme modèle d'organisation du politique, d'institutionnalisation de la participation des individus et de formalisation des mécanismes d'imputabilité relatifs à la prise de décision. La souplesse et la proximité dont ce modèle est porteur permettent d'envisager une revitalisation du politique, ainsi qu'une plus grande équité entre individus et nations à l'échelle étatique et internationale. Une telle réflexion est rendue urgente par le fait que les processus associés à la mondialisation creusent l'écart entre les institutions représentatives et les lieux véritables du pouvoir, de manière telle qu'on ne peut plus présumer de la congruence entre les citoyens-électeurs et les décideurs. Les travaux entendent contribuer : à situer les problématiques d'études régionales et de développement territorial dans l'optique du développement d'un système de démocratie multiscalaire (notamment grâce au développement de perspectives comparatives sur la régionalisation comme restructuration des relations intergouvernementales dans le cadre d'un processus de différenciation complexe des structures de décision); à la réflexion sur la fragmentation et la recomposition des liens sociaux ainsi que sur le redécoupage des solidarités; aux débats sur les rapports de la nation à l'État et la nature des identités politiques aptes à soutenir des formes différentes d'organisation du politique; à l'analyse et l'observation de l'Approche commune comme cas de figure fondamental d'une approche évolutive ouvrant la voie à une communauté politique fondée sur des associations souples, asymétriques et plurinationales.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 SUR LE ROMAN MODERNE

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le roman moderne depuis le 1er juin 2005, François Ouellet, professeur au Département des arts et lettres, oriente ses recherches sur la reconnaissance d'œuvres romanesques québécoises et françaises, injustement méconnues du point de vue littéraire.

Cette chaire de niveau 2 permet à François Ouellet de déployer un important appareil critique pour réaliser les objectifs de son programme de recherche. Il analyse de nombreux romans à partir de tous les aspects du récit : l'organisation, les situations narratives, les fonctions du personnage, les représentations de la parole et de la pensée, les figures du temps et de l'espace, etc. Une place tout à fait centrale est accordée à la psychanalyse littéraire et à la question de la métaphore paternelle.

La recherche devrait déboucher principalement 1) sur un ouvrage de théorie littéraire sur les relations entre les formes romanesques et la métaphore paternelle, 2) sur une nouvelle histoire du roman français de la première moitié du XXe siècle et 3) sur des collectifs sur le roman québécois.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 SUR LES ISOLANTS LIQUIDES ET MIXTES EN ÉLECTROTECHNOLOGIE (ISOLIME)

La Chaire de recherche du Canada sur les isolants liquides et mixtes en électrotechnologie, active depuis le 1^{er} septembre 2005, élabore sa programmation de recherche dans le domaine des sciences naturelles et du génie. L'objectif principal de cette chaire de niveau 2 est d'améliorer la fiabilité et la sécurité des réseaux d'approvisionnement en énergie électrique. Selon son titulaire, Monsieur Issouf Fofana, professeur au Département des sciences appliquées, diverses études seront effectuées pour mettre au point un ensemble de tests destructifs ou non, permettant une caractérisation fiable de l'état de l'isolation contenue dans les équipements des réseaux électriques. Les résultats attendus permettront d'améliorer les moyens de surveillance et de diagnostic ainsi que de développer un outil économique de planification de l'entretien des réseaux d'énergie électrique. Des procédures de régénération (en ligne ou hors ligne) des isolants liquides seront aussi évaluées. Le développement de nouveaux produits sera favorisé entre autres par l'emploi de liquides biodégradables, dont les propriétés isolantes auront été prouvées.

CHAIRE DE RECHERCHE SUR LES AGENTS ANTICANCÉREUX D'ORIGINE NATURELLE

Cette chaire de recherche permettra de fournir un cadre aux divers projets de recherche portant sur les agents anticancéreux pouvant être produits à partir de la biomasse de la forêt boréale. Plus précisément, il s'agit d'identifier des produits naturels utiles dans le domaine du cancer à partir des ressources végétales de la forêt boréale et d'assurer une partie du développement préclinique. De façon plus détaillée, la recherche s'articule autour des aspects suivants :

- i) la sélection des espèces végétales de la forêt boréale basées sur la médecine traditionnelle amérindienne;
- ii) l'extraction des produits naturels et l'identification des composés responsables de l'activité biologique;
- ii) l'évaluation de l'activité biologique des produits naturels sur des cellules cancéreuses en culture;

- iv) l'évaluation de l'activité biologique des produits naturels sur des modèles de souris porteuses de tumeurs; et
- v) la caractérisation de leur mécanisme d'action.

Cette programmation de recherche permettra de valoriser les produits d'origine naturelle de la forêt boréale par l'évaluation de leur potentiel anticancéreux.

CHAIRE UQAC-CEGEP DE JONQUIÈRE SUR LES CONDITIONS DE VIE, LA SANTÉ ET LES ASPIRATIONS DES JEUNES (VISAJ)

Née à l'automne 2008, la Chaire sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes est la première chaire québécoise à être le fruit d'une collaboration entre une université, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), et un collège, le Cégep de Jonquière. Sa mission est de contribuer au développement et à la diffusion de connaissances sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes de moins de 20 ans. Elle poursuit plus particulièrement quatre objectifs :

- Stimuler la recherche sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes.
- Participer activement au développement d'un réseau de recherche sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes.
- Contribuer à la reconnaissance du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme pôle d'excellence en matière de recherche et d'intervention sur la jeunesse.
- Diffuser les résultats des recherches menées par la Chaire. Les travaux de recherche menés par la Chaire sont ancrés dans un des quatre axes suivants :
 1. Les transformations sociales et l'appartenance : les jeunes et le territoire.
 2. La reproduction des inégalités sociales en matière de santé et d'éducation.
 3. Les jeunes et leurs perceptions de l'avenir.
 4. La santé des jeunes.

CHAIRE DE RECHERCHE SUR LES ESPÈCES AQUATIQUES EXPLOITÉES

Cette chaire a été constituée afin de contribuer à l'optimisation de l'exploitation de la faune en prenant en considération la préservation des habitats, les impératifs du développement économique, l'acceptation sociale, le respect de la capacité de support des écosystèmes, et ce, au bénéfice des citoyens notamment dans les régions. Pour atteindre cet objectif, il y a un besoin important de recherche appliquée visant le développement et l'optimisation des méthodes d'estimation de l'état des populations, de la récolte et des habitats, et des outils diagnostiques qui s'y rattachent.

Le programme de recherche de la Chaire a pour principal objectif de répondre spécifiquement aux besoins de connaissances en matière de gestion des espèces aquatiques exploitées tout en assurant la formation de spécialistes dans le domaine. Les principaux axes de recherche de la Chaire sont : (1) Suivi des populations exploitées, (2) Suivi de l'exploitation de la ressource, (3) Conservation, restauration et aménagement des habitats fauniques et (4) Support aux populations fauniques exploitées.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 EN CRÉATION POUR UNE DRAMATURGIE SONORE AU THÉÂTRE

Si la présence du son au théâtre a évolué, elle tient encore à une valorisation de l'action dramatique. Cependant, on assiste actuellement à une remise en question de cette situation, surtout depuis que l'intermédialité et le théâtre performatif ont ouvert la scène théâtrale aux agencements et au contact des autres médias.

Les travaux de Jean-Paul Quéinnec, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en création pour une dramaturgie sonore au théâtre, ont pour but de mettre en relation écriture sonore et écriture scénique pour tendre vers la création d'une nouvelle dramaturgie sonore au théâtre. Grâce aux arts numériques, à des installations novatrices et à la poésie sonore, cette nouvelle dramaturgie produira un impact sur la scène, dans la salle et dans le texte.

Plus particulièrement, les travaux de M. Quéinnec porteront sur quatre aspects : le jeu de l'acteur, par l'intervention du son dans la pratique du jeu; la mise en scène, par l'association du son à l'audio numérique, au théâtre de matériau, à la manipulation d'objets usuels et à la spatialisation sonore; l'écriture dramatique, par une poésie sonore ouvrant la voie à l'invention de langages qui offrent au théâtre des possibilités inédites d'énonciation sonore, de structuration et de narration; et des espaces de travail qui appellent à des pratiques novatrices pour leur élaboration et leur fabrication.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 EN ÉCOLOGIE AQUATIQUE BORÉALE

La recherche menée par la titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écologie aquatique boréale, Mme Milla Rautio, mènera à une nouvelle compréhension de la structure et du fonctionnement des lacs boréaux. Plus particulièrement, elle contribuera à améliorer la compréhension des liens entre le carbone, les processus microbiens, les populations de zooplanctons et les réseaux alimentaires des lacs. De plus, elle permettra de mieux comprendre le rôle des interactions entre les lacs et les bassins versants. En outre, la chercheuse évaluera comment l'exploitation forestière et le changement climatique influent sur les réseaux alimentaires aquatiques. Elle élaborera une caractérisation élargie et à jour des écosystèmes aquatiques boréaux, surtout en période hivernale.

L'ensemble de ces nouvelles connaissances sur les écosystèmes boréaux permettra d'améliorer les évaluations environnementales des pratiques de gestion forestière, et contribuera grandement à une meilleure administration des lacs boréaux, composante importante de l'héritage naturel du Canada.

CHAIRE DE RECHERCHE UQAC-ALUMINERIE ALOUETTE SUR L'UTILISATION DU CARBONE POUR LA PRODUCTION DE L'ALUMINIUM PRIMAIRE

Le programme de recherche de cette nouvelle chaire de recherche dont la titulaire est la professeure Duygu Kocaefe du département des sciences appliquées, comporte quatre axes :

1. Le premier regroupe des études sur la détermination des propriétés du matériel brut ainsi que la préparation des anodes et les conditions de cuisson pour la production d'anodes à haute-densité et à basse résistivité et réactivité.
2. Le deuxième axe a trait à la production d'anodes cuites de haute qualité par l'élimination ou la minimisation des craquelures ou de la tapure.
3. Le troisième axe met l'accent sur la modélisation mathématique de la cuisson des anodes et la formation des craquelures dans la formation des anodes à haute densité.
4. Enfin, le quatrième axe portera sur les procédés alternatifs pour la production de coke de catégorie «anode» afin de réduire les émissions de gaz.

GROUPE DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE (GRI)

Le GRI axe principalement ses activités de recherche et de développement en partenariat avec l'industrie pour élaborer des solutions informatiques répondant à leurs besoins dans un souci de transfert technologique. Les programmes de recherche du groupe sont de nature fondamentale ou appliquée et se réalisent à l'intérieur de l'un des grands axes suivants : l'informatique industrielle, la modélisation et l'infographie, et l'intelligence artificielle.

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET L'IMPACT DU CLIMAT NORDIQUE (GREEN)

La programmation de recherche de ce groupe porte sur la problématique de l'énergie renouvelable dans le contexte d'un climat nordique. Huit projets structurent la programmation scientifique du GREEN : 1- l'intégration des aérogénérateurs au réseau de distribution d'énergie électrique, 2- la conception d'équipements de conversion d'énergie et de commande appliqués à la génération dispersée utilisant l'éolien, 3- le développement d'une nouvelle méthode non intrusive de détection du givrage atmosphérique des pales d'éoliennes, 4- l'étude de l'impact du givrage atmosphérique sur les parcs d'éoliennes, 5- l'étude des froids extrêmes sur les parcs d'éoliennes, 6- le potentiel d'utilisation des matériaux biodégradables en électrotechnique, 7- le comportement diélectrique des isolants gazeux à basse température et 8- le comportement des isolants liquides à basse température. Les chercheurs de ce groupe auront accès aux équipements du laboratoire de givrage atmosphérique de l'UQAC. Les membres réguliers ont développé des collaborations qui permettent au groupe de bénéficier d'un important réseau de chercheurs et de partenaires. La programmation du GREEN s'avère d'autant pertinente que le développement de sources d'énergie renouvelable a un caractère stratégique pour la société québécoise et canadienne, tout en constituant un créneau de recherche qui permettra à l'UQAC de se tailler rapidement une réputation enviable à l'échelle internationale.

GROUPE DE RECHERCHE EN INGÉNIERIE DES PROCÉDÉS ET SYSTÈMES (GRIPS)

Le domaine d'activités du GRIPS englobe les procédés thermiques industriels, principalement dans les secteurs de l'aluminium et l'énergétique. Dans nos recherches, des méthodes de modélisation mathématique ainsi que des techniques expérimentales à la fine pointe de la technologie sont utilisées. Toutefois, diverses activités découlent du thème général de sorte que les interventions peuvent être regroupées en plusieurs volets : étude des transferts de chaleur et de masse, écoulements diphasiques, analyse et optimisation des procédés et techniques de mesures. Tous les travaux sont reliés de près à l'industrie et des outils mathématiques et informatiques y sont privilégiés. De plus, les laboratoires du groupe sont équipés avec des outils modernes de diagnostic des écoulements et d'analyse du transfert de chaleur sous différentes conditions. Les activités touchent des disciplines variées telles que la métallurgie, la mécanique et la chimie.

GROUPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION RÉGIONALES (GRIR)

Le GRIR se définit comme un groupe multi-interdisciplinaire, visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de support à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans une perspective d'auto-développement des collectivités régionales en général et sagamiennes en particulier. Ces programmes de recherche touchent les pratiques sociales et les mouvements sociaux, le partenariat et le développement local, l'État, le territoire et la gestion sociale, le développement viable et l'aménagement intégré des ressources, la concertation et l'innovation technologique dans le développement local et régional, les relations interethniques et interculturelles, la recherche-action, les interventions et l'éthique des sociétés.

GROUPE DE RECHERCHE SUR LA THERMOTRANSFORMATION DU BOIS (GRTB)

Prenant appui sur la nécessité de trouver des débouchés de 2^e et 3^e transformation pour la ressource forestière régionale, le GRTB déploie une programmation de recherche selon les axes suivants : 1) l'adaptation des technologies Perdure et Thermowood aux essences provinciales et régionales; 2) la modélisation mathématique du procédé de traitement thermique du bois à haute température (thermotransformation); 3) la caractérisation des propriétés des bois traité thermiquement; 4) la valorisation des essences des forêts québécoises et régionales; 5) la protection du bois traité thermiquement contre les effets de l'UV; 6) le développement de données de référence pour l'utilisation aux usines du traitement thermique du bois; 7) l'efficacité énergétique des fours et des usines; 8) la conception et l'amélioration des fours de traitement thermique.

L'équipe entend se préoccuper de l'amélioration des procédés de thermotransformation du bois, de la découverte de nouveaux produits, de la valorisation des composés extractifs de lixiviat obtenu pendant le traitement thermique du bois ainsi que de la modélisation et du contrôle des phénomènes thermiques.

GROUPE DE RECHERCHE CRÉATION ET COMMUNAUTÉ

Ce groupe de recherche a une programmation reposant sur les thèmes du développement durable, de la culture et de l'identité, de même que les relations interculturelles et interdisciplinaires. Ses objectifs généraux sont la valorisation des cultures communautaires (en favorisant une meilleure compréhension de ces cultures), la génération de connaissances pour l'enseignement et la pratique des arts, l'élargissement des connaissances, en regard des pratiques artistiques et culturelles des communautés, par le biais du développement d'un modèle théorique construit à même leurs particularités, et enfin, la poursuite de la recherche appliquée dans le but de produire des moyens concrets de promouvoir les rencontres université-communauté.

Ces questions seront abordées dans une perspective sociale globale, tout en concentrant les actions sur les communautés locales et, par le biais d'actions culturelles, contribuera au développement communautaire et à la prise en charge du développement local par les communautés concernées dans le contexte mondial de globalisation. Les recherches menées au sein du groupe comprendront un important dispositif de valorisation et d'émancipation de ces dernières, dans le respect de leur individualité et de leurs différences.

GROUPE DE RECHERCHE RISQUE RESSOURCE EAU (R²Eau)

Le groupe de recherche R²Eau se donne comme mission de développer la recherche et la formation de personnel hautement qualifié (PHQ) dans les domaines de l'hydrogéologie, de l'hydrologie, de la géomécanique et de l'analyse des risques naturels. Les objectifs poursuivis par le groupe sont de : 1) développer et structurer les activités de recherche dans le domaine des risques liés à la ressource eau; 2) mettre en commun des ressources et des expertises de professeurs et chercheurs réguliers du DSA et du DSH afin de créer une synergie structurante; 3) favoriser l'attrait pour la formation de PHQ dans ce domaine pour assurer une relève scientifique compétente et ainsi combler les besoins actuels et futurs.

La programmation de recherche s'articule autour de 7 axes de recherche : 1) Risques associés aux eaux souterraines (protection et préservation des eaux souterraines); 2) Risques associés aux inondations et ruptures de barrages; 3) Risques associés aux glissements de terrains et à la stabilité des massifs rocheux; 4) Risques associés à l'érosion et à l'ensablement; 5) Risques et impacts sociaux reliés à l'eau souterraine; 6) Historique et prévision des risques et 7) Élaboration d'outils mathématiques pour la quantification du risque.

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE CENTRE DE DONNÉES SUR LA BIODIVERSITÉ DU QUÉBEC (CDBQ)

La biodiversité des milieux naturels représente une ressource à sauvegarder. Le CDBQ a pour mission de conserver, gérer et rendre disponibles les données d'échantillonnage sur la biodiversité, de développer une banque de données primaires standardisées et des outils informatiques de support et de contribuer au développement des connaissances sur la biodiversité.

Une Banque de données sur les invertébrés du Québec (BADIQ) a été créée grâce à son système d'information et de gestion des échantillonnages sur la biodiversité (SIGEB). En partenariat avec le Centre de foresterie des Laurentides et la Corporation Entomofaune du Québec, ces outils sont présentement adaptés pour la micro-informatique avec le logiciel MicroSIGEB. Les données d'échantillonnage sur certains groupes d'insectes forestiers (Libellules, Abeilles, Fourmis, Coléoptères, Lépidoptères) ont la priorité dans le développement de la BADIQ.

LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE SÉPARATION DES ESSENCES VÉGÉTALES (LASEVE)

Le LASEVE offre des services de consultation auprès d'entreprises en matière d'analyse, de séparation et d'extraction d'huiles essentielles, plus généralement d'extraction de produits naturels à partir de plantes.

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE RITUELLE ET SYMBOLIQUE (LERARS)

Le LERARS réalise des activités de recherche sur les processus de deuil, de guérison et sur les enjeux liés à la naissance d'un enfant, axées sur la découverte des réseaux sémantiques par lesquels ces phénomènes sont interprétés dans la communauté desservie par l'UQAC. Il rend des services à la collectivité en offrant de la formation, en produisant des outils de travail et en développant de nouvelles pratiques orientées vers la re-ritualisation des actions à l'égard du deuil, de la maladie et de la naissance. Il établit des liens avec des chercheurs, des intervenants et des groupes communautaires préoccupés par ces problématiques.

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN PLEIN AIR (LERPA)

Le LERPA a été créé afin de poursuivre avec synergie la recherche dans les divers domaines du plein air et du tourisme d'aventure ainsi que de faire profiter le milieu de l'expertise ainsi acquise.

Ses principaux secteurs d'étude sont la gestion des risques en plein air, l'intervention d'urgence en régions isolées, la survie et la sécurité en forêt, l'aventure thérapeutique, la nutrition pour les expéditions de plein air, les activités de plein air ancestrales, l'éthique environnementale, la préparation scientifique d'expéditions, le leadership et la dynamique de groupes en plein air ainsi que l'évaluation du potentiel récréotouristique de milieux naturels.

Le LERPA diffuse ses résultats de recherche sur son site WEB et offre des conférences, des démonstrations et de la formation continue.

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN GÉOGRAPHIE APPLIQUÉE (LERGA)

Succédant au Laboratoire d'expertise et de recherche en télédétection et en géomatique (LERTG), le LERGA résulte d'une volonté de regroupement des activités de l'équipe de l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'expertise en géomatique associée au LERTG. Les membres comptent stimuler le développement de l'expertise et des recherches dans le champ de la science géographique appliquée, notamment en intégrant davantage le volet environnemental de la discipline et par ricochet, favoriser le rayonnement de la géographie comme source d'informations territoriales appuyant la prise de décision.

L'équipe du LERGA se compose de 5 professeurs issus du département des sciences humaines ainsi que du département d'informatique et de mathématique. Les trois axes de recherche proposés à l'intérieur du LERGA et pour lesquels différents projets de recherche sont actuellement en cours sont les suivants :

- Dynamiques spatiales et société (cartographie et atlas, traitements et visualisation de données socio-économiques, sociogéographie de l'éducation et de la santé, migrations et mobilités).
- Aménagement et développement (étude des politiques publiques territoriales, évaluation de projets d'intervention, enjeux d'aménagement en milieu urbain et rural, développement local et régional).
- Environnement et processus biophysiques (étude des paléo-environnements lacustres, côtiers et marins, problématique biophysique des milieux naturels et gestion des bassins-versants à diverses échelles géographiques).

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE CARREFOUR D'ANALYSE DES INNOVATIONS ET DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES (CAISEN)

Le CAISEN est un laboratoire de recherche et d'expertise ayant comme mission :

- de promouvoir la recherche scientifique sur les innovations organisationnelles et les méthodes d'optimisation de l'efficacité productive;
- de développer les connaissances dans le domaine de la gestion des ressources humaines;
- de favoriser la collaboration entre les universitaires, les praticiens en gestion des organisations et les décideurs politiques;
- de renforcer la recherche-action en changement organisationnel et en innovations en milieu de travail.

Le laboratoire vise l'étude des enjeux liés aux innovations technico-organisationnelles favorables à l'optimisation de l'efficacité productive dans une économie axée sur le savoir.

Le laboratoire CAISEN mène des interventions et recherches autour des axes liés à l'innovation et à la performance : optimisation de l'efficacité productive, modernisation des pratiques de gestion des ressources humaines et productivité, profil et compétences des gestionnaires des ressources humaines, innovations organisationnelles dans l'économie axée sur le savoir : amélioration continue «Kaizen», management à la japonaise, système SMED, Poka-Yoke et Kam-ban, équipes de travail autogérées, organisation apprenante et gestion des compétences, flexibilité organisationnelle, modélisation des pratiques de l'organisation du travail, partenariat patronal-syndical.

LABORATOIRE INTERNATIONAL SUR LES MATÉRIAUX ANTIGIVRE (LIMA)

Le LIMA a développé une expertise sur les matériaux dégivrant et antigivre qui est maintenant reconnue par la communauté internationale (constructeurs d'avions, compagnies aériennes, fabricants de fluides, institutions gouvernementales). Le groupe met à la disposition des manufacturiers de fluides commerciaux, une infrastructure expérimentale pour l'étude, le développement et l'évaluation en chambre climatique et en soufflerie réfrigérée des produits commerciaux de dégivrant et antigivre utilisés en aéronautique. Cette infrastructure est unique au Canada et en Amérique du Nord et fait de ce laboratoire, la seule organisation privée reconnue capable d'évaluer la qualité des produits antigivrants. De plus, le LIMA dispose d'une expertise scientifique pour la mise en œuvre de projets de recherche visant le développement de techniques innovatrices de déglacage.

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE (REIB)

Les recherches entreprises dans ce laboratoire ont pour cadre de référence la théorie de l'apprentissage et visent la réalisation de didacticiels originaux qui tiennent compte de particularités du formateur et du sujet.

Les recherches visent également 1) l'intégration des outils multimédias et des technologies de l'information dans le cadre des cours de baccalauréat; 2) l'élaboration et le suivi des systèmes de gestion financière; 3) l'élaboration et l'application de systèmes d'évaluation financière dans un contexte de capital de risque, et 4) le bilan technologique qui permettra de prendre en compte les ressources humaines et technologiques dans l'évaluation des entreprises.

LABORATOIRE DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS (LDL)

Le LDL veut favoriser l'apprentissage des normes de qualité en industrie chez les étudiantes et étudiants des baccalauréats en informatique et en génie informatique, par la réalisation de projets concrets de développement commandés par des entreprises.

Grâce à un arrimage avec les activités créditées de ces programmes, il devient possible d'améliorer l'encadrement des étudiants, en terme de contrôle qualité, d'intégrer plus rapidement les nouvelles technologies dans les programmes de formation et d'offrir une formation mieux adaptée à l'industrie.

Cette infrastructure bénéficie aussi à la recherche, par sa contribution à l'amélioration et à la diffusion des techniques de développement, des systèmes qualité et des méthodes de gestion de projets des produits technologiques.

LABORATOIRE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION EN ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE (LARIEP)

Le Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP) a entrepris officiellement ses activités en novembre 2003. Les professeurs-chercheurs et étudiants de cycles supérieurs qui en font partie ont comme objectif de « Construire à partir du savoir expérientiel individuel et collectif, social et structurel, un processus systématique d'éthique et de réflexion philosophique exportable d'une culture organisationnelle à une autre ». Plus spécifiquement, les travaux menés dans le cadre du LARIEP s'arriment aux axes suivants :

1) mobilisation des ressources humaines de divers milieux de vie professionnelle, entrepreneuriale, organisationnelle de façon à rendre fluide au sein des organisations l'éthique en question à tous les niveaux hiérarchiques existants; 2) élaboration de projets de recherche propres à rendre concrète l'expérimentation d'une telle éthique créative, et 3) constitution, à l'échelle provinciale, d'une démarche concertée d'éthique créative de l'intérieur des milieux institutionnels d'enseignement comme de milieux professionnels, organisationnels et de la santé. Le LARIEP préconise une approche éthique de type autorégulatoire.

LABORATOIRE D'IDENTIFICATION ET DE COMMANDE DES MACHINES ÉLECTRIQUES (LICOME)

Le LICOME est équipé d'un matériel hautement sophistiqué permettant de mener des recherches de haut niveau. Ses axes de recherches sont le contrôle avancé des machines électriques (asynchrone, synchrone à aimant permanent et à réluctance variable) pour des applications : 1) en traction (train, métro, voiture électrique) et 2) en conversion d'énergie éolienne, l'électronique de puissance et la qualité de l'alimentation électrique.

Les objectifs de l'équipe de recherche sont d'obtenir un prototypage rapide des systèmes de contrôle de haute performance des machines électriques en recourant à la simulation hybride en temps réel. D'autres activités de recherche incluent la mise au point de divers estimateurs d'état, le filtrage actif des harmoniques et la mise en œuvre d'algorithmes d'extraction de la puissance maximale d'un système de conversion d'énergie éolienne.

LABORATOIRE SUR LES IDENTITÉS, LES COMMUNAUTÉS ET LES APPARTENANCES EN RECOMPOSITION (ICARE)

Les problématiques relatives à la gouvernance et à la démocratie font l'objet de plusieurs activités de recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi. Le Laboratoire de recherche sur les identités, les communautés et les appartenances en recomposition participe aux débats sur ces questions, à partir des préoccupations suivantes :

- 1) la recomposition des liens sociaux qui se manifeste dans les domaines des identités politiques, des appartenances locales et régionales et des pratiques démocratiques;
- 2) l'articulation des problématiques d'études régionales et de développement territorial à celle du redéploiement des espaces démocratiques et fonctionnels, notamment d'une gouvernance à niveaux multiples; et
- 3) contribue à la redéfinition des imaginaires théoriques et disciplinaires du politique, du lien social et de l'action sociale.

Ce laboratoire est formé de professeurs du Département des sciences humaines, d'étudiants participant aux travaux de ces professeurs et de divers collaborateurs au Québec, au Canada et en Europe.

LABORATOIRE DE MÉTALLOGÉNIE EXPÉRIMENTALE ET QUANTITATIVE (LAMEQ)

La programmation scientifique de ce laboratoire de recherche porte sur les sulfures en tant que témoins des conditions de formation des systèmes hydrothermaux. La compréhension de la formation de ces systèmes hydrothermaux proviendra : 1- de l'analyse de sulfures naturels; 2- de l'analyse de sulfures synthétiques expérimentaux formés en laboratoire pour étudier tous les paramètres physico-chimiques qui jouent dans l'incorporation des éléments traces dans les sulfures hydrothermaux; 3- de l'analyse des facteurs réels contrôlant l'incorporation des éléments traces dans les sulfures hydrothermaux. Ce laboratoire inscrit ses activités dans le cadre de la recherche en métallogénie qui caractérise l'UQAC au plan national et international, et tout particulièrement l'importance des élément-trace pour la découverte de gisements de minéraux du groupe Platine. De nombreux étudiants gradués sont déjà intégrés aux programmes de recherche des professeurs Gaboury et Daigneault.

LABORATOIRE SUR L'ADAPTATION PERSONNELLE, SOCIALE ET NEUROPSYCHOLOGIQUE (LAPERSONE)

Les professeurs Lise Lachance et Louis Richer sont les promoteurs du Laboratoire sur l'adaptation personnelle, sociale et neuropsychologique.

La programmation scientifique de ce laboratoire de recherche porte sur l'amélioration des connaissances théoriques, empiriques et pratiques sur l'adaptation des individus à leurs divers rôles de vie. Plus particulièrement, quatre volets permettront de structurer les activités de recherche : 1- l'adaptation des individus à leurs divers rôles de vie; 2- les transitions dans les rôles et événements de vie majeurs; 3- l'identification, l'implantation et l'évaluation de mesures et 4- le développement et l'adaptation d'outils et de protocoles d'évaluation pour la recherche et la pratique. Ce laboratoire sera un lieu d'échange menant à l'organisation de différentes activités de recherche impliquant des professeurs-chercheurs de l'UQAC et des collaborateurs universitaires et des milieux de pratique. Il offrira aussi un contexte de formation structuré pour les étudiants de divers niveaux académiques.

LABORATOIRE D'ÉTUDES MULTIDISCIPLINAIRES EN GESTION DE PROJET (LEMGP)

La programmation scientifique du Laboratoire d'études multidisciplinaires en gestion de projet porte sur les organisations en tant que systèmes adaptatifs complexes.

Trois volets permettent de structurer les activités de recherche :

- Une recherche fondamentale permettant de faire avancer les connaissances sur la conduite du changement dans les organisations;
- Des activités de liaison et de transfert de savoirs en conduite du changement dans les organisations, et ce, avec des partenaires publics et privés;
- Fournir un contexte scientifique stimulant aux étudiantes et étudiants de cycles supérieurs.

Ce laboratoire permet des avancements sur divers plans. Tout d'abord en ce qui a trait à la recherche, par la structuration d'une programmation susceptible de favoriser la production scientifique. Ensuite sur le plan de l'enseignement, par l'amélioration de l'encadrement et la possibilité d'attirer de nouveaux étudiants. Puis en ce qui concerne le développement professionnel des membres, grâce à la valeur ajoutée produite par la collaboration.

Finalement, le laboratoire offre de la visibilité et de l'impact sur le milieu, en raison des activités de diffusion et des partenariats de recherche et de développement qu'il engendre.

LABORATOIRE MULTI- ET INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES ET SOCIAUX DU DÉVELOPPEMENT DES NANOTECHNOLOGIES (LABORATOIRE NANO.BIO.ÉTHIQUE, OU (N.B.É.)

La programmation scientifique du Laboratoire N.B.É. porte sur les difficultés dialogiques propres aux enjeux éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies. Plus particulièrement, trois axes permettront de structurer les activités de recherche : 1- un axe permettant une meilleure compréhension des nanosciences et de la nanotechnologie; 2-un axe portant sur l'analyse et l'acceptabilité interdisciplinaire des risques, et finalement 3- un axe s'intéressant à la gouvernance des nanotechnologies.

Les travaux seront réalisés en interdisciplinarité, tout en privilégiant l'approche dite de la « gouvernance réflexive ». Les étudiants de plusieurs programmes propres à l'UQAC et de certains programmes en extension bénéficieront du programme de recherche déployé dans le cadre de ce laboratoire.

LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'INTELLIGENCE AMBIANTE POUR LA RECONNAISSANCE D'ACTIVITÉS (LIARA)

La programmation scientifique de ce laboratoire de recherche porte sur le développement des habitats intelligents permettant de soutenir les personnes en perte d'autonomie dans l'accomplissement des activités domestiques et quotidiennes.

Plus particulièrement, la programmation scientifique est élaborée en trois volets :

- La recherche théorique permettant de faire avancer les connaissances sur la reconnaissance des activités afin de pallier à la perte d'autonomie;
- La diffusion et le transfert technologique pour aider les centres de santé et de services sociaux dans le maintien à domicile des personnes atteintes de cette maladie;
- Le recrutement et l'accompagnement des étudiants de cycles supérieurs.

LABORATOIRE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION EN GOUVERNANCE DES ORGANISATIONS (LARIGO)

La mise en place du LARIGO permet d'inscrire les efforts des membres dans les réflexions et critiques de la gouvernance publique et privée qui ont pris de l'ampleur au cours des dernières années, et ce, dans une perspective pluridisciplinaire. La notion de gouvernance concerne essentiellement les modes d'organisation et de régulation du « vivre ensemble » des sociétés et des individus du niveau local au niveau mondial; l'étude porte essentiellement sur la production de règles du jeu communes et des manières de le faire.

La programmation scientifique du LARIGO s'articule autour d'axes thématiques inspirés des recherches en cours des membres : les ordres sociaux, le développement durable, la gouvernance, la déontologie professionnelle des administrateurs, la rémunération, l'organisation du travail, l'intégration en emploi, l'action collective, la prise en compte des parties prenantes, les contraintes issues de la crise financière et économique actuelle, et enfin, les modifications réglementaires envisagées visant à la contrôler.

LABORATOIRE DES MATÉRIAUX TERRESTRES (LABMaTER)

Le LabMaTer se spécialise dans l'analyse de roches et minéraux en lien avec l'origine de la croûte continentale et l'exploration des métaux, plus particulièrement l'exploration des gisements de minerais et l'étude de leur formation.

Le Laboratoire est directement impliqué dans la formation de personnel hautement qualifié. Les nouveaux étudiants peuvent ainsi acquérir les connaissances relatives à l'utilisation d'instruments de haute technologie tandis que les étudiants plus avancés sont formés afin d'être capables d'utiliser les équipements de façon autonome. Les étudiants ont ainsi le privilège de pouvoir comprendre chaque étape du processus analytique, de l'échantillon pris sur le terrain jusqu'au traitement et à la caractérisation en laboratoire.

LABORATOIRE DES SCIENCES AQUATIQUES (LASA)

Les programmes de recherche des professeurs impliqués au sein du Laboratoire des sciences aquatiques concernent des compartiments écologiques lacustres et marins qui sont interreliés favorisant la complétude des expertises des écosystèmes présents dans le milieu boréal. Ils utilisent autant les techniques traditionnelles que des approches novatrices de pointe. De plus, une grande variation dans les échelles spatiales (locale, régionale et globale) et temporelles (instantanée à plusieurs milliers d'années) est présente dans les divers axes de recherches proposés.

La programmation scientifique du LASA a pour principal objectif de comprendre la structure et le fonctionnement actuel et passé des écosystèmes aquatiques de la boréale. Elle s'articule autour de quatre axes de recherche :

- Paléocéanographie et de la paléolimnologie
- Écologie benthique
- Écologie des lacs en milieux boréal et arctique
- Écologie des poissons, halieutique

Par ailleurs, les travaux de recherche du LASA s'insèrent, entre autres, dans la programmation scientifique du Centre de recherche sur la Boréale (CRB), du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale et des regroupements stratégiques Québec-Océan et Centre d'Études nordiques financés par le Fonds de recherche sur la nature et les technologies (FQRNT).

LABORATOIRE D'EXPERTISE EN INGÉNIERIE BIOMÉDICALES APPLIQUÉES, EN KINÉSIOLOGIE ET EN SANTÉ (LEIBAKS)

Afin de restreindre l'utilisation et la congestion dans les hôpitaux et les services de la santé, le Laboratoire d'Expertise en Ingénierie Biomédicales Appliquées, en Kinésiologie et en Santé propose de concevoir et développer des instruments de mesures et de surveillance adaptés aux besoins spécifiques des usagers ainsi que différentes méthodes d'entraînement à domicile à l'aide d'interfaces homme-machine bioniques novatrices afin d'augmenter l'autonomie au domicile et d'améliorer les conditions de vie.

Le LEIBAKS axe principalement ses activités de recherche sur la réadaptation motrice et l'évaluation de la condition physique :

1. Conception d'instruments médicaux pour l'aide au diagnostic et à l'évaluation physique :

- Évaluation physique des individus à l'aide de capteurs intégrés;
- Conception de capteurs et de systèmes d'analyse de mouvements;
- Analyse des fonctions physiologiques;
- Analyse de la biomécanique du mouvement;
- Analyse de la perception des sensations chez l'être humain et conception d'illusions perceptuelles.

2. Conception d'interfaces homme-machine bioniques et développement de méthodes d'entraînement et la réadaptation physique et motrice :
 - Réadaptation et réentraînement physique à l'aide de systèmes électroniques;
 - Conception de mécanisme robotisé afin d'aider à la réadaptation;
 - Développement théorique et pratique d'algorithmes d'intelligence artificielle pour l'aide au diagnostic à domicile.

LABORATOIRE D'INFORMATIQUE INFORMELLE (LIF)

Ce laboratoire propose des activités en recherche sur le développement et l'application de méthodes formelles pour les systèmes informatiques. Les programmes de recherche de ce laboratoire couvrent quatre axes bien définis :

1. la spécification, la surveillance et la synthèse automatique de contrats d'interface dans les systèmes modulaires.
2. la vérification automatique de configurations d'équipements réseau, basée sur des politiques formelles d'administration.
3. la combinatoire des mots et ses applications en théorie des automates et en géométrie discrète.
4. l'étude de l'espace des cycles dans les graphes orientés.

Le LIF s'intéresse tout autant à l'étude mathématique de problèmes informatiques fondamentaux qu'à l'application de résultats théoriques dans des systèmes concrets. Les axes de recherche promus par le laboratoire sont complémentaires, et peuvent s'appuyer sur les compétences bi-disciplinaires de ses membres fondateurs. En ce sens, la double nature de son département d'attache (informatique et mathématique) en fait un environnement tout indiqué pour qu'y prospère une recherche scientifique originale de fort calibre.

LABORATOIRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES SUR L'AFRIQUE (LÉRAA)

L'Afrique subsaharienne fait face à de nombreux défis de développement parmi lesquels les difficultés en matière de gouvernance, la pauvreté, la vulnérabilité environnementale, la famine, les conflits armés et la marginalisation dans les échanges mondiaux. Ces défis touchent les régions africaines à des degrés différents à cause de handicaps historiques, géographiques, politiques, culturels et socioéconomiques variés. Les contraintes liées au déficit d'infrastructures adéquates, au manque de compétences qualifiées, à la gestion des ressources naturelles, à l'accès à l'éducation et la santé, à l'amélioration du cadre de vie et à l'équité sociale entre les genres, constituent des freins au développement.

La mise en place du LÉRAA est justifiée par la nécessité d'avoir un espace concret d'échanges et de collaborations entre chercheurs et intervenants sur les problématiques actuelles du développement en Afrique. Le LÉRAA alimentera les enseignements dans les programmes de doctorat, de maîtrise et de premier cycle et permettra de réaliser des activités de recherche et des publications novatrices avec une approche multidimensionnelle et multidisciplinaire.

La programmation scientifique s'articule autour de 4 axes de recherche :

1. Partenariats stratégiques et développement international.
2. Dynamiques spatiales et développement territorial en Afrique.
3. Développement durable.
4. Équité sociale en Afrique et enfin, santé, éducation, genre et développement en Afrique.

LABORATOIRE DE RECHERCHES ET D'INTERVENTIONS « INCIDENTS CRITIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL » (ICMT)

L'objectif de ce laboratoire est de développer et réaliser une programmation de recherche innovante et structurante dans le but de produire et diffuser de nouvelles connaissances en matière de gestion des incidents critiques en milieu de travail et en ce qui a trait aux impacts psychologiques engendrés par des incidents critiques dans un milieu de travail.

La programmation scientifique du laboratoire comporte deux axes :

1. La gestion liée aux incidents critiques en milieu de travail (identification des risques d'incident critique dans les milieux de travail, pratique de gestion (prise en charge) lors d'un incident critique et suite à un incident critique, processus de communication lors d'un incident critique et suite à un incident critique, procédure de retour au travail suite à un incident critique et impacts organisationnels de l'incident critique (opérationnel, économique, humain).
2. Les impacts psychologiques des incidents critiques en milieu de travail (mesure des impacts psychologiques suite aux incidents critiques, soutien psychologique en milieu de travail, prévention des impacts psychologiques relatifs aux incidents critiques et identification des risques d'incident critique dans les milieux de travail).

Également, le laboratoire souhaite offrir aux différents milieux de travail une expertise venant de chercheurs qualifiés, qui mettront à la disposition des différents acteurs leurs connaissances relatives aux incidents critiques en milieu de travail. Ainsi, les membres réguliers de ce laboratoire sont des professeurs du Département des sciences économiques et administratives de l'UQAC et les membres associés sont des professeurs de disciplines variées (psychologie, gestion, médecine du travail, etc.) provenant de l'UQAC, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Laval. Des étudiants, inscrits au baccalauréat, à la maîtrise ou au doctorat sont également impliqués dans les travaux du laboratoire.

LABORATOIRE D'AUTOMATISME ET D'INTERACTION 3D ET MULTIMODALE INTELLIGENTE (LAIMI)

Le Laboratoire d'automatisme et d'interaction 3D et multimodale intelligente (LAIMI) se propose d'étudier les problèmes de l'interaction entre l'humain et la machine (IHM). Les membres de cette unité de recherche s'intéressent autant aux aspects matériels que logiciels de l'IHM. Ce faisant le laboratoire vise d'un côté à répondre aux besoins relatifs à certaines applications. Par exemple, il entend concevoir une chaussure instrumentée capable de prévenir la chute de personnes âgées par le biais de techniques d'IHM. De l'autre côté, il travaille sur l'étude de nouveaux moyens matériels capables de susciter des paradigmes d'interaction innovants entre l'homme et la machine. À ce titre, soulignons que l'un des axes de recherche du futur laboratoire portera sur la conception et la mise en oeuvre d'une nouvelle interface matérielle portable susceptible d'amener le pied au coeur de l'interaction avec les interfaces portables (téléphones et tablettes).

LABORATOIRE DE MODÉLISATION ET DIAGNOSTIC DES ÉQUIPEMENTS DES LIGNES ÉLECTRIQUES (MODELE)

Le Laboratoire de Modélisation et Diagnostic des Équipements des Lignes Électriques (MODELE) déploie une programmation de recherche portant sur l'analyse et le développement de nouvelles méthodes pour le diagnostic de l'état de dégradation des équipements présents sur les réseaux électriques. Les axes de recherche principaux proposés sont : d'une part la compréhension des processus qui mènent à la dégradation/vieillissement de l'isolation contenue dans l'appareillage, d'autre part le développement de nouveaux matériaux et outils pratiques d'analyses et de conception afin d'orienter les décisions et les entretiens sur une base scientifique solide. Ces études seront effectuées tout en incorporant l'influence des facteurs physiques, mécaniques et électriques qui déterminent les phénomènes associés au vieillissement/dégradation des isolants ainsi que les contraintes externes liées à l'environnement. La création de ce laboratoire permettra de donner accès aux entreprises régionales et provinciales à des expertises et infrastructures uniques au Canada permettant l'analyse des isolants utilisés dans les appareillages de puissance (transformateurs, alternateurs, condensateurs,...), la mesure non-invasive du champ électrique, la modélisation numérique des équipements haute tension et l'analyse et le traitement de signal ainsi que des systèmes des aides à la décision par intelligence artificielle.

Revue scientifique

UQAC

REVUE ORGANISATION ET TERRITOIRES

La revue *Organisation et Territoires* est une revue québécoise de vulgarisation scientifique en sciences de l'organisation et une publication conjointe du Département des sciences économiques et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'Institut d'entrepreneuriat de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke. C'est une revue de réflexion et d'action sur la gestion des organisations principalement québécoises et canadiennes.

Centre d'exposition

UQAC

GALERIE « L'ŒUVRE DE L'AUTRE »

La Galerie, « L'Œuvre de l'Autre », est la galerie d'art de l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle accueille des projets de recherche artistique de l'UQAC et de chercheurs créateurs de renom depuis 1987. Elle est hébergée au Pavillon des Arts. Elle bénéficie d'une renommée enviable dans le milieu régional et le monde artistique québécois. « L'Œuvre de l'Autre » permet l'expérimentation d'événements artistiques regroupant plusieurs disciplines et favorise la création de liens étroits entre la théorie et la pratique, plus particulièrement, en ce qui a trait à l'interdisciplinarité en arts. Elle accueille des activités de présentation, d'interprétation et de diffusion.

Regroupement interuniversitaire

UQAC

CENTRE DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE SUR LA FORMATION ET LA PROFESSION ENSEIGNANTE (CRIFPE-UQAC)

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE) a connu depuis sa fondation en 1993 un développement remarquable et représente aujourd'hui, en ce qui a trait aux effectifs, à la productivité et au rayonnement provincial, national et international, l'un des plus importants centres de recherche scientifique au Canada dans le champ de l'éducation et, de façon plus particulière, dans le domaine de l'enseignement et la profession enseignante.

Au Canada et au Québec, le CRIFPE est le seul centre de recherche qui se consacre exclusivement à l'étude de l'enseignement et de la profession enseignante. Centre interuniversitaire et multidisciplinaire, le CRIFPE comprend actuellement plus de 500 membres : 41 chercheurs réguliers, 49 chercheurs associés, 43 chercheurs internationaux, 427 étudiants à la maîtrise et au doctorat, 23 professionnels, techniciens, secrétaires et webmestres.

Les chercheurs réguliers, associés et internationaux du CRIFPE appartiennent aux principales disciplines des sciences sociales et humaines appliquées à l'étude de l'enseignement et proviennent de quelques 32 universités.

Le CRIFPE est reconnu et soutenu par le FQRSC, de même que par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Le CRIFPE a d'ailleurs été le premier lauréat en éducation de la subvention du programme des Grands travaux de recherche concertée du CRSH. Il s'agit de la plus importante subvention jamais décernée à un centre de recherche en éducation par le CRSH. Le 11 octobre 2005, l'Association canadienne de l'éducation a octroyé au CRIFPE le prix d'excellence Whitworth pour le meilleur centre de recherche en éducation au Canada. Il s'agit là d'une marque de reconnaissance prestigieuse qui témoigne de l'ampleur des réalisations du Centre en matière de recherche en éducation au Québec et au Canada, mais aussi sur le plan international. De plus, le 13 juin 2007, l'Association des doyennes, doyens, directeurs et directrices pour l'avancement des études et de la recherche en éducation (ADEREQ) a remis le Prix Reconnaissance pour l'année 2007 au Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE).

La programmation scientifique du CRIFPE repose sur quatre axes :

1. La formation à l'enseignement (initiale et continue);
2. L'insertion dans la profession;
3. L'intervention éducative;
4. Les professions de l'enseignement en milieu scolaire.

L'UQAC est membre partenaire de ce regroupement.

CONSORTIUM EN EXPLORATION MINÉRALE (CONSOREM)

Le CONSOREM est une structure de recherche appliquée portant sur les technologies de l'exploration minérale au Québec. Il regroupe des partenaires industriels, gouvernementaux et universitaires. Ses objectifs sont de travailler à la formation des personnes, de développer des technologies et des connaissances appliquées à l'exploration minérale, de développer de nouveaux modèles d'exploration et d'effectuer un transfert de connaissances vers l'industrie.

CONSORTIUM DE RECHERCHE SUR LA FORÊT BORÉALE COMMERCIALE

Mis en œuvre conjointement par l'Université du Québec à Chicoutimi et le Centre québécois de valorisation de la biomasse, le Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale reçoit l'appui financier des gouvernements du Québec et du Canada, des entreprises forestières du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de l'UQAC. Son programme de recherche et de développement veut assurer la régénération de la forêt boréale en s'appuyant le plus possible sur les processus naturels, développer un modèle de fonctionnement des écosystèmes forestiers pouvant servir d'assise à une sylviculture proche de la nature, accroître la productivité forestière en accordant la priorité aux territoires situés près des usines, traduire en techniques opérationnelles les connaissances acquises, évaluer et améliorer les stratégies d'aménagement forestier.

CONSORTIUM DE RECHERCHES AMÉRINDIENNES

Le Consortium de recherches amérindiennes est un organisme de consultation, de réflexion et d'action, mis sur pied conjointement par le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean et l'Université du Québec à Chicoutimi permettant de mener à bien des projets de recherche orientés vers la culture innue et les préoccupations amérindiennes en assurant la participation du milieu autochtone à toutes les étapes de la réalisation de la recherche. Les principales thématiques de recherches se retrouvent dans le domaine de la didactique, de la linguistique, de l'histoire, de l'archéologie et de la santé.

CONSORTIUM RÉGIONAL DE RECHERCHE EN ÉDUCATION (CRRE)

Le Consortium régional de recherche en éducation vise à consolider le développement de la recherche en éducation et à alimenter une véritable culture de type Recherche et Développement aux divers ordres d'enseignement. Le CRRE assure la réalisation d'activités de recherche dans les régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de Charlevoix.

Il favorise la réalisation en synergie (commissions scolaires, cégeps et université) de travaux centrés sur la compréhension de phénomènes et sur la résolution de problèmes éducationnels.

LA BOÎTE ROUGE VIF

Organisme sans but lucratif, la Boîte Rouge Vif a pour objectif la promotion du design de création, la formation pratique des étudiants inscrits aux programmes de design de l'UQAC, le développement et le rayonnement de projets de recherche-cr  ation en design men  s    l'UQAC et le d  veloppement d'un contexte socio-  conomique favorable    la cr  ation d'emplois pour les jeunes designers form  s au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

CENTRE QU  B  COIS DE RECHERCHE ET DE D  VELOPPEMENT DE L'ALUMINIUM (CQRDA)

Le CQRDA est un centre de liaison et de transfert. Un de ses objectifs est la mise au point de nouvelles utilisations de l'aluminium. Les actions de liaisons y sont prioritaires : le CQRDA veut associer le potentiel des chercheurs et des centres de recherche d'  tablissements d'enseignement sup  rieur au d  veloppement industriel et favoriser la synergie chercheurs-industrie. Il veut   galement favoriser la dynamique existante entre les producteurs et l'industrie de la fabrication. Les activit  s de liaison conduisent    des transferts technologiques. Le CQRDA favorise la promotion du savoir-faire dans les domaines de l'  quipement et des technologies et la formation du personnel sp  cialis   pour l'industrie de l'aluminium.

REGAL – CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ALUMINIUM

Le Centre de recherche sur l'aluminium – REGAL regroupe des chercheurs de l'  cole Polytechnique de Montr  al, de l'  cole de technologie sup  rieure, de l'Universit   Laval, de l'Universit   McGill, de l'Universit   du Qu  bec    Chicoutimi, de l'Universit   de Sherbrooke et du C  GEP de Trois-Rivi  res. Le REGAL accueille environ 150   tudiants des 2   et 3   cycles, une vingtaine de stagiaires postdoctoraux et professionnels de recherche. Environ 40 professeurs sont membres du Centre.

Le REGAL est financ   par le Fonds qu  b  cois de recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) depuis le 1 avril 2006 dans le cadre du programme Regroupements strat  giques. Le Centre est d'ailleurs la plus importante structure de recherche universitaire sur l'aluminium au Qu  bec et au Canada. Les axes de recherche du Centre sont :

1. la production de l'aluminium,
2. les nouveaux produits    base d'aluminium et mat  riaux,
3. le d  veloppement et l'optimisation des proc  d  s de fabrication, et
4. l'int  gration des proc  d  s de fabrication et de la conception des produits de base.

Les activit  s r  alis  es par les membres REGAL jouent un r  le de premier plan dans la structuration de la recherche sur l'aluminium, gr  ce aux retomb  es pour les universit  s et coll  ges, les PME, la grande entreprise et les divers acteurs socio  conomiques de cette industrie.

PROJET BALSAC

Les travaux reliés au Projet BALSAC ont pour but principal le développement et l'exploitation du fichier de population BALSAC. Fondé sur le jumelage des données tirées des actes de l'état civil du Québec (principalement des actes de mariage), le fichier BALSAC permet de reconstituer automatiquement, pour les aires déjà complétées, les itinéraires individuels et familiaux de même que les généalogies ascendantes et descendantes. L'objectif à long terme est de couvrir l'ensemble de la population du Québec, depuis l'origine de la colonisation (au début du XXVII^e siècle) jusqu'aux années récentes.

Ce fichier est possédé conjointement par l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université Laval, l'Université McGill et l'Université de Montréal. Au nom des quatre universités partenaires, l'Université du Québec à Chicoutimi assure la gestion courante du fichier, y compris tout ce qui relève de la protection de la vie privée et de l'éthique de la recherche.

Par sa nature, le fichier BALSAC se prête à des directions ou domaines d'exploitation diversifiés, partagés entre plusieurs champs disciplinaires. Certains d'entre eux se réfèrent aux sciences sociales (incluant des disciplines comme la géographie, l'ethnologie, l'histoire et la démographie). Les autres relèvent de la génétique humaine et de l'épidémiologie génétique, à savoir l'étude de la structure des populations, et tout particulièrement de ses conséquences sur les maladies héréditaires.

CENTRE D'ENTREPRENEURIAT ET D'ESSAIMAGE (CEE) DE L'UQAC

Le CEE-UQAC a pour mission de promouvoir l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises auprès de tout le personnel de l'Université du Québec (cadres, professionnels, professeurs, personnel de soutien, chargé de cours), des étudiants et des diplômés de l'UQAC. De plus, le CEE-UQAC a pour mission de promouvoir et soutenir les activités de développement entrepreneuriales au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Pour réaliser sa mission, il s'est doté de quatre axes d'intervention : promotion et sensibilisation à l'entrepreneurship, formation et encadrement en création en démarrage d'entreprises, développement des activités de recherche et d'interventions pratiques, développement de projets à caractères entrepreneurial et international à partir de stages internationaux.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (CRDT)

Le CRDT, créé en 2002, regroupe une quarantaine de chercheurs dans ses quatre universités constitutives, soit l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec à Rimouski, cette dernière étant l'établissement de rattachement. Le CRDT étend aussi son réseau à l'extérieur du Québec par la participation d'une dizaine de chercheurs provenant d'ailleurs au Canada et de l'étranger.

Le CRDT anime trois axes principaux de recherche, qui comprennent eux-mêmes quelques thèmes de développement. L'axe 1 s'intitule « Recompositions socioterritoriales et développement durable » et s'intéresse aux thèmes des recompositions et des formes sociospatiales, aux rapports urbains ruraux et au développement territorial et à l'environnement. L'axe 2, « Dynamiques socio-productives et ancrage territorial », touche les systèmes productifs territoriaux, l'économie matérielle et l'innovation, ainsi que les dynamiques socioculturelles ou associatives et l'innovation. L'axe 3, appelé « Gouvernance, territoires et politiques publiques », aborde la gouvernance et la participation citoyenne, les politiques publiques de développement local, régional et territorial et d'aménagement des territoires, et les institutions et dispositifs d'intégration territoriale. Enfin, un chantier transversal traitant des outils méthodologiques du développement territorial recoupe ces trois axes de recherche.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE (GRH)

Depuis sa création, le Groupe de recherche sur l'histoire de l'Université du Québec à Chicoutimi s'est intéressé à de multiples projets, dont l'étude des communautés montagnaises et villageoises. Par le biais d'un matériau privilégié, le récit de vie, divers documents ont été recueillis et publiés. Ils s'inscrivent dans une réflexion élargie, qui porte sur les dynamiques culturelles et les questions autochtones.

CORPORATION LASEVE

L'expertise et le savoir-faire de la Corporation LASEVE repose sur la présence d'un personnel chevronné ayant une expérience d'enseignement et de recherche de plus de 30 années. Ce sont d'abord des « chimistes » reconnus comme tel par l'Ordre des chimistes du Québec. Ils sont donc habilités à délivrer des certificats d'analyse chimique.

Leur spécialisation couvre principalement les domaines de la chimie-physique, de la chimie organique et de la chimie analytique. Depuis maintenant plus de 20 ans, dans le domaine des produits naturels, ils ont su installer et développer une infrastructure suffisante pour répondre à la grande majorité des demandes analytiques.

Par ailleurs, par leurs nombreuses interventions sur les sites de production d'huiles essentielles à travers trois continents, ils ont acquis une expertise dans la gestion d'usines de production. Enfin, à travers le vaste réseau de scientifiques avec lesquels ils ont collaboré sur divers projets, ils peuvent mobiliser rapidement, si besoin est, le meilleur expert et cela dans les domaines de la gestion, des études de marché, de l'ingénierie et de la commercialisation.

Finalement, leur premier métier que fût l'enseignement, leur confère toute l'autorité nécessaire à la formation du personnel œuvrant dans le domaine des produits naturels.

2014/10/31

Annexe 6



Université du Québec
à Chicoutimi

**PRIORITÉS
INSTITUTIONNELLES 2011-
2012**

Au plan de l'enseignement et de la recherche

- Compléter l'implantation du système universel d'évaluation des enseignements au 2^{ième} cycle.
- Préparer le démarrage pour septembre 2012 les programmes de baccalauréat et de maîtrise en physiothérapie.
- Obtenir l'aval de la CEP d'offrir le nouveau programme de baccalauréat en communication.
- Faire l'étude de faisabilité pour offrir les programmes en orthophonie et en ergothérapie afin de répondre au besoin de main-d'œuvre dans le domaine de la santé. (Rapport 2011-2014)
- Augmenter la formation et la recherche dans le secteur de l'Est de la Côte-Nord.
- S'assurer que tous les moyens sont mis en œuvre afin d'améliorer les processus reliés à l'embauche et à l'évaluation des professeurs.
- Évaluer la faisabilité d'un bureau central de stage.
- Mettre en place un consortium sur les technologies des médias (UQAC-Cegep de Jonquière-Centre NAD)
- Collaborer avec les chercheurs pour établir une stratégie d'aide relié aux coûts des nouvelles conventions collectives des employées de recherche.
- Mise en place d'un axe génie-bois à l'UQAC.
- Convenir d'une entente avec le CSSSC concernant l'approbation de l'éthique en recherche en santé.

Au plan administratif

- Établir un nouveau schéma directeur (2012-2017). Harmoniser et revoir le calendrier des processus de planification stratégique et de reddition de comptes.
- Poursuivre la Campagne majeure de développement 2008-2013.
- Maintenir l'équilibre budgétaire tout en poursuivant notre développement.
- Mettre en œuvre le plan de relève des ressources humaines en adéquation avec les besoins prévisibles et réalistes de l'Université.
- Suite au budget du 30 avril 2011, négocier un partenariat avec le MELS.
- Adopter, en collaboration avec le corps professoral, la politique sur la propriété intellectuelle.
- Développer une culture d'imputabilité et de responsabilisation des gestionnaires.
- Développer une culture d'évaluation des employés.

Au plan des infrastructures

- Obtenir le financement nécessaire et réaliser la construction d'un pavillon dédié aux sciences de la santé.
- Réaliser le projet de services de garderie à l'intention des étudiants.
- Réaménager les espaces libérés par le Parc technologique des sciences appliquées.
- Planifier la construction du Pavillon des Premières Nations.
- Construction d'une nouvelle résidence universitaire.
- Établir un plan de développement du complexe sportif.
- Construire un nouveau pavillon universitaire à Sept-Îles en collaboration avec Alouette et les partenaires du milieu.



Université du Québec
à Chicoutimi

**PRIORITÉS
INSTITUTIONNELLES 2011-
2012**

SUIVI

Sujet	Réalisé	En cours	Non débuté	Commentaires
<i>Au plan de l'enseignement et de la recherche</i>				
Compléter l'implantation du système universel d'évaluation des enseignements au 2 ^e cycle.		X		Dossier en cours sous la responsabilité du DECSR. Échéancier prévu pour compléter le tout : 2014.
Préparer le démarrage pour septembre 2012 des programmes de baccalauréat et de maîtrise en physiothérapie.	X	X		Le programme de baccalauréat en sciences (réadaptation) a reçu sa première cohorte à l'automne 2012. Travail en cours pour la création du programme de maîtrise en physiothérapie dont le démarrage est prévu pour l'automne 2015.
Obtenir l'aval de la CEP afin d'offrir le nouveau programme de baccalauréat en communication.		X		Un professeur a été embauché pour préparer la création d'un nouveau programme de baccalauréat en communication.
Faire l'étude de faisabilité pour offrir les programmes en orthophonie et en ergothérapie afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre dans le domaine de la santé (Rapport 2011-2014).			X	Aucun travail en cours pour le moment.
Augmenter la formation et la recherche dans le secteur de l'Est de la Côte-Nord.		X		Il y a des possibilités dans le contexte de notre implication dans l'organisation du colloque de septembre 2012 à Baie-Comeau.
S'assurer que tous les moyens sont mis en œuvre afin d'améliorer les processus reliés à l'embauche et à l'évaluation des professeurs.	X			Des plans d'intégration sont maintenant en place et les critères et procédures d'évaluation ont été révisés. De plus, un représentant du VRER est présent tout au long du processus.

Sujet	Réalisé	En cours	Non débuté	Commentaires
<i>Au plan de l'enseignement et de la recherche (suite)</i>				
Évaluer la faisabilité d'un bureau central de stages.	X			Le scénario soumis n'a pas été retenu par la direction supérieure. En l'absence d'un autre modèle, la tradition se poursuit, c'est-à-dire, que chaque programme présente sa demande individuellement au Service des ressources humaines.
Mettre en place un consortium sur les technologies des médias (UQAC-Cégep de Jonquière-Centre NAD).			X	Il n'y a pas eu d'avancement tangible dans ce dossier, cependant les professeurs concernés sont en discussion.
Collaborer avec les chercheurs pour établir une stratégie d'aide reliée aux coûts des nouvelles conventions collectives des employées de recherche.		X		Pour l'année 2011-2012, un budget de 200 000 \$ a été distribué aux chercheurs pour permettre le rattrapage salarial. Pour l'année 2012-2013, un budget de 100 000 \$ est actuellement disponible au bureau du DECSR.
Mise en place d'un axe génie du bois à l'UQAC.	X			Modification du programme de génie pour la structure bois (cinq (5) cours ont été ajoutés); embauche d'un (1) nouveau professeur.
Convenir d'une entente avec le CSSSC concernant le processus d'approbation de l'éthique en recherche en santé.	X			L'entente a été signée en juin 2012.

Sujet	Réalisé	En cours	Non débuté	Commentaires
<i>Au plan administratif</i>				
Établir un nouveau schéma directeur (2012-2017).		X		Étant donné les changements de la dernière année au niveau du rectorat et du VRER, le schéma directeur portera sur les années 2013-2018. Le processus d'élaboration du nouveau schéma directeur est entamé.
Harmoniser et revoir le calendrier des processus de planification stratégique et de reddition de comptes.		X		Les processus seront revus dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur en cours.
Poursuivre la Campagne majeure de développement 2008-2013.		X		En date du 1 ^{er} mai 2012 : - Grand total des dons engagés : 18 629 204 \$ - Grand total des dons engagés versés : 13 331 341 \$
Maintenir l'équilibre budgétaire tout en poursuivant notre développement.		X		Adoption en juin par le conseil d'administration du plan de retour à l'équilibre budgétaire.
Mettre en œuvre le plan de relève des ressources humaines en adéquation avec les besoins prévisibles et réalistes de l'Université.		X		Ce travail a été effectué en ce qui concerne les ressources humaines non professorales. Le suivi est assuré par le VRRHA.
Suite au budget du 30 avril 2011, négocier un partenariat avec le MELS.		X		Suite au récent changement de gouvernement, le processus de négociation est suspendu dans l'attente de nouvelle orientation.
Adopter, en collaboration avec le corps professoral, la politique sur la propriété intellectuelle.	X			La politique est adoptée et le comité sur les inventions et les brevets est créé.
Développer une culture d'imputabilité et de responsabilisation des gestionnaires.		X		Des efforts sont faits en ce sens et seront discutés dans les orientations du prochain Schéma directeur.
Développer une culture d'évaluation des employés.		X		Des efforts sont faits en ce sens et seront discutés dans les orientations du prochain Schéma directeur.

Sujet	Réalisé	En cours	Non débuté	Commentaires
<i>Au plan des infrastructures</i>				
Obtenir le financement nécessaire et réaliser la construction d'un pavillon dédié aux sciences de la santé.		X		Un montant de 4 M\$ est déjà confirmé par le MELS mais nous négocions pour obtenir un montant de 8 M\$ supplémentaire.
Réaliser le projet de services de garderie à l'intention des étudiants.		X		Puisque qu'à l'automne 2011, le gouvernement du Québec a annoncé peu de nouvelles places dans les CPE, le projet initial avec Les petits cailloux, la Commission scolaire des Rives du Saguenay et le Cégep de Chicoutimi a dû être abandonné. Un projet de garderie privée est envisagé.
Réaménager les espaces libérés par le Parc technologique des sciences appliquées.		X		Le sous-sol et le rez-de-chaussée du Pavillon principal ont été réaménagés.
Planifier la construction du Pavillon des Premières Nations.			X	Aucun travail en cours pour le moment.
Construction d'une nouvelle résidence universitaire.		X		Des démarches ont été faites auprès de la SIUQ, laquelle a répondu négativement pour le moment.
Établir un plan de développement du complexe sportif.		X		Le plan de développement est réalisé à 95 % et il sera soumis prochainement aux diverses instances pour approbation.
Construire un nouveau pavillon universitaire à Sept-Îles en collaboration avec Alouette et les partenaires du milieu.		X		Les négociations sont en cours avec le MELS et la communauté de Sept-Îles afin de déterminer qui sera le propriétaire. Le MELS a déjà accepté de financer les espaces.



Université du Québec
à Chicoutimi

**PRIORITÉS
INSTITUTIONNELLES 2012-
2013**

Au plan de l'enseignement et de la recherche

- Établir une entente de collaboration avec la Régie régionale de la santé dans le but d'établir un fonctionnement commun à l'ensemble des CSSS de la région.
- Développer et consolider la recherche sur la Côte-Nord.
- Soutenir Agrinova et le Collège d'Alma pour l'engagement d'un chercheur spécialisé en agriculture nordique dans la région.
- Analyser le modèle de financement de la recherche.
- Élaborer des dossiers en vue de la création de divers programmes dont le programme de baccalauréat en communication.
- Maintenir et développer un lien de confiance avec les étudiants.
- Implanter un système d'assurance qualité des programmes de premier cycle.

Au plan administratif

- Établir un nouveau schéma directeur 2013-2018.
- Poursuivre la Campagne majeure de développement 2008-2013.
- Assurer le suivi du plan de retour à l'équilibre budgétaire.
- Maintenir une veille sur les activités entourant le Sommet sur l'Éducation.
- Favoriser l'intégration et la rétention des nouveaux employés.
- Mettre à jour l'ensemble des politiques du Manuel de gestion.
- Développer une culture d'imputabilité et de responsabilisation des gestionnaires.
- Développer une culture d'évaluation des employés.

Au plan des infrastructures

- Obtenir le financement nécessaire et réaliser la construction d'un pavillon dédié aux sciences de la santé/physiothérapie le tout, en lien avec l'analyse et la réalisation, le cas échéant, de l'acquisition du Grand Séminaire.
- Voir à la refonte du Système intégré des activités relatives à l'enseignement (SIGARE).
- Réaliser le projet de services de garderie à l'intention des étudiants et du personnel.
- Compléter les travaux de modernisation de la bibliothèque et des autres espaces.
- Établir un plan de développement du projet des « Saines habitudes de vie ».
- Construire un nouveau pavillon universitaire à Sept-Îles en collaboration avec Alouette et les partenaires du milieu.



Université du Québec
à Chicoutimi

**PRIORITÉS
INSTITUTIONNELLES 2012-
2013**

SUIVI

Sujet	Réalisé	En cours	Non débuté	Commentaires
<i>Au plan de l'enseignement et de la recherche</i>				
Établir une entente de collaboration avec la Régie régionale de la santé dans le but d'établir un fonctionnement commun à l'ensemble des CSSS de la région.		X		L'entente est actuellement très avancée. Nous sommes prêts à la faire circuler à l'interne pour validation.
Développer et consolider la recherche sur la Côte-Nord.		X		La construction du Pavillon universitaire ainsi que la nouvelle structure organisationnelle en voie de se concrétiser sur l'Est de la Côte-Nord constituent une étape importante pour la consolidation et le développement de la recherche sur ce territoire.
Soutenir Agrinova et le Collège d'Alma pour l'engagement d'un chercheur spécialisé en agriculture nordique dans la région.	X			L'UQAC a maintenant dans son équipe un professeur-chercheur sous octroi spécialiste de la qualité des sols agricoles nordiques. Celui-ci a développé des collaborations de recherche avec la Ferme de recherche de Normandin de même qu'avec certains collègues du Département des sciences fondamentales. Il contribue également à l'enseignement dans les domaines de la biologie et de l'environnement. La conclusion de cette première démarche sera l'ouverture du poste de professeur régulier en qualité des sols agricoles nordiques d'ici mai 2015, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration.
Analyser le modèle de financement de la recherche.			X	Ce dossier pourra s'intégrer à l'intérieur des plans d'action élaborés dans le cadre du plan stratégique 2013-2018.
Élaborer des dossiers en vue de la création de divers programmes dont le programme de baccalauréat en communication.		X		Ce dossier avance très bien. La prochaine étape est de finaliser l'appartenance départementale du corps professoral rattaché à ce programme. C'est un projet qui devrait être présenté aux instances d'ici la fin de l'année 2013.
Maintenir et développer un lien de confiance avec les étudiants.		X		Plusieurs actions ont été posées par la direction en ce sens : mise en place d'un nouveau Comité de liaison, lequel devrait se réunir sur une base régulière, collaboration avec le MAGE-UQAC dans le dossier de la mise en place d'un CPE, rencontres d'échanges avec le MAGE-UQAC dans le cadre notamment de l'élaboration du plan stratégique et du plan de retour à l'équilibre budgétaire, etc.
Planter un système d'assurance qualité des programmes de premier cycle.		X		Le nouveau doyen des études est à déterminer si cet objectif demeure prioritaire.

Sujet	Réalisé	En cours	Non débuté	Commentaires
<i>Au plan administratif</i>				
Établir un nouveau schéma directeur 2013-2018.	X			Adoption par la Conseil d'administration du Plan stratégique 2013-2018 lors de la séance régulière du 11 juin 2013.
Poursuivre la Campagne majeure de développement 2008-2013.				En date du 28 mai 2013 : - Grand total des dons engagés : 20 694 432 \$ - Grand total des dons versés : 15 768 828 \$
Assurer le suivi du plan de retour à l'équilibre budgétaire.	X	X		L'adoption en février 2013 par le Conseil d'administration du nouveau plan de retour à l'équilibre budgétaire établi suite aux annonces du MESRST, le versement par le MESRST de la subvention conditionnelle de 2011-2012 et de celle de 2012-2013, ainsi que la présentation au Conseil d'administration le 3 septembre 2013 des états financiers 2012-2013 démontrent tout le suivi accordé au plan de retour à l'équilibre budgétaire. Ce suivi est en continu.
Maintenir une veille sur les activités entourant le Sommet sur l'Éducation.	X			Participation active de la direction aux différentes rencontres organisées dans le cadre du Sommet, des Chantiers et des Assises nationales de la recherche et de l'innovation.
Favoriser l'intégration et la rétention des nouveaux employés.		X		L'inclusion à l'intérieur du plan stratégique 2013-2018 d'un axe d'intervention spécifique à cette priorité soit, la mise sur pied d'une stratégie d'accueil et d'intégration des nouveaux membres de la communauté universitaire, démontre le suivi et l'importance accordée à cet aspect.
Mettre à jour l'ensemble des politiques du Manuel de gestion.		X		Processus en continu notamment dans la foulée de la nouvelle organisation des décanats.
Développer une culture d'imputabilité et de responsabilisation des gestionnaires.		X		Cet objectif a été présenté par la direction à plusieurs reprises aux membres de la communauté universitaire notamment lors des consultations effectuées dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan stratégique et des rencontres d'échanges qui ont eu lieu à la Station d'enseignement et de recherche Simoncouche lors de la rentrée 2013. La Politique de planification institutionnelle a été modifiée dans ce sens.
Développer une culture d'évaluation des employés.			X	L'instauration d'un processus d'amélioration continu identifié comme axe d'intervention dans le Plan stratégique 2013-2018 est le premier jalon du développement d'une culture d'évaluation.

Sujet	Réalisé	En cours	Non débuté	Commentaires
<i>Au plan des infrastructures</i>				
Obtenir le financement nécessaire et réaliser la construction d'un pavillon dédié aux sciences de la santé/physiothérapie le tout, en lien avec l'analyse et la réalisation, le cas échéant, de l'acquisition du Grand Séminaire.	X			L'acquisition du Grand Séminaire est chose faite et son financement confirmé.
Voir à la refonte du Système intégré des activités relatives à l'enseignement (SIGARE).		X		Le projet Alpha chemine bien et le Comité de vérification s'assure que les coûts correspondent au budget initial. Des rapports périodiques seront déposés aux membres du Conseil d'administration.
Réaliser le projet de services de garderie à l'intention des étudiants et du personnel.	X			Un dossier a été déposé mais refusé par les autorités concernés
Compléter les travaux de modernisation de la bibliothèque et des autres espaces.			X	Non complétés.
Établir un plan de développement du projet des « Saines habitudes de vie ».	X	X		Accréditation par les instances du Centre de recherche sur la qualité et les saines habitudes de vie et inclusion dans le Plan stratégique 2013-2018 d'un axe de développement privilégié pour les cinq prochaines années soit, <i>l'Élaboration d'une stratégie de qualité et de saines habitudes de vie.</i>
Construire un nouveau pavillon universitaire à Sept-Îles en collaboration avec Alouette et les partenaires du milieu.		X		Les travaux sont débutés et le financement est accordé.

Annexe 7



Plan stratégique » 2013
2018
UQAC



Mot
du recteur



Notre mission
Notre vision



Nos valeurs



3 enjeux
7 orientations
24 objectifs
44 axes d'intervention

Depuis sa création le 19 mars 1969, l'Université du Québec à Chicoutimi a connu une progression remarquable tant du point de vue de son effectif étudiant que de ses programmes de formation et de recherche ainsi que de ses infrastructures.

Quarante-cinq ans plus tard, nous sommes à même de mesurer et d'apprécier tout le travail accompli et qui fait en sorte que l'UQAC est devenue « Une grande Université à taille humaine ». Tout ce chemin parcouru est intimement lié au dévouement et à l'engagement de la communauté dans le développement de son Université.

Mais la notoriété d'un établissement d'enseignement qui se définit souvent par la réputation de ses acteurs, la justesse de ses interventions et la générosité de ses engagements demeure très fragile.

Nous faisons partie d'une communauté scientifique qui n'a pas de frontières et dont les enseignements progressent souvent plus rapidement que l'information elle-même. La technologie et l'apprentissage partagent désormais le même espace et les moyens dépassent plus souvent qu'autrement la méthode.

L'UQAC se doit donc de demeurer bien au fait des réalités et des défis sociaux, scientifiques et culturels contemporains, en s'assurant que son développement se fasse dans le respect de sa mission et de ses valeurs.



Martin Gauthier, recteur

C'est dans cet esprit que nous avons tous ensemble contribué à la rédaction du Plan stratégique 2013-2018. Il est le résultat d'une réflexion collective et il est maintenant de notre responsabilité de lui donner vie et de faire en sorte qu'il inspire toute la communauté dans son quotidien.

Cette démarche invite donc toute la communauté à une ouverture au changement, nous interpelle sur nos modèles de gestion et l'amélioration de nos compétences et nous convie à un partage de nos ressources.

Nous devons également demeurer à l'écoute de ceux qui nous ont accompagnés tout au long de notre histoire, accueillir avec intérêt ceux qui désirent faire partie de notre communauté et nous ouvrir à ceux qui choisiront notre Université pour apprendre, découvrir et s'engager.



Notre mission

- Générer, préserver, transférer et diffuser le savoir.
- Exercer la pensée critique fondée sur l'expertise scientifique et protéger la liberté de créer, de penser et de publier.
- Participer au développement socioéconomique, scientifique, culturel et artistique de la région et de la société en général à l'échelle mondiale.
- Contribuer à la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Notre vision

- Une grande Université à taille humaine.
- Un espace ouvert sur le monde.
- Un environnement où chacun peut s'épanouir selon ses convictions, pour le bien de la société et au service de la science, de la culture et du développement durable.

Nos valeurs

Un plan stratégique n'est ni une description de ce que nous sommes, ni un bilan du travail que nous accomplissons. C'est une orientation convaincue et rassembleuse vers un bien commun, l'autoportrait collectif de ce que nous voulons être dans cinq ans. Notre Plan stratégique 2013-2018 s'articule autour de quatre valeurs : reconnaissance, équilibre, créativité et engagement.

Reconnaissance

– reconnaître et être reconnu

Loin des dogmatismes et des simplifications, l'université vit de la pluralité et de la complexité des regards sur le monde. Il est alors essentiel que chacun soit en mesure de comprendre la perspective de l'autre, de voir sa situation avec ses yeux : de reconnaître son travail, l'importance qu'il lui accorde, le sens qu'il lui donne. Qu'il s'agisse de reconnaître les professeurs et les chargés de cours comme les héritiers d'un savoir scientifique, culturel, artistique et démocratique qu'ils transmettent et font évoluer, de reconnaître les étudiants comme des personnes à la recherche d'un mieux-être leur permettant de se réaliser personnellement, professionnellement et socialement ou de reconnaître les employés de l'Université comme des participants dévoués et indispensables à la mission de l'UQAC, tous les membres de notre communauté doivent avoir le souci de saisir le point de vue d'autrui, pour ensuite mieux être reconnu par lui.

Équilibre

– un art de vivre nos diversités

Dans un milieu qui se distingue par la diversité de ses intérêts, de ses défis et de ses pratiques, où chaque vertu peut basculer dans son contraire, l'équilibre s'avère une valeur essentielle à l'épanouissement de chacun. Tous les membres de notre communauté doivent avoir à cœur de maintenir un sain équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Les professeurs doivent trouver un équilibre adéquat entre les trois aspects de leur tâche. En tant qu'établissement universitaire, enfin, nous devons viser un juste équilibre entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, entre les sciences exactes et les sciences humaines, entre un savoir aux impacts concrets et immédiats et un savoir qui décrypte, explore, interroge ou réinvente le monde où nous vivons.

Créativité

– des mondes à (ré)inventer

En plus d'hériter d'un savoir qu'elle doit transmettre, l'université est également le lieu par excellence où ce savoir s'enrichit, se développe, se renouvelle, se remet en question. Il importe donc de reconnaître et de valoriser la créativité, les ressources imaginatives et les capacités d'innovation pour la bonification de l'enseignement, l'avancement de la recherche et l'amélioration de notre milieu et de nos conditions de travail.

Engagement

– le savoir comme culture

L'université n'est pas une tour d'ivoire. Toutes les formes du savoir, des plus concrètes aux plus abstraites, sont des manières pour l'être humain de s'adapter au monde dans lequel il vit et de se le représenter, dans toutes ses dimensions, pour mieux le comprendre et le transformer. Tout savoir est culture, au sens le plus profond et le plus noble du terme. Chaque employé de l'UQAC doit donc être conscient et convaincu de la portée sociale et culturelle de ses gestes et de ses paroles, de sa participation essentielle à la vie et à l'avenir d'une société qui ne se limitera jamais à sa seule dimension économique.

**« Être authentique,
c'est être conforme à l'idée
qu'on a toujours rêvée de soi. »**
Pedro Almodovar



3
enjeux

7
orientations

24
objectifs

44
axes d'intervention

Enjeu n° 19

- Orientation 110
- Orientation 211
- Orientation 312

Enjeu n° 215

- Orientation 416
- Orientation 517

Enjeu n° 319

- Orientation 620
- Orientation 721



Enjeu



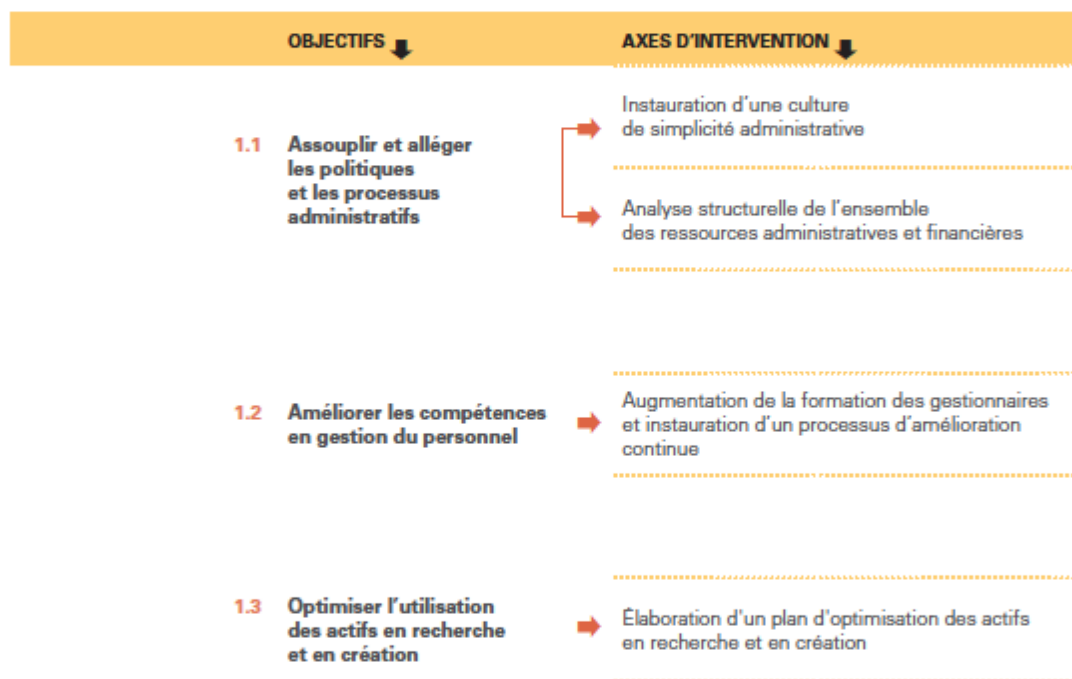
Poursuivre
le développement
de l'UQAC

- Orientation 110
- Orientation 211
- Orientation 312

>01 Poursuivre
le développement
de l'UQAC

ORIENTATION 1

Amélioration de l'utilisation des ressources de l'Université



ORIENTATION 2

Élargissement du bassin de recrutement



➤ **01** Poursuivre le développement de l'UQAC

ORIENTATION 3

Exploration de nouvelles avenues pour le développement et le financement de la recherche et de la création

OBJECTIFS ↓	AXES D'INTERVENTION ↓
3.1 Consolider et renforcer les créneaux d'excellence existants	➡ Veille stratégique des opportunités de consolidation et de développement des créneaux d'excellence existants
3.2 Soutenir les domaines de recherche et de création émergents en s'inspirant de la réalité régionale et des particularités de l'UQAC	➡ Élaboration d'une stratégie d'implantation et de développement du créneau « bois et son cycle de vie complet » positionnant l'UQAC comme un leader ➡ Mise sur pied d'une stratégie d'implantation et de développement du créneau « qualité et saines habitudes de vie » positionnant l'UQAC comme un leader ➡ Mise sur pied d'une stratégie d'implantation et de développement du créneau « agriculture nordique » positionnant l'UQAC comme un leader
3.3 Valoriser et développer la recherche et la création des secteurs des arts et des humanités	➡ Élaboration d'une stratégie de valorisation et de développement



OBJECTIFS ↓	AXES D'INTERVENTION ↓
3.4 Encourager le partage des connaissances, la diffusion artistique et le transfert scientifique et technologique vers des organisations externes	 Élaboration d'une stratégie afin de mettre en contact les chercheurs et créateurs et les organisations œuvrant dans leur domaine de recherche et de création
3.5 Planifier la relève en recherche et en création	 Élaboration de plans d'action pour la relève
3.6 Améliorer le soutien à la recherche et à la création	 Création de plans d'action visant le soutien à la recherche et à la création



Enjeu



Favoriser
une meilleure cohésion
dans la communauté
universitaire et l'intégration
de l'UQAC à son milieu

- Orientation 4 16
- Orientation 5 17

➤ **02** Favoriser une meilleure cohésion dans la communauté universitaire et l'intégration de l'UQAC à son milieu

ORIENTATION 4 Collaboration accrue entre les membres de la communauté universitaire

OBJECTIFS ↓	AXES D'INTERVENTION ↓
4.1 Améliorer le sentiment d'appartenance des membres de la communauté universitaire	Élaboration d'un plan d'action visant à améliorer les échanges, la communication et la consultation entre les membres de la communauté universitaire
	Mise sur pied d'une stratégie d'accueil et d'intégration des nouveaux membres de la communauté universitaire
	Développement d'une stratégie d'intégration des chargés de cours à la communauté universitaire
4.2 Mobiliser la communauté universitaire autour de thèmes porteurs et communs	Élaboration d'une stratégie de développement durable
	Élaboration d'une stratégie de qualité et de saines habitudes de vie
4.3 Améliorer la circulation et l'échange de l'information	Élaboration d'une stratégie de communication interne et de diffusion de l'information
4.4 Valoriser une relation harmonieuse dans un milieu d'études et de travail	Adoption d'un « Guide de civilité »
	Renforcement de la santé et de la sécurité au travail et promotion d'un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement

ORIENTATION 5

Rapprochement de l'Université avec son milieu d'appartenance

OBJECTIFS ↓	AXES D'INTERVENTION ↓
5.1 Améliorer l'intégration de l'UQAC dans son milieu d'appartenance, favoriser les collaborations et renforcer sa présence sur le territoire	- Elaboration d'une stratégie de promotion du concept de « ville universitaire » - Développement des collaborations avec les communautés des Premières Nations - Valorisation de la présence des membres de la communauté à des comités externes
5.2 Améliorer l'image et la notoriété de l'UQAC	- Elaboration d'une stratégie de visibilité - Valorisation des partenariats chercheurs et créateurs / organisations afin de mieux promouvoir l'UQAC



Enjeu



03



Adopter
une vision novatrice
de l'enseignement,
de la recherche
et de la création

- Orientation 620
- Orientation 721

03 Adopter une vision novatrice
de l'enseignement,
de la recherche et de la création

ORIENTATION 6

Insertion de thèmes d'intégration transversale dans l'enseignement, la recherche et la création

OBJECTIFS ↓	AXES D'INTERVENTION ↓
6.1 Contribuer à l'amélioration de la pensée critique des étudiants et à leur capacité à l'exprimer	- Promotion de l'interdisciplinarité dans la formation des étudiants - Élaboration d'une politique sur le respect et la promotion d'une bonne utilisation de la langue française
6.2 Promouvoir l'approche pédagogique participative	Mise sur pied d'une stratégie favorisant la généralisation de la formation pratique
6.3 Établir un meilleur arrimage de l'enseignement et de la recherche/création	- Élaboration de stratégies visant l'enrichissement du premier cycle avec la recherche et la création - Création d'unités d'enseignement - Implication en enseignement de tous les professeurs

ORIENTATION 7

Soutien à l'expertise pédagogique du corps enseignant

OBJECTIFS ↓	AXES D'INTERVENTION ↓
7.1 Mettre des services de pédagogie universitaire à la disposition du corps enseignant	➡ Mise sur pied d'une structure de services de pédagogie universitaire
7.2 Reconnaître l'enseignement	➡ Élaboration de divers moyens visant la reconnaissance de l'enseignement
7.3 Améliorer l'accessibilité aux nouvelles technologies et aux outils pédagogiques de nouvelle génération pour le corps enseignant	➡ Implantation des nouvelles technologies dans l'enseignement
7.4 Améliorer les compétences informationnelles de l'ensemble des étudiants	➡ Intégration et consolidation d'un programme de formation et d'accès aux compétences informationnelles à tous les cycles

Remerciements

Par l'originalité de son processus de consultation interne et le nombre de personnes qui ont œuvré à le façonner, le Plan stratégique 2013-2018 est le fruit d'un travail collectif sans précédent à l'Université du Québec à Chicoutimi. Aux membres du Conseil d'administration, du comité Central, des trois comités de travail que sont le comité Enseignement, le comité Recherche et le comité Vie universitaire, **MERCI.**

Aux 360 personnes de la communauté universitaire (étudiants, employés, départements, services, associations, syndicats) qui ont été consultées et dont l'apport inestimable a enrichi notre réflexion, **MERCI.**

Aux partenaires externes qui ont pris le temps de nous livrer leurs commentaires et avec qui nous avons échangé sur nos enjeux mais aussi sur nos espoirs, **MERCI.**

À chacun de vous qui transformerez ce plan en réalisations, au nom de toute la communauté universitaire, **MERCI.**

Publication
Bureau des affaires publiques
Septembre 2013

Photographies
Guylain Doyle

Imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Satin contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié EcoLogo, procédé sans chlore, FSC Recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.





Université du Québec à Chicoutimi • 555, boulevard de l'Université • Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 CANADA

PLAN
STRATÉGIQUE
2013-2018

**PLANS
D'ACTION**
2014-2015

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 1 AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Révision des règlements, politiques et procédures du Manuel de gestion : 1. Élaboration d'un régime des études; 2. Révision des politiques et procédures reliés à l'enseignement; 3. Révision du Règlement n° 1 « Régie interne »; 4. Mise à jour de la section « affaires juridiques ». <i>(Objectif 1.1 – axe : Instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	Le présent manuel est désuet et trop lourd. Les règlements, politiques et procédures doivent être revus, entre autres, en fonction des modifications apportées en 2006 aux Règlements généraux de l'UQ.	Pour 2014-2015, modification d'au moins 15 documents.	Dépôt et approbation par les instances concernées.	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général.	1 et 2 : En collaboration avec le Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création. Étant donné le volume considérable des politiques et procédures à réviser, il est à prévoir que l'échéancier s'échelonnara sur une période de trois ans.
Poursuivre la décentralisation des demandes d'achats sur support électronique <i>(Objectif 1.1 – axe : Instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	Actuellement, il y a une décentralisation d'environ 55% des demandes d'achat sur support électronique, les autres étant sur support papier. Plus de 5500 demandes d'achat sont traitées par année.	Traitement des demandes d'achat sur support électronique augmenté à plus de 75 %.	Taux de demandes d'achat sur support électronique versus sur support papier.	Service des immeubles et équipements	Libération du temps à l'approvisionnement pour la reddition de compte demandée depuis septembre 2013.
Éliminer l'ensemble des formulaires en version papier au Bureau du registraire <i>(Objectif 1.1 – axe : Instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	Depuis les deux dernières années, le personnel du Bureau du registraire s'est imprégné d'une pensée critique à l'égard de ses opérations et de son fonctionnement. Ceci a amené l'ensemble du personnel à réfléchir sur leurs façons de faire et a conduit à des changements dans leurs processus simplifiant le traitement de l'information.	Diminution du temps de traitement des formulaires reçus électroniquement et élimination de 100 % des formulaires papier.	Temps de traitement des formulaires électroniques et nombre de formulaires papier éliminés.	Bureau du registraire	
Développer un module de requête de données <i>(Objectif 1.1 – axe : Instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	Les requérants doivent maintenant documenter les demandes de production de données en indiquant dans quel but les données sont requises et en quoi cela peut servir à la prise de décision.	Amélioration de la compréhension des requêtes de données et diminution du temps de traitement desdites requêtes.	Clarté des demandes de production de données et amélioration du délai de traitement.	Bureau du registraire	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 1		AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ			
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Élaboration et mise en place d'un processus de décentralisation des rapports de dépenses <i>(Objectif 1.1 – axe : Instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	Les rapports de dépenses sont préparés à l'aide de formulaires papier et les autorisations de dépenses se font par signatures manuelles sur les documents.	Élaboration du processus d'automatisation du traitement en utilisant des formulaires web et les signatures électroniques.	Présentation du processus d'automatisation du traitement en utilisant des formulaires web et les signatures électroniques.	Service des ressources financières	Ce projet s'échelonne sur plusieurs années, sa mise en place est prévue à l'automne 2016. Il s'agit d'un projet innovateur qui n'existe nulle part dans le réseau de l'Université du Québec.
Révision, mise à jour et optimisation de tous les processus de travail du Service des ressources financières <i>(Objectif 1.1 – axe : Instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	Les processus n'ont pas fait l'objet d'analyse d'optimisation au cours des 15 dernières années. Plusieurs processus sont inadéquats et obsolètes.	Révision des processus du Service des ressources financières.	Nombre de processus révisés.	Service des ressources financières	
Modification à la structure de support du Service des technologies de l'information (STI) et du Service des immeubles et équipements (SIE) <i>(Objectif 1.1 – axe : Instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	Absence de statistique ou d'indicateur permettant d'améliorer une problématique récurrente. Difficulté pour un demandeur de différencier le type de demande.	Réduire les délais de traitement des demandes.	Le délai moyen d'exécution d'une demande.	Service des technologies de l'information Service des immeubles et équipement	
Implantation d'un système d'évaluation continue des programmes d'études <i>(Objectif 1.1 – axe : Instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	Il n'y a pas d'évaluation continue des programmes à l'UQAC en ce moment. Il y a une évaluation périodique des programmes prévue au 10 ans et les dossiers sont priorisés, ce qui cause parfois des insatisfactions et des délais.	Implantation de l'évaluation continue.	Délai de traitement des évaluations.	Décanat des études	En collaboration avec le Service des technologies de l'information.

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 1 AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Optimisation des processus de gestion interne au Département d'informatique et de mathématique <i>(Objectif 1.1 – axe : instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	La réorganisation des services et les contraintes budgétaires rendent difficile le mode de gestion actuel.	Débuter un processus d'amélioration continue. Modification et codification des processus existants.	Dispensation des formations relatives à l'amélioration continue et nombre de codifications de processus modifiées.	Département d'informatique et de mathématique	Le Service des ressources humaines, le Décanat des affaires départementales et le Centre du savoir sur mesure peuvent être appelés à collaborer.
Élaboration d'outils pour faciliter la gestion des programmes et l'intégration des étudiants au Département des sciences de la santé <i>(Objectif 1.1 – axe : instauration d'une culture de simplicité administrative.)</i>	Plusieurs dossiers en cours (dossier de reconnaissance des acquis, guide d'accueil pour les nouveaux étudiants, cheminement)	Augmenter le taux de diplomation.	Amélioration de l'encadrement des étudiants.	Département des sciences de la santé	
Élaboration d'un projet de création d'une sous-commission des études, de la recherche et de la création <i>(Objectif 1.1 – axe : instauration d'une culture de simplicité administrative.)</i>	Depuis la création du Décanat des études et du Décanat de la recherche et de la création, les réunions des sous-commissions respectives sont annulées.	Création de la sous-commission des études, de la recherche et de la création	Tenue de la première rencontre de la sous-commission des études, de la recherche et de la création.	Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création	
Revoir le modèle opérationnel du Service des activités et des aménagements sportifs (SAAS) <i>(Objectif 1.1 – axe : analyse structurelle de l'ensemble des ressources administratives et financières)</i>	Quelques rencontres ont eu lieu relativement au modèle opérationnel du SAAS.	Établir le mandat et dépôt du rapport à la direction.	Dépôt du rapport à la direction.	Service des activités et des aménagements sportifs	Collaboration avec différents services.

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 1		AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ			
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Modification du modèle de gestion financière du Service des ressources financières <i>(Objectif 1.1 – axe : analyse structurelle de l'ensemble des ressources administratives et financières)</i>	Réorganisation du travail à l'intérieur du service.	Nouveau modèle de gestion financière (planification financière et gestion budgétaire).	Approbation du nouveau modèle de gestion financière.	Service des ressources financières	
Revoir les processus de gouvernance du Fonds 2 (immobilier) <i>(Objectif 1.1 – axe : analyse structurelle de l'ensemble des ressources administratives et financières)</i>	L'information relative à ce fonds doit être davantage déployée et accessible. Son processus de recommandation doit aussi être revu.	Établir un processus d'information et de recommandation basé sur les principes de gouvernance.	Dépôt du processus.	Rectorat	
Élaboration de programmes de formations : 1. Formation du personnel cadre; 2. Formation des directeurs de département; 3. Formation du personnel qui intervient dans le dossier étudiant. <i>(Objectif 1.2 – axe : augmentation de la formation des gestionnaires et instauration d'un processus d'amélioration continue)</i>	1. Sur les 17 cadres actuels, une moyenne de 7 cadres par année depuis 5 ans se sont prévalus du perfectionnement; 2. Aucune formation; 3. Compréhension et application par secteur des règles, politiques et procédures de la gestion du dossier étudiant.	1. Augmenter le nombre de participants à 90 %; 2. Dispenser au moins une formation aux directeurs de département; 3. Connaissance commune des règles, politiques et procédures de la gestion du dossier étudiant.	1. Nombre de participants; 2. Nombre de formation dispensée; 3. Nombre de participants ayant suivi la formation.	1. Rectorat; 2. Décanat des affaires départementales; 3. Bureau du registraire.	1. En collaboration avec l'Association du personnel cadre, un programme de formation sera élaboré par le biais du Centre du savoir sur mesure (CESAM).

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 1 AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Mise en place de processus de gestion interne basé sur les principes de l'amélioration continue au sein du SRH et appropriation par deux conseillères RH d'habiletés d'animation de démarches d'amélioration continue au sein d'équipe de travail (niveau ceinture verte en Lean management) <i>(Objectif 1.2 – axe : augmentation de la formation des gestionnaires et instauration d'un processus d'amélioration continue)</i>	Plusieurs processus sont lourds au Service des ressources humaines. Certains ont été identifiés lors d'une journée de réflexion tenue le 21 janvier 2014.	1. Cartographie et révision de deux processus au Service des ressources humaines; 2. Formation à l'UQAC de deux conseillères en cartographie et révision de processus (Lean management);	1. Nombre de processus cartographiés, révisés, simplifiés et améliorés (quantitativement et qualitativement); 2. Certification de deux conseillères en ressources humaines, ceinture verte en Lean management.	Service des ressources humaines	La formation de deux conseillères sera fort utile pour le soutien à l'interne du développement organisationnel prévu en matière de révision des processus au sein des unités administratives intéressées.
Élaboration d'un inventaire des actifs en recherche/création <i>(Objectif 1.3 – axe : élaboration d'un plan d'optimisation des actifs en recherche et en création)</i>	Impossibilité d'obtenir un portrait global des équipements de recherche disponibles à l'UQAC.	Inventaire des actifs.	Inventaire des actifs actuels complété.	Décanat de la recherche et de la création	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 2		ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT			
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Élaboration d'une Politique relative aux étudiants en situation de handicap <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure)</i>	L'intégration des étudiants en situation de handicap est une réalité qui présente plusieurs défis pour les universités en raison, notamment, des ressources limitées et du caractère individualisé de chaque mesure mise en place. À titre indicatif, les étudiants en situation de handicap sont passés de 16 en 2007-2008 à 97 en 2012-2013. En se basant sur la situation dans les commissions scolaires et les cégeps, l'augmentation de cette clientèle est prévisible.	Élaboration de la Politique relative aux étudiants en situation de handicap.	Approbation par les instances de la Politique relative aux étudiants en situation de handicap.	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	
Mise en place de visites / activités effectuées par des professeurs-chercheurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean / Côte-Nord <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure)</i>	Les résultats obtenus lors d'activités de recrutement permettent de constater que le contact entre futurs étudiants et professeurs-chercheurs constitue l'une des stratégies gagnantes.	Augmentation et impact sur le recrutement des collèges visités.	Taux de recrutement.	Services aux étudiants	
Élaboration d'un plan de recrutement <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure)</i>	Absence de plan de recrutement.	Dépôt du plan de recrutement auprès de la direction.	Approbation du plan de recrutement.	Services aux étudiants	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 2 ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Accroissement du recrutement de l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure)</i>	Besoin de réorientation des stratégies de recrutement.	Augmenter le nombre de candidatures. Comblé le contingentement.	Nombre de demandes reçues. Nombre de candidats admis.	Direction de l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD	
Mise en place du programme de maîtrise professionnelle en ingénierie <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure)</i>	La maîtrise professionnelle n'existe pas et la maîtrise recherche est en processus de modification.	Augmentation significative de la clientèle étudiante et ouverture sur l'internationale.	Nombre d'étudiants inscrits.	Département des sciences appliquées	
Plan de recrutement pour les étudiants en géologie et génie géologique <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure)</i>	Le nombre d'activités de recrutement, bien que présent, peut-être augmenté et ciblé plus précisément.	Présenter plus de 10 activités de recrutement.	Nombre d'interventions.	Département des sciences appliquées	
Mise sur pied, en collaboration avec le CESAM, d'un réseau de formation continue pour les cliniciens physiothérapeutes de la région et de la province <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure)</i>	Pour le moment, la formation continue au programme de physiothérapie n'a pas encore démarré.	Organiser une fois par année une activité de formation continue.	Nombre de formations données. Nombre de participants. Satisfaction des participants.	Département des sciences de la santé	En collaboration avec le Centre du savoir sur mesure (CESAM).

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 2		ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT			
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Élaboration d'un plan de recrutement relié aux programmes en intervention plein air <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure)</i>	Besoin de réorientation des stratégies de recrutement.	Augmentation du nombre de candidatures.	Nombre de candidatures reçues.	Département des sciences humaines	
Maîtrise par cumul de programmes en exploration minéral <i>(Objectif 2.1 – axe : mise en place de formations hybrides tout en maintenant une proximité avec l'étudiant)</i>	Plusieurs personnes hésitent à s'investir dans un programme de type recherche en raison de la durée d'étude et de la nature théorique de la formation.	Démarrer le nouveau programme de maîtrise par cumul de programmes en exploration minérale.	Dépôt du dossier aux instances.	Département des sciences appliquées	
Renforcement des activités de recrutement international <i>(Objectif 2.1 – axe : augmentation de la mobilité entrante)</i>	Depuis les 5 dernières années, nous connaissons une croissance des étudiants internationaux variant de 6% à 36%. L'UQAC accusait un léger retard sur les établissements québécois; celui-ci a été rattrapé.	Augmentation de 10% des étudiants internationaux sur le campus pour l'année 2014-2015 (trimestres automne et hiver)	Nombre d'étudiants internationaux sur le campus.	Secrétaire Exécutif du Comité de Gestion de l'International	
Valorisation de la mobilité étudiante sortante auprès de la communauté universitaire dans le but d'apprendre une langue seconde, de compléter un projet académique ou un stage à l'étranger <i>(Objectif 2.1 – axe : soutien à la mobilité sortante)</i>	Depuis les trois dernières années, le nombre de candidats ayant participé à un projet de mobilité est stable soit : 40 projets académiques, 40 projets de stage et 20 projets ponctuels annuellement.	Nous souhaitons augmenter le nombre de projets académiques pour passer à 60; diversifier les projets de stage dans d'autres programmes et les augmenter à 70; et encourager d'autres projets ponctuels afin d'augmenter les participants à 30.	Nombre de dépôt de projets. Assistance aux rencontres d'information. Achalandage sur les médias sociaux.	Secrétaire Exécutif du Comité de Gestion de l'International	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 2 ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Implantation d'un nouveau modèle de collaboration en matière de délocalisation de programmes à l'étranger (Maroc) <i>(Objectif 2.1 – axe : actualisation de la stratégie de développement à l'international)</i>	L'UQAC est en cessation de collaboration avec son partenaire marocain actuel. Ainsi, le projet Maroc vit une diminution des effectifs (revenus). C'est un bon moment pour se repositionner.	Une cohorte de 30 à 40 étudiants au baccalauréat en administration. Une cohorte de 30 à 40 étudiants au baccalauréat en génie.	Nombre de demande. Nombre d'admission. Nombre d'inscription.	Secrétaire Exécutif du Comité de Gestion de l'International	
Création d'un pôle d'expertise en jeux vidéo <i>(Objectif 2.1 – axe : adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents)</i>	Le Département d'informatique et de mathématique connaît un franc succès au niveau du premier cycle avec un programme de baccalauréat avec majeure en jeux vidéo.	1. Proposer aux cycles supérieurs des programmes adaptés au besoin de l'industrie du jeu vidéo; 2. Optimiser l'interaction entre le volet jeux vidéo du programme de maîtrise en informatique et les programmes de premier cycle en développement de jeux vidéo; 3. Développer la recherche en jeux vidéo.	1. et 2. Nombre d'inscription aux cycles supérieurs en jeux vidéo et obtention de subventions avec des entreprises en jeux vidéo; 3. Réalisation de publications dans le domaine des jeux vidéo et obtention de brevets d'invention dans le domaine des jeux vidéo.	Département d'informatique et de mathématique	En collaboration avec les Services aux étudiants en ce qui a trait au recrutement auprès des universités québécoises. Un projet d'intégration d'un chercheur mais aussi chargé de cours à l'intérieur des projets de professeurs du Département d'informatique et de mathématique sera réalisé.
Obtention de l'autonomisation du programme de maîtrise en médecine expérimentale et de l'extension du programme de doctorat en médecine expérimentale de l'Université Laval <i>(Objectif 2.1 – axe : adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents)</i>	Actuellement, nous sommes en mesure d'offrir nos propres cours au programme de maîtrise et nous avons un nombre d'étudiants suffisant. Aucun programme de doctorat n'est disponible pour les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études au troisième cycle.	Obtenir l'autonomisation du programme de maîtrise et l'extension du programme de doctorat en médecine expérimentale.	Cheminement des dossiers aux instances.	Département des sciences de la santé	
Développement et implantation d'un cursus de DESS en intervention expérientielle par la nature et l'aventure <i>(Objectif 2.1 – axe : adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents)</i>	Absence de second cycle dans le secteur d'intervention plein air	Élaboration du dossier relié au projet.	Cheminement du dossier aux instances.	Département des sciences humaines	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 2 ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Élaboration de stratégies visant à favoriser la réussite des étudiants aux programmes de sciences infirmières <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université)</i>	Aucun projet en cours pour favoriser la réussite spécifiques des étudiants en sciences infirmières.	Réalisation d'au moins un projet. Amélioration du taux de diplomation.	Nombre de projets retenus. Taux de diplomation.	Département des sciences de la santé	
Expansion des activités du bureau de stage en génie <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université)</i>	Entre 120 et 130 stages par année. Une nouvelle ressource est déjà dédiée à ce projet.	Augmentation du nombre de stages à 140.	Nombre de stages.	Département des sciences appliquées	
Élaboration et rédaction d'un plan global de développement de la discipline psychologie à l'UQAC <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université)</i>	Les changements dans la réalité des humains d'aujourd'hui et de demain commandent de se questionner sur la formation et la recherche en psychologie à l'UQAC et sur les avenues qui doivent être développées.	Dépôt du plan global de développement auprès de la direction.	État d'avancement du dossier.	Département des sciences de la santé	
Élaboration d'une stratégie de rétention des étudiants au module d'informatique et de mathématique <i>(Objectif 2.1 – axes : élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université et augmentation de la diplomation)</i>	Taux d'abandon de 40% à 50%; Entre 15% et 20% des étudiants en sanction graduée.	Augmentation des taux de rétention et de diplomation.	Taux de rétention après une année. Taux de diplomation.	Département d'informatique et de mathématique	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 2 ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Mise en place d'un nouveau programme de formation professionnelle en comptabilité <i>(Objectif 2.1 – axes : élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université et augmentation de la diplomation)</i>	Modifications majeures du DESS selon les exigences du nouvel ordre professionnel (OCPAQ).	- Modification du programme pour automne 2014; - Accréditation du programme par l'OCPAQ; 15 étudiants supplémentaires; - Taux de réussite.	- Obtention de l'accréditation par l'Ordre; - Nombre d'inscriptions au programme; - Taux de réussite aux examens nationaux.	Département des sciences économiques et administratives	
Élaboration d'une stratégie afin d'obtenir un cadre statistique permettant de voir l'évolution de l'effectif étudiant ainsi qu'un portrait des différentes catégories d'étudiants <i>(Objectif 2.1 – axes : élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure et élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université)</i>	Beaucoup d'initiatives sectorielles de recherche et de demande d'information sur l'effectif étudiant. Le développement du projet Alpha nous oblige à réfléchir sur les besoins statistiques à prévoir.	Présentation du projet global à la direction.	Établir les statistiques.	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	Évaluer la possibilité d'avoir accès au réseau PRISME de l'UQ.
Développement du doctorat en informatique par son autonomisation <i>(Objectif 2.1 – axe : adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents)</i>	Le doctorat offert ici est une extension du programme de l'UQO. Il est offert à l'UQAC depuis 2010. Nous comptons actuellement douze étudiants inscrits à l'UQAC et un diplômé.	Élaboration du dossier d'autonomisation.	Cheminement du dossier d'automatisation dans les instances.	Département d'informatique et de mathématique	Ce projet s'échelonne sur plusieurs années. En collaboration avec le Décanat des études.
Revoir la formation du secteur de la biologie <i>(Objectif 2.1 – axe : adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents)</i>	Il est important d'arrimer plus étroitement l'offre de cours en biologie aux créneaux de recherche des nouveaux professeurs.	Augmenter les inscriptions aux programmes de biologie.	Nombre d'étudiants inscrits aux programmes de biologie.	Département des sciences fondamentales	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 2 ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Démarrage du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en cosmétologie <i>(Objectif 2.1 – axe : adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents)</i>	Le programme de DESS en cosmétologie a été accepté par les instances avec un démarrage planifié au trimestre d'automne 2014.	Atteindre le nombre maximal d'admissions dès l'automne 2014 (12 étudiants).	Nombre d'étudiants inscrits au programme.	Département des sciences fondamentales	
Développement d'un projet de doctorat en éco-conseil <i>(Objectif 2.1 – axe : adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents)</i>	Il n'existe pas de doctorat spécifique pour que les étudiants puissent continuer au 3e cycle. La recherche en éco-conseil se développe et se développera mieux avec des étudiants inscrits dans un troisième cycle, lesquels pourront approfondir la pratique de l'éco-conseil et les théories de références auxquels ils se rattachent.	Élaboration d'un projet de doctorat en éco-conseil.	Dépôt du projet aux instances.	Département des sciences fondamentales	
Mise en place de mesures visant l'amélioration de la fréquentation et de la performance des étudiants-chercheurs aux programmes de bourses <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université)</i>	Peu de reconnaissance formelle décernée aux étudiants-chercheurs. Peu de participation à des concours externes de reconnaissance.	Mise en place d'un tableau d'honneur des doyens. Participation à des concours externes.	Première parution du tableau d'honneur. Amorçage d'une pratique de fréquentation au concours « Étudiants-chercheurs étoiles » des Fonds de recherche québécois.	Décanat de la recherche et de la création.	En collaboration avec le Décanat des études, le Décanat des affaires départementales et les Services aux étudiants.
Amélioration des outils électroniques de repérage de l'information et implantation d'un nouvel outil de localisation des documents physiques <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université)</i>	Plusieurs usagers ont de la difficulté à repérer les livres sur les rayons. Les 60 guides disciplinaires accessibles sur notre site web répertorient les ressources documentaires les plus pertinentes selon les disciplines ou les spécialisations (63 388 consultations en 2012-2013). L'outil de création de guides disciplinaires actuel est utilisé depuis 2008. Des commentaires sur le site web dans le sondage LibQUAL+TM Canada 2013 nous signalent que notre plateforme pourrait être mieux conçue.	Implantation de l'outil de localisation des documents physiques. Mise à jour des 60 guides disciplinaires.	Mise en place de l'outil de localisation des documents physiques et réalisation de la mise à jour des 60 guides disciplinaires.	Bibliothèque Paul-Émile-Boulet	La refonte de l'ensemble de nos outils de repérage de l'information est prévue sur quatre ans. Les sondages LibQUAL+TM Canada 2016 et 2019 sur la dimension accès à l'information en particulier pour les étudiants de cycles supérieurs et les professeurs mesureront le taux de satisfaction des usagers (diminution d'au moins 0,4 points d'écart entre le niveau de qualité perçu et désiré).

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 2 ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Développement d'un réseau des diplômés des Premières Nations ambassadeurs de l'UQAC <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université)</i>	Depuis 1991, il y a eu 535 étudiants différents des Premières Nations qui ont diplômés.	Organiser une fois l'an un événement regroupant les anciens étudiants et les étudiants actuels.	Nombre de participants à l'événement.	Centre des Premières Nations Nikanite	
Élaboration d'un programme de bourses de cheminement pour les étudiants-chercheurs <i>(Objectif 2.2 – axe : élaboration de plans d'action visant à bonifier le soutien financier disponible pour les étudiants de cycles supérieurs)</i>	Peu d'aide significative existe actuellement pour les étudiants-chercheurs.	Diminution de la durée des études du ou des récipiendaires par rapport à la moyenne.	Comparaison de la durée des études avec la moyenne.	Décanat de la recherche et de la création	
Développement d'une stratégie pour assurer la pérennité du programme de bourses pour le doctorat en management de projet <i>(Objectif 2.2 – axe : élaboration de plans d'action visant à bonifier le soutien financier disponible pour les étudiants de cycles supérieurs)</i>	▪ Succès du démarrage du programme de doctorat en management de projet; ▪ Fonds de bourse initial de 180 000 \$ sera épuisé en 2014-2015.	▪ Fonds pour bourses annuelles de 10 000 \$ aux étudiants inscrits au doctorat en management de projet.	Bourse annuelle moyenne octroyée à un étudiant inscrit au doctorat.	Département des sciences économiques et administratives	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 3		EXPLORATION DE NOUVELLES AVENUES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION			
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Développement du secteur de la génétique et de la protéomique <i>(Objectif 3.1 – axe : veille stratégique des opportunités de consolidation et de développement des créneaux d'excellence existants)</i>	Le secteur de la recherche fondamentale/biomédicale repose sur deux professeurs au DSF dont les spécialisations sont en génétique et en protéomique. Ce secteur doit être complété par une expertise en bioinformatique.	Élaborer un dossier appuyant le développement du secteur recherché et la programmation de recherche.	Dépôt du dossier, ouverture d'un poste de professeur et obtention d'une chaire.	Département des sciences fondamentales	
Développement des secteurs de recherche en forêt et en écologie aquatique <i>(Objectif 3.1 – axe : veille stratégique des opportunités de consolidation et de développement des créneaux d'excellence existants)</i>	Forêt : le programme de recherche qui sera à déposer au CRSNG est avancé. Il sera transmis au CRSNG dès la confirmation des montants des partenaires. Écologie aquatique : crée en 2010, la CREAE est une unité de recherche structurante du créneau de recherche en sciences aquatiques du DSF. Des échanges avec la Direction de la faune aquatique du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) sont présentement en cours dans le but de formaliser le renouvellement pour la période 2014-2019.	Forêt : obtention de financement CRSNG – 1M\$ Écologie aquatique : obtention de financement auprès du MDDEFP – 500k\$	Avancement des dossiers de financement.	Département des sciences fondamentales	
Élaboration et mise en œuvre du plan pour le développement du créneau bois et son cycle de vie complet <i>(Objectif 3.2 – axe : élaboration d'une stratégie d'implantation et de développement du créneau « bois et son cycle de vie complet » positionnant l'UQAC comme un leader)</i>	Un plan quinquennal a été élaboré par le professeur Sylvain Ménard.	Création de 3 autres nouveaux cours intégrant le matériau bois en génie civil. Développement de l'offre de formation aux praticiens (CESAM).	Nombre de cours et de formation créés.	Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création en collaboration avec le Centre de savoir sur mesure (CESAM).	Le plan a été développé sur une échéance de cinq (5) ans.

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 3		EXPLORATION DE NOUVELLES AVENUES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION			
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Établissement d'un nouveau crêneau d'excellence du DIM ciblé sur l'informatique pour la santé et les technologies d'assistance <i>(Objectif 3.2 – axe : mise sur pied d'une stratégie d'implantation et de développement du crêneau « qualité et saines habitudes de vie » positionnant l'UQAC comme un leader)</i>	Le DIM (via le LIARA) dispose d'une expertise multidisciplinaire unique en intelligence ambiante et en domotique. Il développe des technologies de pointe dans le secteur de la santé et du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (ex. Alzheimer). L'expertise émergente de l'UQAC la positionne en tant qu'un des leaders Québécois dans ce crêneau porteur. L'UQAC dispose d'infrastructures prototypes rares et d'appuis régionaux.	Création d'une structure de recherche en lien avec le crêneau spécifique.	Cheminement dans les instances de la structure de recherche et obtention du financement.	Département d'informatique et de mathématique	
Implantation du secteur de recherche sur la qualité des sols agricoles nordiques et établissement d'un nouveau partenariat avec le Collège d'Alma et son Centre collégial de transfert de technologie en agriculture, Agrinova <i>(Objectif 3.2 – axe : mise sur pied d'une stratégie d'implantation et de développement du crêneau « agriculture nordique » positionnant l'UQAC comme un leader)</i>	Le Département des sciences fondamentales accueille actuellement un spécialiste des sols agricoles nordiques, M. Maxime Paré.	1. Création d'un cours de trois crédits en sciences du sol dans le programme de baccalauréat en biologie; 2. Élaboration d'une nouvelle entente avec un CÉGEP; 3. Création d'un fonds non capitalisé à la FUQAC dédié à l'agriculture.	1. Insertion d'un cours de trois crédits en sciences du sol dans le programme de baccalauréat en biologie; 2. Signature de l'entente avec un CÉGEP; 3. Fonds disponibles à la FUQAC.	Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création en collaboration avec le Département des sciences fondamentales.	Ce projet implique également le directeur du Centre du savoir sur mesure (CESAM).
Création d'un programme de chaires institutionnelles favorisant le positionnement de l'UQAC dans des domaines stratégiques qui concernent les humanités <i>(Objectif 3.3 – axe : élaboration d'une stratégie de valorisation et de développement)</i>	Diminution du financement en recherche dans certains départements. Concentration du financement entre quelques chercheurs dans certains départements. Émergence d'une culture de recherche au Département des sciences économiques et administratives. Besoin de préparer une relève chevronnée.	Élaboration du programme et création de deux nouvelles chaires institutionnelles.	Nombre de chaires institutionnelles créées.	Décanat de la recherche et de la création	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 3		EXPLORATION DE NOUVELLES AVENUES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION			
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Intensification et amélioration de la capacité de recherche en sciences de l'éducation autour du pôle intégrateur transformation des pratiques en milieu scolaire par la voie de la collaboration (TPMSVC) <i>(Objectif 3.3 – axe : élaboration d'une stratégie de valorisation et de développement)</i>	Les chercheurs du DSÉ et les praticiens du milieu scolaire régional ont développé au cours des 15 dernières années une tradition de recherche en collaboration, notamment dans le cadre du Consortium régional de recherche en éducation (CRRE).	Constituer un réseau d'experts sur la TPMSVC. Trois rencontres par année et trois ateliers de discussion. Augmenter le recrutement et la participation d'étudiants à des projets de TPMSVC.	Nombre d'experts. Nombre de rencontres et d'ateliers de discussions. Nombre d'étudiants participant.	Département des sciences de l'éducation	Ce projet s'échelonne sur trois années.
Projet pilote relatif à l'établissement de collaborations entre le Département des arts et lettres et les partenaires des arts et de la culture au Saguenay-Lac-Saint-Jean <i>(Objectif 3.4 – axe : élaboration d'une stratégie afin de mettre en contact les chercheurs et créateurs et les organisations œuvrant dans leur domaine de recherche et de création)</i>	Il existe très peu de collaboration actuellement entre les chercheurs et créateurs et les partenaires du milieu.	Mise en place de stratégies de collaboration de l'ensemble des départements.	Nombres de collaborations et stratégies développées.	Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création	
Laboratoire de carbone au campus de Sept-Îles pour la Chaire de recherche UQAC/AAI sur le carbone <i>(Objectif 3.4 – axe : élaboration d'une stratégie afin de mettre en contact les chercheurs et créateurs et les organisations œuvrant dans leur domaine de recherche et de création)</i>	La construction du Pavillon Universitaire AAI de l'UQAC à Sept-Îles a commencé. Une demande de subvention sera bientôt déposée.	Permettre la formation de chercheurs et d'étudiants à Sept-Îles.	Nombre d'étudiants inscrits. Subventions obtenues.	Département des sciences appliquées	
Développer une stratégie de recrutement des professeurs et chargés de cours <i>(Objectif 3.5 – axe : élaboration de plans d'action pour la relève)</i>	Chaque département a sa stratégie de recrutement.	Développer des stratégies communes et se donner des outils de recrutement. Atteindre un nombre moyen de candidature / poste. Atteindre un nombre moyen de doctorant / poste.	Plus de curriculum vitae. Plus de curriculum vitae avec doctorat complété.	Décanat des affaires départementales	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 3		EXPLORATION DE NOUVELLES AVENUES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION			
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Élaboration d'une stratégie permettant une relève planifiée pour la recherche <i>(Objectif 3.5 – axe : élaboration de plans d'action pour la relève)</i>	Bon nombre de créneaux d'excellence sont communément portés par des personnes clés dont plusieurs sont des chercheurs seniors. Les départs à la retraite peuvent entraîner une rupture dans la poursuite des travaux de recherche.	Élaboration d'un projet de plan de relève.	Dépôt du projet de plan de relève.	Département des sciences appliquées	
Développement d'une formation sur la propriété intellectuelle <i>(Objectif 3.6 – axe : création de plans d'action visant le soutien à la recherche et à la création)</i>	Une formation sur la propriété intellectuelle pourrait être adaptée à différentes équipes.	Réalisation d'un minimum de trois formations.	Nombre de formations dispensées et nombre de participants.	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	
Révision du Programme d'aide institutionnelle à la recherche (PAIR) <i>(Objectif 3.6 – axe : création de plans d'action visant le soutien à la recherche et à la création)</i>	Nécessité d'une révision du programme qui date de plusieurs années.	Dépôt du programme révisé.	Approbation par les instances du nouveau programme PAIR.	Décanat de la recherche et de la création	
Implantation d'un service de soutien à l'enseignement, à la recherche et à la création* : 1. Service de consultation statistique pour la recherche; 2. Service de veille informationnelle automatisée. <i>(Objectif 3.6 – axe : création de plans d'action visant le soutien à la recherche et à la création)</i>	1. Absence d'un service de consultation statistique; 2. Absence d'un service de veille informationnelle automatisée.	1. Ressource humaine disponible; 2. Projet pilote de mise en place d'un service de veille informationnelle pour le Décanat des études et le Décanat de la recherche et de la création.	1. Mise à la disposition des professeurs et des étudiants chercheurs d'une ressource humaine spécialisée; 2. Taux de satisfaction des décanats et taux d'utilisation mensuelle du service.	Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création	Ce nouveau service pourrait également offrir le soutien aux chercheurs et aux créateurs lors de demandes de subventions, brevets ou lors de publication (revue de littérature, élaboration de bibliographie de chercheurs, vérification des droits de publication en libre accès, etc.). * Un service de technopédagogie fait également partie de ce regroupement. (voir orientation 7).

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 2 FAVORISER UNE MEILLEURE COHÉSION DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET L'INTÉGRATION DE L'UQAC À SON MILIEU					
ORIENTATION 4 COLLABORATION ACCRUE ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Formation des membres du CA <i>(Objectif 4.1 – axe : élaboration d'un plan d'action visant à améliorer les échanges, la communication et la consultation entre les membres de la communauté universitaire)</i>	L'arrivée de nouveaux membres au CA amène plusieurs questionnements sur le fonctionnement de l'Université.	Amélioration des connaissances et circulation de l'information par la tenue de séances d'information.	Participation d'une majorité des membres aux séances d'information et réalisation d'un sondage de satisfaction.	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	
Analyse du positionnement des services de formation continue dans le réseau de l'Université du Québec et élaboration d'une stratégie de développement du CESAM et de l'ÉLFCQ au sein de l'UQAC <i>(Objectif 4.1 – axe : élaboration d'un plan d'action visant à améliorer les échanges, la communication et la consultation entre les membres de la communauté universitaire)</i>	Méconnaissance et sous-utilisation des services du CESAM. Regroupement du CESAM et de l'ÉLFCQ sous une même direction.	Élaboration d'une stratégie de développement du CESAM et de l'ÉLFCQ au sein de l'UQAC.	Dépôt auprès de la direction d'une stratégie de développement du CESAM et de l'ÉLFCQ au sein de l'UQAC.	Direction du Centre du savoir sur mesure et École de langue française et de culture québécoise	
Mise en place de stratégies visant l'échange et la communication entre les membres de la communauté universitaire <i>(Objectif 4.1 – axe : élaboration d'un plan d'action visant à améliorer les échanges, la communication et la consultation entre les membres de la communauté universitaire)</i>	Lors du processus d'élaboration du Plan stratégique 2013-2018, a été constatée la nécessité de permettre une meilleure circulation de l'information à travers l'Institution.	Réalisation d'au moins une activité d'échange entre les membres de la communauté universitaire.	Nombre d'événements.	Rectorat	
Projet d'intégration des nouveaux professeurs au Département des sciences humaines <i>(Objectif 4.1 – axes : mise sur pied d'une stratégie d'accueil et d'intégration des nouveaux membres de la communauté universitaire et développement d'une stratégie d'intégration des chargés de cours à la communauté universitaire)</i>	Nécessité de mieux intégrer les nouveaux professeurs.	Création de vignettes d'information relatives à chacun des secteurs pour fin de distribution aux nouveaux professeurs.	Nombre de vignettes remises.	Département des sciences humaines	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 2 FAVORISER UNE MEILLEURE COHÉSION DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET L'INTÉGRATION DE L'UQAC À SON MILIEU					
ORIENTATION 4 COLLABORATION ACCRUE ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Mise en place et consolidation de processus d'accueil et d'intégration adaptés à chacune des catégories de personnel <i>(Objectif 4.1 – axes : mise sur pied d'une stratégie d'accueil et d'intégration des nouveaux membres de la communauté universitaire et développement d'une stratégie d'intégration des chargés de cours à la communauté universitaire)</i>	Aucun dispositif systématique et coordonné actuellement. Guide de l'employé et outils de soutien ont été élaborés. Procédures et partage des responsabilités établis sur papier.	Dispositif d'accueil et d'intégration prêt à mettre en œuvre. Perception d'une identité institutionnelle forte. Perception d'être bien informé et soutenu.	Taux de participation qualitative de la perception.	Service des ressources humaines Décanat des affaires départementales	
Démarche d'harmonisation et d'optimisation des processus pédagogiques et administratifs du secteur d'intervention plein air <i>(Objectif 4.1 – axe : développement d'une stratégie d'intégration des chargés de cours à la communauté universitaire)</i>	Déficit d'uniformité dans la terminologie et les processus liés à la conduite des activités pédagogiques.	Réalisation d'un séminaire d'intégration des chargés de cours pour un meilleur partage de la vision du programme.	Conduite d'interventions auprès de l'équipe des intervenants.	Département des sciences humaines	
Élaboration d'une stratégie globale de développement durable <i>(Objectif 4.2 – axe : élaboration d'une stratégie de développement durable)</i>	En novembre 2011, les membres du C.A. ont signifié leur intention de doter l'UQAC d'une stratégie de développement durable. Un mandat a été confié à la Chaire en éco-conseil de proposer notamment un libellé de politique. Dépôt d'un projet en décembre 2012. Considérant la démarche de planification stratégique comme plateforme de départ aux différentes priorités de l'Université, il a été décidé d'attendre le résultat de la consultation.	Dépôt d'une stratégie globale en développement durable.	Approbation de la stratégie globale de développement durable.	Direction du Bureau des affaires publiques	Plusieurs intervenants seront mis à contribution dont la Chaire en éco-conseil.
Reconnaissance de l'UQAC comme « Entreprise en santé » <i>(Objectif 4.2 – axe : élaboration d'une stratégie de qualité et de saines habitudes de vie)</i>	Cueillette d'information sur les tenants et les aboutissants d'une démarche de reconnaissance « Entreprises en santé ». Il existe déjà plusieurs programmes à l'UQAC dont le programme « PAUSÉE », le programme pour la « réussite des études », le programme d'aide aux employés ainsi que la présence d'activités physiques offertes aux étudiants et employés.	Élaboration et préparation de la demande de reconnaissance de l'UQAC comme « Entreprise en santé » en vue de son dépôt.	Dépôt de la demande de reconnaissance de l'UQAC comme « Entreprise en santé ».	Service des activités et des aménagements sportifs	Ce projet s'échelonne sur plusieurs années. L'obtention de la reconnaissance « Entreprise en santé » est prévue pour l'année 2015-2016.

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 2 FAVORISER UNE MEILLEURE COHÉSION DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET L'INTÉGRATION DE L'UQAC À SON MILIEU					
ORIENTATION 4 COLLABORATION ACCRUE ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Mise en place d'un bulletin d'informations juridiques pour l'ensemble de la communauté <i>(Objectif 4.3 – axe : élaboration d'une stratégie de communication interne et de diffusion de l'information)</i>	Les réponses aux questions d'ordre juridique peuvent servir à toute la communauté universitaire et il n'y a pas de procédure interne uniforme pour leur diffusion.	Mise en place d'un processus d'information et de diffusion d'informations juridiques.	* Le nombre d'individus ayant consulté ces bulletins d'information.	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	* Vérifier la faisabilité avec le Service des technologies de l'information. En attendant, la diffusion des bulletins se fera via « l'UQACtualité ».
Élaboration d'un « Guide de civilité » <i>(Objectif 4.4 – axe : adoption d'un « Guide de civilité »)</i>	Lors du processus d'élaboration du Plan stratégique 2013-2018, une demande provenant des membres de la communauté universitaire a été formulée pour l'obtention d'un « Guide de civilité ».	Élaboration d'un « Guide de civilité ».	Adoption du « Guide de civilité » par les instances de l'UQAC	Rectorat	En collaboration avec le Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général, le Décanat des affaires départementales et le Service des ressources financières.
Revoir la structure institutionnelle et offrir de la formation en santé et sécurité en milieu d'études et de travail pour l'ensemble de la communauté <i>(Objectif 4.4 – axe : renforcement de la santé et de la sécurité au travail et promotion d'un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement)</i>	Méconnaissance des rôles, des responsabilités et de l'imputabilité dans l'encadrement des travailleurs et des étudiants. Difficultés d'application des procédures relatives à la sécurité dans les laboratoires et les ateliers. Comité de gestion des risques reliés à l'enseignement et à la recherche.	Former 100% des gestionnaires dans la première année du projet.	Nombre de gestionnaire formé.	Service des immeubles et équipements	Ce projet s'échelonne sur une période de trois ans et comportera notamment une révision de l'ensemble des procédures touchant la santé et sécurité au travail.
Développement d'un programme de formation pour la gestion des conflits <i>(Objectif 4.4 – axe : renforcement de la santé et de la sécurité au travail et promotion d'un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement)</i>	Certaines situations ont démontré la nécessité de former les membres de la communauté universitaire en matière de gestion des conflits.	Former deux personnes par département et service.	Nombre de formation et de participant.	Décanat des affaires départementales Service des ressources humaines	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 2 FAVORISER UNE MEILLEURE COHÉSION DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET L'INTÉGRATION DE L'UQAC À SON MILIEU					
ORIENTATION 4 COLLABORATION ACCRUE ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Mise à jour de la Politique contre le harcèlement et la violence <i>(Objectif 4.4 – axe : renforcement de la santé et de la sécurité au travail et promotion d'un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement)</i>	L'application de la politique actuelle est lourde et ne cadre pas avec le principe de la simplicité administrative.	Adoption par le CA de la modification de la Politique contre le harcèlement et la violence.	Nouvelle politique approuvée par le Conseil d'administration.	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	La modification de la Politique contre le harcèlement et la violence vise à améliorer le processus de traitement et à intégrer les gestionnaires lors du processus.

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 2 FAVORISER UNE MEILLEURE COHÉSION DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET L'INTÉGRATION DE L'UQAC À SON MILIEU					
ORIENTATION 5 RAPPROCHEMENT DE L'UNIVERSITÉ AVEC SON MILIEU D'APPARTENANCE					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Implantation à l'UQAC d'un « Centre Régional d'entraînement Multisport » (CREM), accrédité par l'Institut national du sport du Québec <i>(Objectif 5.1 Améliorer l'intégration de l'UQAC dans son milieu d'appartenance, favoriser les collaborations et renforcer sa présence sur le territoire)</i>	Discussion avec un entraîneur dont les athlètes ont besoin de services périphériques, un de ces athlètes est un étudiant à temps complet à l'UQAC. Certaines approches ont été faites auprès de professeurs/chercheurs afin de vérifier leur intérêt. Plusieurs professeurs ont démontré un intérêt.	Réaliser un projet-pilote avec au moins 2 athlètes qui auront recours à l'ensemble des services périphériques en vue de l'obtention de l'accréditation auprès de l'Institut national du sport du Québec.	Nombre d'athlètes qui ont recours aux services périphériques.	Service des activités et des aménagements sportifs	
Ville universitaire <i>(Objectif 5.1 – axe : élaboration d'une stratégie de promotion du concept de « ville universitaire »)</i>	Il existe plusieurs ententes et collaborations de toute sorte avec Ville de Saguenay qui, généreusement, accompagne l'UQAC dans son développement. Elles se font plus souvent qu'autrement par affinité, opportunité ou même par intérêt individuel. Cette manière de faire aurait avantage à bénéficier d'une vision de développement de nos deux entités.	Signature d'une déclaration commune de la reconnaissance de Saguenay, Ville universitaire. Réalisation du plan de promotion du concept.	Reconnaissance par la Ville et l'Université du concept de « Ville universitaire ». Application du plan de promotion du concept.	Direction du Bureau des affaires publiques	
Refonte du site Web <i>(Objectif 5.2 – axe : élaboration d'une stratégie de visibilité)</i>	Le site Web actuel est désuet et les politiques qui en balisent le contenu et l'utilisation ne conviennent plus.	Élaboration d'un nouveau site Web.	Lancement d'un nouveau site Web.	Direction du Bureau des affaires publiques	Cette refonte inclue également les projets de pages Web de plusieurs secteurs.
Élaboration d'un concept et d'une programmation d'« université populaire » <i>(Objectif 5.2 – axe : élaboration d'une stratégie de visibilité)</i>	Actuellement, le Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création procède à différentes validations concernant le scénario proposé, en plus d'évaluer sa faisabilité.	Tenue de conférences.	Nombre de conférences, de participants et niveau de satisfaction.	Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 2 FAVORISER UNE MEILLEURE COHÉSION DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET L'INTÉGRATION DE L'UQAC À SON MILIEU					
ORIENTATION 5		RAPPROCHEMENT DE L'UNIVERSITÉ AVEC SON MILIEU D'APPARTENANCE			
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Stratégie globale de visibilité de l'UQAC <i>(Objectif 5.2 – axe : élaboration d'une stratégie de visibilité)</i>	Bien que la couverture médiatique de l'UQAC soit considérée comme positive et que la présence de l'UQAC dans son milieu semble satisfaisante, une perception concernant la méconnaissance de l'UQAC dans son milieu semble réelle. Des enquêtes sur la perception nous donneront l'image exacte de la perception des différents milieux et nous permettra d'établir un plan de communication adéquat. Plusieurs outils sont déjà en place, tels UQAC en revue, Site Web, conférence de presse, communiqué, UQACtualité, UQAC au Quotidien, etc.....	Réalisation d'enquêtes sur la perception de l'UQAC auprès de diverses populations. Élaboration d'un plan de communication interne et externe.	Comparaison avec les résultats obtenus lors des enquêtes précédentes. Application du plan de communication.	Direction du Bureau des affaires publiques	Vise également l'objectif 4.3 – axe : <i>élaboration d'une stratégie de communication interne et de diffusion de l'information.</i> Une enquête sur les effets de l'application du plan de communication sera effectuée au cours de l'années 2015-2016.
Développement d'une image de marque sur la scène internationale <i>(Objectif 5.2 – axe : élaboration d'une stratégie de visibilité)</i>	L'International possède des outils promotionnels (brochure, clé USB, crayon à l'IPad, pochette...). Nous sommes également actif sur les médias sociaux, compte dropbox, courriel massif aux partenaires, image unifiée...	Développement de nouveaux outils promotionnels. Création d'une vidéo promotionnelle. Mise en place d'une stratégie de marketing élargie aux partenaires.	Nombre de clics quotidien sur nos différents sites (onglet site Web, facebook, twitter), visionnement de la vidéo. Flux viral sur le Web. Niveau d'activités virtuelles.	Secrétaire Exécutif de Comité de Gestion de l'International	En collaboration avec le Bureau des affaires publiques.
Élaboration d'un plan de marketing et de communication de la nouvelle entité CESAM-ELFCQ <i>(Objectif 5.2 – axe : élaboration d'une stratégie de visibilité)</i>	Nécessité d'améliorer la visibilité du Centre du savoir sur mesure (CESAM) et de l'École de langue française et de culture québécoise (ELFCQ).	Élaboration d'un plan de marketing et de communications.	Plan d'action rédigé avec échéancier; Matériel promotionnel révisé; Moyens de communication optimisés.	Centre du savoir sur mesure (CESAM) et de l'École de langue française et de culture québécoise (ELFCQ).	En collaboration avec le Bureau des affaires publiques.

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 2 FAVORISER UNE MEILLEURE COHÉSION DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET L'INTÉGRATION DE L'UQAC À SON MILIEU					
ORIENTATION 5 RAPPROCHEMENT DE L'UNIVERSITÉ AVEC SON MILIEU D'APPARTENANCE					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Favoriser l'intégration de la Clinique universitaire de psychologie dans le réseau global des services de santé mentale dans la région <i>(Objectif 5.2 – axe : valorisation des partenariats chercheurs et créateurs / organisations afin de mieux promouvoir l'UQAC)</i>	La Clinique universitaire de psychologie est une instance régionale en santé mentale qui peut pourvoir des services, mais des ponts et ententes plus spécifiques avec les autres pourvoyeurs de services seraient à favoriser.	Augmentation du taux de consultation et du nombre de partenariat.	L'accroissement du nombre de consultations générées par les partenariats.	Département des sciences de la santé	
Collaboration à la mise en place de la phase II du projet de Pôle régional de formation interordres en tourisme d'aventure et écotourisme <i>(Objectif 5.2 – axe : valorisation des partenariats chercheurs et créateurs / organisations afin de mieux promouvoir l'UQAC)</i>	Conclusion de la phase I du projet au printemps 2013.	Soutenir activement la stratégie de développement du créneau d'excellence en tourisme d'aventure et écotourisme en contribuant à la formation de la main-d'œuvre et à l'amélioration de la performance des entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean.	Obtention de la demande de financement et conduite des opérations.	Département des sciences humaines	

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 3 ADOPTER UNE VISION NOVATRICE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA RCHERCHE ET DE LA CRÉATION					
ORIENTATION 6 INSERTION DE THÈMES D'INTÉGRATION TRANSVERSALE DANS L'ENSEIGNEMENT, LA RECHERCHE ET LA CRÉATION					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Développer le leadership par des activités de plein air <i>(Objectif 6.1 – axe : promotion de l'interdisciplinarité dans la formation des étudiants)</i>	Projet pilote réalisé à l'automne 2013 avec succès. Proposition d'offrir l'activité au MBA, à la MGO et MGP.	- Intégrer l'activité à titre de cours optionnel au 2e cycle; - Attirer une clientèle internationale; - Favoriser le développement d'activités interdisciplinaires; 10 étudiants / année.	Taux de participation d'étudiants / année.	Département des sciences économiques et administratives	
Élaboration d'un projet d'une clinique en sciences infirmières <i>(Objectif 6.2 – axe : mise sur pied d'une stratégie favorisant la généralisation de la formation pratique)</i>	Abolition du poste d'infirmière à l'UQAC.	Dépôt du projet aux instances.	Cheminement du projet dans les instances.	Département des sciences de la santé	
Élaboration d'une stratégie reliée à la gestion des stages au Département des sciences humaines <i>(Objectif 6.2 – axe : mise sur pied d'une stratégie favorisant la généralisation de la formation pratique)</i>	Les douze secteurs du DSH interpellés dans le cadre de l'opération «Orientations DSH» ont à l'unanimité demandé à ce que l'organisation des stages présents à l'intérieur de la majorité des programmes d'études fassent l'objet d'une organisation plus systématique au sein du département.	Élaboration d'une stratégie reliée à la gestion des stages.	Mise en place de la stratégie.	Département des sciences humaines	
Semaine de valorisation de l'enseignement, de la recherche et de la création <i>(Objectif 6.3 – axe : élaboration de stratégies visant l'enrichissement du premier cycle avec la recherche et la création)</i>	Il n'existe actuellement pas de stratégie qui soutienne de façon systématique l'excellence et la valorisation de l'enseignement et de la recherche/création.	Tenue de l'événement et création de prix d'excellence.	Tenue de l'événement.	Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création	Vise également l'objectif 7.2 – axe : élaboration de divers moyens visant la reconnaissance de l'enseignement.

PLANS D'ACTION 2014-2015

ENJEU 3 ADOPTER UNE VISION NOVATRICE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION					
ORIENTATION 7 SOUTIEN À L'EXPERTISE PÉDAGOGIQUE DU CORPS ENSEIGNANT					
Actions	Situation actuelle	Cibles	Indicateurs	Responsable	Commentaire(s)
Développement d'un service de technopédagogie <i>(Objectif 7.3 – axe : Implantation des nouvelles technologies dans l'enseignement)</i>	Quelques initiatives individuelles fonctionnent avec un manque de soutien pédagogique et technologique. Un projet pilote est en développement avec le Centre des Premières Nations Nikanite.	Création d'un service de technopédagogie.	Disponibilité d'une ressource en technopédagogie.	Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création	Le service collaborera avec l'équipe de chargés de cours en éco-conseil, notamment en ce qui concerne la définition de la « pédagogie hybride ». Le développement d'un service de technopédagogie fait également partie de l'implantation d'un service de soutien à l'enseignement, à la recherche et à la création.
Développement de la plateforme de formation à distance et soutien informatique <i>(Objectif 7.3 – axe : Implantation des nouvelles technologies dans l'enseignement)</i>	L'École des arts numérique, de l'animation et du design NAD a déjà débuté le développement de cette plateforme, il s'agit ici de continuer le développement et d'assurer son soutien et sa mise à jour.	Amélioration et développement de services et outils technologiques aux services des étudiants	Le nombre d'utilisateurs. L'évaluation des enseignements. La réduction des plaintes au niveau des services informatiques.	Direction de l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD	
Support à l'enseignement à distance <i>(Objectif 7.3 – axe : Implantation des nouvelles technologies dans l'enseignement)</i>	Manque de disponibilité des ressources en visioconférence. Équipements désuets dans certains cas.	Accepter 100 % des demandes.	Nombre de demandes acceptées et refusées.	Service des technologies de l'information	En collaboration avec le Service des immeubles et équipements
Élaboration d'une stratégie de déploiement de la formation des compétences informationnelles de l'ensemble des étudiants <i>(Objectif 7.4 – axe : Intégration et consolidation d'un programme de formation et d'accès aux compétences informationnelles à tous les cycles)</i>	Le programme des compétences informationnelles aux cycles supérieurs en est à sa première année d'implantation. Le modèle d'intégration des compétences informationnelles dans les programmes de baccalauréat proposé depuis 2009 a été utilisé par très peu de programmes jusqu'à maintenant.	Dépôt d'une stratégie de déploiement de la formation des compétences informationnelles de l'ensemble des étudiants.	Approbation de la stratégie de déploiement de la formation des compétences informationnelles de l'ensemble des étudiants.	Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création	

SECTION 2

GRILLE DE DONNÉES

Indicateurs de suivi des affaires universitaires										
Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi										
										Page 1 de 4
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						III. Remarques		
INDICATEURS										
		Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
	CLIENTÈLE ÉTUDIANTE ¹									
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	4167,76	4120,1	4319,56	4533,46	4612,76	4722,52	4821,45	EEETP préliminaire jusqu'au 1er septembre pour l'année 2013-2014
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	6501	6207	6494	6551	6813	6868	6 869	
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	3031	2942	3108	3351	3505	3500	3 514	
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	2413	2161	2242	2094	2124	2231	2 123	
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	1057	1104	1144	1106	1184	1137	1 232	
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	16,3	17,8	17,6	16,9	17,4	16,6	17,9	
7	Effectif étudiant étranger	n	250	282	369	402	453	500	567	
8	Effectif étudiant étranger	%	3,8	4,5	5,7	6,1	6,6	7,3	8,3	
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	8	6	16	25	16	17	9	
10	Stagiaires postdoctoraux	n	8	11	18	17	22	32	37	
11	Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0	0	
	Professeurs									
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	16	11	10	9	18	19	7	
13	Nombre de professeurs (total)	n	219	225	216	220	229	234	236	
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	216	223	211	217	225	232	233	
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	3	2	5	3	4	2	3	Nombre de professeurs substituts
14	Nombre de chargés de cours	n	384	391	426	418	455	458	476	
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	3,68	3,51	3,69	3,73	3,53	3,65	3,48	
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	1,65	1,67	1,63	1,62	1,60	1,64	1,73	Incluant les activités de supervision.
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	13,84	13,08	14,39	15,23	15,31	14,95	14,89	Établi par rapport au nombre total de professeurs (B21)
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	4,83	4,91	5,30	5,03	5,17	4,86	5,22	Établi par rapport au nombre total de professeurs (B21)
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	19,03	18,31	20,00	20,61	20,14	20,14	20,43	Établi par rapport au nombre total de professeurs (B21)
20	Cours donnés par les professeurs	%	55,45	54	52,81	53,89	52,97	52,76	49,61	
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	43,56	44,56	46,05	44,55	44,45	46,40	49,78	
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	0,99	1,44	1,14	1,56	2,52	0,84	0,61	Nombre de cours réservés principalement aux étudiants de cycles supérieurs.
(1) Les données sur la clientèle étudiante concernent le trimestre d'automne, sauf pour les données étudiantes sur l'EEETP et les résidents en médecine, qui sont comptabilisées sur une base annuelle.										

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI							Page 2 de 4		
I. Éléments d'information		II. Observations (a)						III. Remarques	
INDICATEURS									
Recherche	Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
								<i>Préliminaire</i>	
Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	5,13	0,38	0,87	1,75	1,71	1,79	0,32	
Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,26	0,61	0,56	0,85	0,71	0,33	0,24	
Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	9,65	10,85	11,60	12,20	18,55	13,46	12,15	Financement total moins les lignes 8, 9, 11 et 12
Contrats de recherche	M\$	1,67	0,98	0,08	1,29	0,80	1,39	1,88	
Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	2,78	3,18	2,18	3,03	3,64	3,45	4,04	Subventions prov. et féd. pour les frais indirects
Financement total de recherche (selon IPR *) (subventions+contrats+FCI+ Frais indirects)	M\$	19,52	16,02	15,97	19,11	25,41	20,42	18,63	
Revenus moyens de recherche par professeur	\$	139 570	93 982	98 007	118 128	153 689	113 961	104 763	
Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	1 283 779	190 920	433 348	438 143	426 371	358 538	160 344	
Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	83 247	86 119	87 900	94 540	136 383	92 796	90 679	
Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	129 034	51 827	58 578	161 284	89 081	106 935	125 390	
Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	118	130	135	129	137	146	137	
Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	4	2	2	4	4	5	2	
Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	116	126	132	129	136	145	134	
Nombre de prof. ayant reçu un contrat de recherche	n	13	19	13	8	9	13	15	
Part de la recherche contractuelle									
- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	10%	8%	6%	8%	4%	8%	13%	
- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	11%	15%	10%	6%	7%	9%	11%	
Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	54%	58%	63%	59%	60%	62%	58%	

[illegible]

[illegible]

Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre automne 2013
Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

		1er Cycle		2e Cycle		3e Cycle		TOTAL		
Indicateur	Unité	Bacca-lauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total
Hommes										
Santé	n	54	60	7	0	0	0	61	60	121
Sciences pures et appliquées	n	612	43	115	24	78	0	805	67	872
Sciences de l'administration (a)	n	293	240	107	59	9	0	409	299	708
Éducation	n	295	1	15	7	3	0	313	8	321
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arts, lettres et sciences humaines	n	437	90	70	13	38	0	545	103	648
Plurisectoriel (b)	n	0	76	0	16	0	25	0	117	117
Ensemble des secteurs	n	1 691	510	314	119	128	25	2 133	654	2 787

Femmes										
Santé	n	403	150	33	5	0	0	436	155	591
Sciences pures et appliquées	n	207	29	38	23	31	0	276	52	328
Sciences de l'administration (a)	n	394	473	98	85	2	0	494	558	1 052
Éducation	n	669	27	40	19	8	0	717	46	763
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arts, lettres et sciences humaines	n	690	297	138	23	68	0	896	320	1 216
Plurisectoriel (b)	n	0	97	0	19	0	16	0	132	132
Ensemble des secteurs	n	2 363	1 073	347	174	109	16	2 819	1 263	4 082

Total										
Santé	n	457	210	40	5	0	0	497	215	712
Sciences pures et appliquées	n	819	72	153	47	109	0	1 081	119	1 200
Sciences de l'administration (a)	n	687	713	205	144	11	0	903	857	1 760
Éducation	n	964	28	55	26	11	0	1 030	54	1 084
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arts, lettres et sciences humaines	n	1 127	387	208	36	106	0	1 441	423	1 864
Plurisectoriel (b)	n	0	173	0	35	0	41	0	249	249
Ensemble des secteurs	n	4 054	1 583	661	293	237	41	4 952	1 917	6 869

(a) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.

(b) Les étudiants libres entrent dans la catégorie "Plurisectoriel".

SECTION 3

INFORMATIONS FINANCIÈRES ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

ÉTATS FINANCIERS
AU 30 AVRIL
2014

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

Université du Québec à Chicoutimi

États financiers
Au 30 avril 2014

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Chicoutimi,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI (l'Université), qui comprennent le bilan au 30 avril 2014, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Université portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec à Chicoutimi au 30 avril 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106518

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre.

Mallette s.e.n.c.r.l. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Saguenay, Canada
Le 2 septembre 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106518

Université du Québec à Chicoutimi

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de développement (sans exigences de capitalisation)		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
PRODUITS										
Droits de scolarité	11 613 167 \$	11 266 123 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	11 613 167 \$	11 266 123 \$
Subventions										
Gouvernement du Québec										
Fonctionnement MESRS	67 696 164	65 743 825	1 895 565	2 179 182	-	-	-	-	69 591 729	67 923 007
Immobilisations	-	-	-	-	436 771	497 201	-	-	436 771	497 201
Autres	592 163	685 479	3 752 384	4 068 685	-	-	-	-	4 344 547	4 754 164
Gouvernement du Canada	2 931 281	2 714 322	5 590 987	4 782 087	-	34 845	-	-	8 522 266	7 531 234
Autres subventions	443 822	476 329	325 422	646 935	10 000	5 749	-	-	779 244	1 129 013
Produits de placements	-	-	-	-	-	-	757 295	552 132	757 295	552 132
Dons	-	-	-	-	-	-	1 558 351	1 507 873	1 558 351	1 507 873
Entreprises auxiliaires	983 311	732 876	-	-	-	-	-	-	983 311	732 876
Autres revenus	8 045 829	7 859 679	10 328 815	9 446 084	2 670	-	-	-	18 377 314	17 305 763
Recouvrement de coûts indirects de recherche	1 328 660	912 944	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gouvernement du Québec										
Fonctionnement MESRS	-	-	-	-	4 512 224	4 663 401	-	-	4 512 224	4 663 401
Autres	-	-	-	-	216 883	147 604	-	-	216 883	147 604
Gouvernement du Canada	-	-	-	-	1 941 440	1 702 706	-	-	1 941 440	1 702 706
Autres subventions	-	-	-	-	666 434	709 067	-	-	666 434	709 067
	93 634 397	90 391 577	21 893 173	21 122 953	7 786 422	7 759 573	2 315 646	2 060 005	124 300 976	120 421 164
CHARGES										
Enseignement et recherche	57 997 288	56 143 940	1 371 410	1 660 458	-	-	-	-	59 368 698	57 824 398
Recherche subventionnée	1 623 900	1 692 601	15 916 523	14 838 392	-	-	-	-	17 540 423	16 730 993
Services à la collectivité	2 483 719	2 968 783	1 995 223	2 215 989	-	-	181 166	88 972	4 670 108	5 273 744
Bibliothèque	3 409 746	3 291 480	2 312	20 551	-	-	-	-	3 412 058	3 312 037
Audiovisuel	260 690	298 493	-	-	-	-	-	-	260 690	298 493
Informatique	3 996 180	4 138 301	-	-	-	-	-	-	3 996 180	4 138 301
Administration	8 731 157	9 207 870	-	-	-	-	155 175	176 497	8 886 332	9 384 367
Terrains et bâtiments	7 566 012	7 158 870	-	-	-	-	-	-	7 566 012	7 158 870
Services aux étudiants	5 732 027	5 656 047	519 437	449 362	-	-	404 034	405 747	6 655 498	6 513 156
Entreprises auxiliaires	477 755	658 069	-	-	-	-	-	-	477 755	658 069
Avantages sociaux futurs	129 000	377 000	-	-	-	-	-	-	129 000	377 000
Transfert de coûts indirects	-	-	1 328 660	912 944	-	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	8 798 362	8 661 260	-	-	8 798 362	8 661 260
Amortissement de l'actif incorporel	-	-	-	-	52 632	52 632	-	-	52 632	52 632
Biens de nature non capitalisable	-	-	-	-	128 775	181 070	-	-	128 775	181 070
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	320 164	358 602	-	-	320 164	358 602
	92 417 474	91 793 460	21 133 565	20 117 696	9 299 933	9 253 564	740 375	671 216	122 262 687	120 922 982
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LA VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS	1 216 923	(1 401 883)	759 608	1 005 257	(1 513 511)	(1 493 991)	1 575 271	1 388 789	2 038 291	(501 828)
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS	-	-	-	-	-	-	(283 104)	288 743	(283 104)	288 743
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 216 923 \$	(1 401 883) \$	759 608 \$	1 005 257 \$	(1 513 511) \$	(1 493 991) \$	1 292 167 \$	1 677 532 \$	1 755 187 \$	(213 085) \$

Université du Québec à Chicoutimi
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
 Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds de développement											
	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation (exigence de capitalisation)		Fonds de développement (sans exigence de capitalisation)		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
SOLDE, début de l'exercice	(31 166 245) \$	(28 014 830) \$	6 631 796 \$	5 521 785 \$	7 489 802 \$	6 526 259 \$	10 041 045 \$	8 774 656 \$	3 977 938 \$	3 113 162 \$	(3 025 664) \$	(4 078 968) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 216 923	(1 401 883)	759 608	1 005 257	(1 513 511)	(1 493 991)	-	-	1 292 167	1 677 532	1 755 187	(213 085)
Apports reçus à titre de dotation	-	-	-	-	-	-	1 089 975	1 266 389	-	-	1 089 975	1 266 389
Virements interfonds (note 3)												
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 435 091)	(2 008 087)	-	-	1 435 091	2 008 087	-	-	-	-	-	-
Soutien aux étudiants et à l'enseignement	175 111	258 555	-	-	-	-	-	-	(175 111)	(258 555)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	(500 934)	(386 577)	500 934	386 577	-	-	-	-	-	-
Soutien à la recherche	-	-	404 465	491 331	-	-	-	-	(404 465)	(491 331)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	120 803	62 870	-	-	(120 803)	(62 870)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	(31 209 302) \$	(31 166 245) \$	7 294 935 \$	6 631 796 \$	8 033 119 \$	7 489 802 \$	11 131 020 \$	10 041 045 \$	4 569 726 \$	3 977 938 \$	(180 502) \$	(3 025 664) \$

Université du Québec à Chicoutimi
BILAN
Au 30 avril

	Fonds de développement											
	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation (exigence de capitalisation)		Fonds de développement (sans exigence de capitalisation)		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
ACTIF												
ACTIF À COURT TERME												
Encaisse	2 246 044 \$	4 677 193 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	626 501 \$	951 607 \$	2 872 546 \$	5 628 800 \$
Dépôt à terme, encaissé au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000
Débiteurs, subventions et autres sommes à recevoir (note 4)	16 010 312	12 188 318	5 232 268	4 902 541	4 687 819	5 074 558	-	-	107 354	104 532	26 037 753	22 267 947
Avances au fonds de fonctionnement	-	-	12 609 749	12 727 077	-	-	-	-	-	69 324	-	-
Avances au fonds d'immobilisations	1 530 585	3 089 736	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances au fonds de dotation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances au fonds de développement	177 090	-	8 720	-	-	-	14 852 380	13 762 407	-	-	-	-
Frais payés d'avance	344 779	524 451	-	-	-	-	-	-	-	-	344 779	524 451
	20 308 810	20 477 698	17 850 737	17 629 618	4 687 819	5 074 558	14 852 380	13 762 407	733 855	2 125 463	23 255 077	29 421 198
DÉBITEURS, SUBVENTIONS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (note 4)	55 228	55 228	-	-	594 481	581 310	-	-	-	-	649 709	936 538
SUBVENTION À RECEVOIR MESRS NON-RÉCURRENTS DÉCOULANT DE L'APPLICATION INITIALE DES PCGR	1 632 433	1 632 433	-	-	-	-	-	-	-	-	1 632 433	1 632 433
PLACEMENTS À LA VALEUR DE CONSOLIDATION (note 5)	178 913	180 720	-	-	-	-	-	-	-	-	178 913	180 720
PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 6)	-	-	-	-	-	-	-	-	18 979 496	15 771 938	18 979 496	15 771 938
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	-	-	-	-	108 744 391	108 271 345	-	-	-	-	108 744 391	108 271 345
ACTIF INCORPOREL (note 8)	-	-	-	-	320 174	372 806	-	-	-	-	320 174	372 806
	22 176 384	22 346 079	17 850 737	17 629 618	114 346 865	114 600 017	14 852 380	13 762 407	19 713 351	17 897 401	159 760 193	156 586 978

Université du Québec à Chicoutimi

BILAN

Au 30 avril

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de développement				Total	
	2014		2013		2014		Fonds de dotation (exigence de capitalisation)		Fonds de développement (sans exigence de capitalisation)		2014	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
PASSIF												
PASSIF À COURT TERME												
Dettes de fonctionnement (note 10)	17 056 634	16 886 695	1 044 816	955 864	3 833 759	3 229 576	3 721 360	3 721 362	105 435	157 056	25 752 004	24 960 555
Apports et produits reportés (notes 11 et 12)	1 806 303	2 045 228	9 510 986	10 031 956	213 008	67 812	-	-	-	-	11 529 297	12 144 998
Avances du fonds de fonctionnement	-	-	-	-	1 530 585	3 059 736	-	-	177 090	-	-	-
Avances du fonds d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances du fonds avec restrictions	12 609 749	12 727 077	-	-	-	-	-	-	8 720	-	-	-
Avances du fonds de dotation	-	-	-	-	-	-	-	-	14 852 380	13 762 407	-	-
Avances du fonds de développement	-	69 324	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 13)	-	-	-	-	1 379 647	1 348 170	-	-	-	-	1 379 647	1 348 170
	31 471 686	31 728 324	10 555 802	10 997 822	6 956 959	7 735 296	3 721 360	3 721 362	15 143 625	13 919 463	38 670 948	38 453 723
DETTE À LONG TERME (note 13)												
	-	-	-	-	7 508 856	8 888 501	-	-	-	-	7 508 856	8 888 501
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 14)												
	21 913 000	21 784 000	-	-	-	-	-	-	-	-	21 913 000	21 784 000
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 15)												
	53 384 686	53 512 324	10 555 802	10 997 822	91 847 892	90 486 418	3 721 360	3 721 362	15 143 625	13 919 463	159 940 695	159 612 642
SOLDES DE FONDS												
Non affectés	(31 792 784)	(31 703 336)	1 216 651	1 118 034	-	-	-	-	-	-	(30 576 133)	(30 585 302)
Affectation d'origine interne (note 3)	583 482	537 091	-	-	-	-	-	-	-	-	583 482	537 091
Affectation d'origine externe	-	-	6 078 284	5 513 762	-	-	11 131 020	10 041 045	4 569 726	3 977 938	21 779 030	19 532 745
Investis en immobilisations	(31 209 302)	(31 166 245)	7 294 935	6 631 796	8 633 119	7 480 802	-	-	-	-	8 033 119	7 489 032
	22 175 384 \$	22 346 079 \$	17 850 737 \$	17 629 616 \$	114 346 866 \$	114 600 017 \$	14 852 360 \$	13 762 407 \$	19 713 351 \$	17 897 401 \$	159 760 193 \$	158 596 978 \$

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (notes 16 et 17)

Pour le conseil d'administration :

Micheline Robitaille, administrateur
Christophe Koutou, administrateur

Université du Québec à Chicoutimi

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2014

2013

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 755 187 \$	(213 085) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 798 362	8 661 260
Amortissement de l'actif incorporel	52 632	52 632
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(7 336 981)	(7 221 778)
Avantages sociaux futurs	129 000	377 000
Variation de la juste valeur des placements	283 104	(288 743)
Augmentation des débiteurs, subventions et autres sommes à recevoir à long terme	-	(245 898)
Intérêts capitalisés aux placements	(195 192)	(16 810)
Gains réalisés sur la cession de placements	(194 455)	(57 574)
Quote-part des pertes (bénéfices) sur les placements à la valeur de consolidation	1 807	(86 744)
	3 293 464	960 260
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 18)	(4 476 283)	(2 412 003)
	(1 182 819)	(1 451 743)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Encaissement des débiteurs, subventions et autres sommes à recevoir à long terme	286 829	-
Acquisition de placements	(14 537 912)	(10 011 137)
Produit de la cession de placements	11 436 897	10 389 170
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 199 511)	(11 511 691)
Dépôts sur immobilisations corporelles	-	2 873 387
Disposition du placement négatif dans le Centre NAD	-	(342 028)
	(10 013 697)	(8 602 299)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme	(1 348 169)	(831 664)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	8 698 455	9 859 636
Apports reçus à titre de dotation	1 089 975	1 266 389
	8 440 261	10 294 361

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

ENCAISSE, début de l'exercice	5 628 800	5 388 481
ENCAISSE, fin de l'exercice	2 872 545 \$	5 628 800 \$

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Université, constituée en vertu de la Loi de l'Université du Québec, a pour mission de former des étudiants, de contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et de rendre des services à la collectivité. L'Université est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du Manuel de CPA Canada. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le Ministère et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Principes de consolidation

Les comptes de certains organismes sur lesquels l'Université exerce un contrôle, incluant ceux de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc., n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers. Cependant, les notes 19 et 20 présentent les informations concernant ces entités.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Les fonds sont divisés en cinq catégories :

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient assujetties ou non à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les apports et les produits qui font l'objet d'une affectation d'origine externe (autres que les dotations et les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations) ainsi que les charges afférentes. S'y trouvent principalement les subventions et les contrats de recherche ainsi que les chaires de recherche subventionnées.

Le fonds d'immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement. Il présente aussi les produits et les charges afférents à l'application de fournitures et d'équipement (non capitalisé) ainsi qu'à l'entretien des immobilisations lorsque ces charges sont financées par des subventions affectées.

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

Le fonds de développement sert à l'enregistrement des transactions relatives à la campagne de levée de fonds de l'Université. Pour ce fonds, les produits des collectes de fonds, nets des charges afférentes, doivent être transférés au besoin, dans les fonds affectés pertinents, s'ils font l'objet d'une affectation externe. Les produits sont présentés aux résultats lorsque l'affectation concerne une bourse ou qu'elle ne précise pas la nature de l'utilisation des fonds. Le solde de fonds comprend le solde des produits nets non distribués à la date de fin d'exercice.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif, qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des résultats.

Comptabilisation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Les produits de placement affectés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits d'intérêts tirés du fonds de dotation sont présentés dans le fonds de fonctionnement, dans le fonds avec restrictions ou dans le fonds de développement, selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits d'intérêts sont constatés à titre de produits du fonds approprié selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont comptabilisés à l'état des résultats au poste produits nets de placements.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts indirects. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Placements

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur selon les cours officiels des marchés boursiers.

Les participations dans des sociétés satellites et coentreprises sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Les placements dans des fondations et des organismes sans but lucratif contrôlés sont présentés en indiquant dans les notes les renseignements demandés dans le chapitre 4450 « présentation des entités contrôlées et apparentées dans les états financiers des organismes sans but lucratif » du Manuel de CPA Canada sur les organismes qu'il contrôle en l'absence de consolidation.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les dépenses en immobilisations effectuées dans le cadre des budgets autorisés sont remboursées par l'Université du Québec qui pourvoit à leur financement. Les intérêts sur le financement temporaire des projets en construction sont ajoutés, le cas échéant, au coût de ces immobilisations par voie d'une charge et d'une contribution égale de l'Université du Québec.

Les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût, c'est-à-dire à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, diminués des frais accessoires qu'ils renferment. L'obligation découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif est amortie annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement équivalant aux remboursements en capital prévus sur ces contrats.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation définie dans les directives émises par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Terrains de football et soccer	10 ans
Aménagement des terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Améliorations et transformations	25, 30 et 40 ans
Bois Perdure	50 ans
Campus	50 ans
Centre de transfert technologique et de développement des affaires	50 ans
Complexe sportif	50 ans
Entrepôt	20 ans
Parc Technologique	40 ans
Pavillon Alphonse-Desjardins	40 ans
Pavillon Cural	50 ans
Pavillon de la recherche forestière	50 ans
Pavillon de médecine et santé	40 ans
Pavillon de services et aréna	40 ans
Pavillon des arts et interprétation	50 ans
Pavillon du givre	50 ans
Simoncouche	40 ans
Appareillage et outillage	10 ans
Bibliothèque et volumes	5 et 10 ans
Équipement informatique	3 et 5 ans
Logiciels	3 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier	5 ans

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût et amorti en fonction des directives émises par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, soit selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée restante de la convention intervenue entre les parties. Cette convention prend fin en 2020.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

- L'Université offre un programme supplémentaire de retraite (« PSR ») à ses employés admissibles, un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités (le « Régime collectif ») et un régime de prestations de départ pour retraite anticipée (le « Régime de prestations de départ »), tous des régimes à prestations déterminées. L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Université a adopté les conventions suivantes :

L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. La portion du gain actuariel net non amorti ou de la perte actuarielle nette non amortie qui excède 10 % du solde de l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice est amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs par le PSR est de 6 ans (2013 - 6 ans). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime collectif et le régime de prestations de départ est de 12 ans (2013 - 12 ans);

Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

- L'Université participe également au Régime de retraite de l'Université du Québec, un régime interentreprises à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite au personnel de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée à ce régime de retraite puisque l'Université ne dispose pas de suffisamment d'informations pour y appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. En conséquence, les cotisations à ce régime sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.
- L'Université offre également un régime de retraite facultatif à cotisations déterminées aux chargés de cours. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Université évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations pour lesquels l'Université a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Université sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, les affectations d'origine interne et les virements interfonds qui ont été autorisés sont les suivants:

Affectations d'origine interne

- Un montant de 583 482 \$ (2013 - 537 091 \$) d'affectation d'origine interne au solde de fonds du fonds de fonctionnement répartie comme suit : enseignement (7 151 \$; 2013 - 7 402 \$), recherche (566 186 \$; 2013 - 520 694 \$), service à la collectivité (10 146 \$; 2013 - 8 995 \$) et ce, à même les ressources non grevées d'affectations.

Virements interfonds

- Un montant de 1 435 091 \$ du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations. Ces sommes ont été utilisées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (1 412 407 \$) et pour le remboursement de dettes (22 684 \$).
- Un montant de 175 111 \$ du fonds de développement au fonds de fonctionnement à titre de soutien aux étudiants et à l'enseignement.
- Un montant de 500 934 \$ du fonds avec restrictions au fonds d'immobilisations pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.
- Un montant de 404 465 \$ du fonds de développement au fonds avec restrictions à titre de soutien à la recherche.
- Un montant de 120 803 \$ du fonds de développement au fonds d'immobilisations pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Ces virements ont été approuvés par les membres du conseil d'administration lors de leur réunion du 2 septembre 2014.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

4. DÉBITEURS, SUBVENTIONS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR - FONDS CUMULÉS

	2014	2013
À court terme		
Avances de frais de voyage	230 634 \$	183 582 \$
Droits de scolarité	538 978	550 708
Intérêts courus	72 353	103 532
Taxes à la consommation	392 937	373 363
Autres	6 014 751	5 869 072
Quote-part des assurances - Université du Québec	8 423	38 581
Quote-part du Programme supplémentaire de retraite - Université du Québec	620 089	461 600
Subvention - CÉGEP	22 067	22 067
Subvention - Commissions scolaires	33 100	33 100
Subvention - Conseil du trésor	1 110 400	1 127 400
Subvention - Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi	448 056	496 501
Subvention - Gouvernement du Canada	235 314	822 263
Subvention - MESRS (*)	13 912 980	10 859 741
Subvention - Promotion Saguenay	100 000	200 000
Subvention - Université du Québec	2 266 009	1 094 775
Subvention - Ville de Saguenay	31 662	31 662
	26 037 753	22 267 947
À long terme		
Cégep de Jonquière - Centre NAD	55 228	55 228
Subvention - CÉGEP	198 597	220 665
Subvention - Commissions scolaires	132 400	165 500
Subvention - Promotion Saguenay	100 000	300 000
Subvention - Ville de Saguenay	163 484	195 145
	649 709	936 538
	26 687 462 \$	23 204 485 \$

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

4. DÉBITEURS, SUBVENTIONS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR - FONDS CUMULÉS (suite)

(*) Le solde de subvention à recevoir du MESRS au 30 avril 2014 comprend :

À court terme :

- Au fonds de fonctionnement, un montant de 12 991 980 \$. Ce montant inclut une somme de 5 426 900 \$ d'autres subventions, une somme de 1 690 780 \$ correspondant au recomptage de l'effectif étudiant et une somme de 5 874 300 \$ correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier ou au respect du plan de retour à l'équilibre financier accepté pour le MESRS. En date du 30 juillet 2014, le MESRS a confirmé que l'Université recevra la totalité de la subvention conditionnelle.
- Au fonds d'immobilisations, un montant de 921 000 \$. Ce montant inclut une somme de 862 283 \$ pour couvrir une portion du passif environnemental et 58 717 \$ d'intérêts courus.

5. PLACEMENTS À LA VALEUR DE CONSOLIDATION - FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2014	2013
La Centrale de Chauffage, s.e.n.c.	30 021 \$	28 952 \$
Partenariat alimentaire UQAC-MAGE	23 590	15 595
Sovar, société en commandite	125 251	136 122
Sovar inc., 50 actions catégorie A	50	50
UQAC valorisation, société en commandite	1	1
	178 913 \$	180 720 \$

6. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR - FONDS DE DÉVELOPPEMENT

	2014	2013
Actions de sociétés publiques (coût : 2 983 644 \$; 2013 - 424 637 \$)	3 142 868 \$	499 578 \$
Fonds communs (coût : 81 858 \$; 2013 - 81 858 \$)	80 219	80 824
Obligations et coupons, taux variant de 1,85 % à 8,4 %, échéant à diverses dates jusqu'en juin 2043 (coût après amortissement : 15 747 424 \$; 2013 - 14 815 769 \$)	15 756 409	15 191 536
	18 979 496 \$	15 771 938 \$

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		2013	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	798 215 \$	- \$	798 215 \$	798 215 \$
Terrains de football et soccer	1 898 551	1 495 500	403 051	592 906
Aménagement des terrains	2 125 748	913 419	1 212 329	1 266 687
Bâtiments				
Améliorations et transformations	39 467 064	15 055 543	24 411 521	23 020 322
Bois Perdure	472 281	105 884	366 397	375 843
Campus	21 238 712	14 068 504	7 170 208	7 594 983
Centre de transfert technologique et de développement des affaires	2 161 300	59 436	2 101 864	2 145 090
Complexe sportif	4 440 391	2 558 276	1 882 115	1 970 923
Entrepôt	175 270	175 270	-	730
Parc Technologique	13 434 984	638 162	12 796 822	13 065 522
Pavillon Alphonse-Desjardins	15 004 507	4 823 298	10 181 209	10 481 299
Pavillon Cural	5 746 403	868 474	4 877 929	4 992 857
Pavillon de la recherche forestière	2 020 553	692 590	1 327 963	1 368 374
Pavillon de médecine et santé	4 156 484	799 178	3 357 306	3 461 218
Pavillon de services et aréna	11 478 369	1 341 355	10 137 014	10 423 973
Pavillon des arts et interprétation	2 293 942	683 102	1 610 840	1 656 718
Pavillon du givre	2 841 643	708 125	2 133 518	2 190 351
Simoncouche	709 749	181 504	528 245	545 989
Appareillage et outillage	38 146 738	22 321 857	15 824 881	17 725 392
Bibliothèque et volumes	3 515 609	3 167 195	348 414	552 417
Équipement informatique	9 202 153	7 549 890	1 652 263	2 047 629
Logiciels	2 920 752	2 165 370	755 382	847 257
Matériel roulant	142 540	136 913	5 627	18 311
Mobilier	3 793 382	3 270 452	522 930	628 959
Projets en cours	4 338 348	-	4 338 348	499 380
	192 523 688 \$	83 779 297 \$	108 744 391 \$	108 271 345 \$

Des immobilisations corporelles d'un montant de 2 071 897 \$ sont incluses dans les dettes de fonctionnement.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

8. ACTIF INCORPOREL

	2014	2013
Droit d'utilisation du réseau de télécommunication à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc., au coût amorti	320 174 \$	372 806 \$

9. FACILITÉ DE CRÉDIT

Conformément aux pouvoirs qui sont conférés au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science par l'article 77.1 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001), le montant autorisé est limité par le Ministre à une somme de 14 000 000 \$ jusqu'au 31 mai 2014. Le 3 juillet 2014, l'Université a fait une demande à l'institution financière et au MESRS pour augmenter la limite de la facilité de crédit à 17 000 000 \$.

10. DETTES DE FONCTIONNEMENT - FONDS CUMULÉS

	2014	2013
Comptes fournisseurs et charges à payer	9 349 797 \$	8 322 963 \$
Salaires et charges sociales à payer	3 883 815	3 703 633
Maladies et vacances à payer	2 745 789	2 451 418
Crédits d'enseignement en réserve	4 338 843	4 235 921
Passif environnemental	1 722 400	1 777 400
Autres	3 721 360	3 721 360
Subvention à rembourser au MESRS pour la variation de l'effectif étudiant	-	747 860
	25 762 004 \$	24 960 555 \$

Les sommes à remettre à l'État totalisent 1 208 848 \$ (2013 - 1 169 029 \$).

Les dettes de fonctionnement - fonds d'immobilisations comprennent une somme de 130 363 \$ (2013 - 210 573 \$) à payer à l'Université du Québec.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

11. APPORTS ET PRODUITS REPORTÉS - FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2014	2013
Produits reportés		
Bourses à distribuer	116 250 \$	232 369 \$
Droits de scolarité	394 999	458 202
Incitatif au bail du Centre Nad	217 998	258 872
Programme de mobilité, location et autres activités	54 256	37 948
Subventions des coûts indirects de recherche - gouvernement du Canada	231 628	110 054
Services à la collectivité et projets spéciaux	323 334	415 123
Services aux étudiants	197 594	193 885
	1 536 059	1 706 453
Subventions de fonctionnement du MESRS		
SOLDE, début de l'exercice	338 775	436 729
Montant constaté à titre de produits	(202 726)	(214 227)
Montant encaissé pour le prochain exercice	133 195	116 273
	269 244	338 775
	1 805 303 \$	2 045 228 \$

12. APPORTS ET PRODUITS REPORTÉS - FONDS AVEC RESTRICTIONS

Les apports reportés du fonds avec restrictions représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet de recherche spécifique et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2014	2013
SOLDE, début de l'exercice	10 031 958 \$	11 721 521 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(16 837 744)	(16 613 299)
Montants reçus au cours de l'exercice	16 316 772	14 923 736
	9 510 986 \$	10 031 958 \$

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

13. DETTE À LONG TERME - FONDS D'IMMOBILISATIONS

	2014	2013
Emprunt à la Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC, remboursable par versements mensuels en capital de 1 812 \$ plus les intérêts au taux préférentiel, échéant en novembre 2014	12 041 \$	33 790 \$
Emprunt à Financement Québec, garanti par la subvention gouvernementale octroyée par le MESRS, remboursable par versements semestriels de 543 236 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,557 % (les versements semestriels sont assumés par le MESRS), échéant en juin 2019	5 511 199	6 433 090
Emprunt à Financement Québec, garanti par la subvention gouvernementale octroyée par le MESRS, remboursable par versements annuels de 567 271 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,317 % (les versements annuels sont assumés par le MESRS), échéant en avril 2021	3 365 262	3 769 791
	8 888 502	10 236 671
Portion échéant au cours du prochain exercice	1 379 647	1 348 170
	7 508 855 \$	8 888 501 \$

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

	Versements en capital de la dette à long terme	Portion subventionnée par le MESRS incluse dans les versements	Versements nets en capital assumés par l'Université
2015	1 379 647 \$	1 367 606 \$	12 041 \$
2016	1 410 159 \$	1 410 159 \$	- \$
2017	1 454 123 \$	1 454 123 \$	- \$
2018	1 499 549 \$	1 499 549 \$	- \$
2019	1 546 491 \$	1 546 491 \$	- \$

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes et autres avantages à la retraite

Les avantages complémentaires de retraite sont composés d'un régime à prestations déterminées et d'un régime non enregistré présenté dans les états financiers de l'Université du Québec qui sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière de l'employé.

Les régimes collectifs sont des régimes contributifs d'assurance-maladie et d'assurance-vie pour lesquels les cotisations des salariés sont ajustés annuellement.

L'Université évalue ses obligations au titre de prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente des autres avantages à la retraite et des régimes collectifs aux fins de capitalisation a été effectuée, respectivement, en date du 31 décembre 2010 et 31 mars 2012. Les prochaines évaluations doivent être effectuées en date du 31 mars 2015.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers :

	30 avril 2014		30 avril 2013	
	Autres avantages à la retraite	Régimes collectifs	Autres avantages à la retraite	Régimes collectifs
Juste valeur des actifs	- \$	- \$	- \$	- \$
Obligation au titre des prestations constituées	23 233 000	3 872 000	21 780 000	3 915 000
Déficit actuariel	(23 233 000)	(3 872 000)	(21 780 000)	(3 915 000)
Perte actuarielle nette non amortie (gain actuariel net non amorti)	5 590 000	(531 000)	4 060 000	(284 000)
Cotisation de l'employeur en avril	121 000	12 000	124 000	11 000
Passif au titre des prestations constituées	(17 522 000) \$	(4 391 000) \$	(17 596 000) \$	(4 188 000) \$

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Régimes et autres avantages à la retraite (suite)

Hypothèses actuarielles selon la moyenne pondérée :

	30 avril 2014		30 avril 2013	
	Autres avantages à la retraite	Régimes collectifs	Autres avantages à la retraite	Régimes collectifs
Obligations				
Taux d'actualisation	3,5 et 4,5 %	3,5 %	3,0 et 4,0 %	3,0 %
Taux croissant	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %
Prestations				
Taux d'actualisation	3,0 et 4,0 %	3,0 %	3,0 et 4,5 %	3,0 %
Taux croissant	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %
Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé :				
			2014	2013
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé			7.5 %	7.8 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel			5.3 %	5.3 %
Année où le taux devrait se stabiliser			2022	2022

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Régimes interentreprises à prestations déterminées

L'Université participe à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec, le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ). Le nombre de participants pour l'ensemble des établissements est de 8 909 (2013 - 8 850), dont 771 (2013 - 735) pour l'Université.

La charge de l'exercice relative à la participation de l'Université au RRUQ s'élève à 4 639 059 \$ (2013 - 4 511 798 \$).

Les informations disponibles à l'égard du RRUQ, établies selon les dispositions de la partie III du Chapitre 3461 du Manuel de CPA Canada, sont les suivantes :

	2014	2013
Obligations au titre des prestations constituées	(4 498 704 000) \$	(4 544 263 000) \$
Valeur marchande des actifs du régime	3 169 226 000	2 789 965 000
Solde des montants non amortis	435 350 000	1 003 194 000
Passif au titre des prestations constituées	(894 128 000) \$	(751 104 000) \$

15. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition des immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2014	2013
SOLDE , début de l'exercice	90 486 418 \$	87 848 560 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	8 698 455	9 859 636
Montants amortis dans les résultats	(7 336 981)	(7 221 778)
SOLDE , fin de l'exercice	91 847 892 \$	90 486 418 \$

16. ÉVENTUALITÉS

Cautionnements

L'Université a consenti un cautionnement, conjointement avec d'autres sociétaires, pour un emprunt bancaire (jusqu'à concurrence de 400 000 \$) et un effet à payer de la société en nom collectif La Centrale de Chauffage SENC. Au 30 avril 2014, les soldes de l'emprunt bancaire et de l'effet à payer sont nuls.

L'Université a consenti un cautionnement pour un effet à payer de la Corporation d'Aide au Pavillon sportif de l'UQAC inc. jusqu'à concurrence d'un montant de 426 454 \$. Le solde de cet effet à payer s'établit à 27 079 \$ au 30 avril 2014.

L'Université a consenti un second cautionnement pour un effet à payer de la Corporation d'Aide au Pavillon sportif de l'UQAC inc. jusqu'à concurrence d'un montant de 150 000 \$. Le solde de cet effet à payer s'établit à 98 588 \$ au 30 avril 2014.

L'Université estime que la probabilité qu'elle ait à engager des coûts importants en raison de ces cautions est faible.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

16. ÉVENTUALITÉS (suite)

Passif environnemental

Un recensement effectué démontre que l'UQAC est propriétaire de terrains contaminés. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, l'UQAC pourrait être tenue de réaliser des travaux de décontamination. Les coûts de ces travaux de décontamination sont estimés à 1,722 millions de dollars. Un passif résultant de ces travaux a été comptabilisé dans les états financiers de l'Université. Un compte à recevoir a également été comptabilisé aux états financiers de l'Université, puisque le gouvernement du Québec a signifié qu'il assumera ces coûts relativement à ces terrains. Ces travaux de décontamination ont débuté en date de la présente.

Griefs

L'Université, à l'instar des autres établissements du réseau de l'Université du Québec, fait l'objet de griefs logés par les syndicats de son établissement, dont les salariés participent au Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ). Ceux-ci concernent l'indexation des rentes du RRUQ. L'issue du litige ne peut être déterminée et le montant de perte éventuelle pouvant résulter de ce litige ne peut être estimé de façon fiable et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers.

17. ENGAGEMENTS

Bail emphytéotique

L'Université s'est engagée par bail jusqu'au 31 mars 2105 pour la location d'un terrain. En contrepartie, conformément à cette entente, elle a construit un bâtiment d'une valeur approximative de 4 150 000 \$, qui sera remis, sans compensation aucune, au locataire à la fin du bail. La construction de ce bâtiment a eu lieu au cours de l'exercice 2006.

Baux

L'Université s'est engagée par baux jusqu'en 2020 pour la location d'espaces. Le solde des engagements suivant ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 3 905 037 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2015 -	969 462 \$
2016 -	734 166 \$
2017 -	727 524 \$
2018 -	638 744 \$
2019 -	626 356 \$

Contrats

L'Université s'est engagée par contrat jusqu'en 2017 pour les services d'une agence de sécurité. Le solde de l'engagement suivant ce contrat s'établit à 1 139 816 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices en vertu de ce contrat sont les suivants :

2015 -	568 707 \$
2016 -	568 707 \$
2017 -	2 402 \$

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

17. ENGAGEMENTS (suite)

L'Université s'est engagée par contrat jusqu'en 2016 pour des services d'entretien. Le solde de l'engagement suivant ce contrat s'établit à 1 265 530 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices en vertu de ce contrat sont les suivants :

2015 -	1 012 424 \$
2016 -	253 106 \$

Commandes non complétées d'achats de biens et de services

Les engagements non inscrits aux livres pour les commandes non complétées d'achats de biens et de services sont de 148 462 \$ (2013 - 174 627 \$) pour le fonds de fonctionnement, de 438 551 \$ (2013 - 178 596 \$) pour le fonds avec restrictions et de 206 212 \$ (2013 - 158 747 \$) pour le fonds d'immobilisations.

Convention de partage avec le Cégep de Jonquière

Lors de l'acquisition des actifs du Centre NAD, l'Université a signé une convention de partage des excédents avec le Cégep de Jonquière, à compter de l'exercice 2014. Pour les exercices 2014 à 2017, la convention prévoit un partage de 50 % de l'excédent des revenus sur les dépenses annuelles du Centre NAD. La dite convention est renouvelable à l'échéance. Une provision de 85 752 \$ a été comptabilisée aux charges de l'exercice 2014 pour le partage de l'excédent avec le Cégep de Jonquière.

18. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaille ainsi :

	2014	2013
Dépôt à terme	1 000 000 \$	(1 000 000) \$
Débiteurs, subventions et autres sommes à recevoir	(3 769 806)	2 672 734
Frais payés d'avance	179 672	9 892
Dettes de fonctionnement	(1 270 448)	(1 739 123)
Apports reportés	(615 701)	(2 355 506)
	(4 476 283) \$	(2 412 003) \$

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

19. ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS

Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC

La Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC est contrôlée par l'Université du Québec à Chicoutimi étant donné que la direction de l'Université du Québec à Chicoutimi participe étroitement à l'élaboration des politiques de la Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC et qu'elle a le dernier mot quant au contenu de ces politiques.

La Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objet principal de favoriser le développement du Pavillon sportif de l'UQAC. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

Les états financiers de la Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC n'ont pas été consolidés dans les états financiers de l'Université. Les états financiers sommaires de la Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC, sont les suivants :

	30 avril 2014	30 avril 2013
	(12 mois)	(11 mois)
Bilan		
Actifs	1 367 846 \$	1 445 076 \$
Passifs	503 495 \$	631 256 \$
Actif net	864 351 \$	813 820 \$
Résultats		
Produits	988 850 \$	891 318 \$
Charges	878 673 \$	817 177 \$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	240 769 \$	143 343 \$
Activités d'investissement	(80 253) \$	(128 129) \$
Activités de financement	(89 100) \$	(34 518) \$

19. ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS (suite)

Consortium de recherche en exploration minérale

Le Consortium de recherche en exploration minérale est contrôlé par l'Université du Québec à Chicoutimi étant donné que cette dernière participe étroitement à l'élaboration des politiques du Consortium de recherche en exploration minérale, qu'elle a le dernier mot quant au contenu de ces politiques et bénéficie des fruits du travail du Consortium.

Le Consortium de recherche en exploration minérale, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission de contribuer au succès de l'exploration minérale par le biais de projets de recherche à forte incidence économique et par le développement de ressources humaines hautement qualifiées en exploration minérale. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

Les états financiers du Consortium de recherche en exploration minérale sont consolidés dans les états financiers de l'Université.

Consortium sur la forêt boréale

Le Consortium sur la forêt boréale est contrôlé par l'Université du Québec à Chicoutimi étant donné que cette dernière participe étroitement à l'élaboration des politiques du Consortium sur la forêt boréale, qu'elle a le dernier mot quant au contenu de ces politiques et bénéficie des fruits du travail du Consortium.

Le Consortium sur la forêt boréale, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission de contribuer au succès de la recherche sur la forêt boréale par le biais de projets de recherche à fortes incidences économiques et par le développement de ressources humaines hautement qualifiées en forêt boréale. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

Les états financiers du Consortium sur la forêt boréale sont consolidés dans les états financiers de l'Université.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

20. FONDATION CONTRÔLÉE

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc. est contrôlée par l'Université étant donné que cette fondation recueille des dons et doit en attribuer les revenus pour fins de recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi et que cette dernière participe étroitement à l'élaboration des politiques de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc. constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, effectue des levées de fonds pour fins d'études et de recherche. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et est conséquemment exemptée des impôts.

Les états financiers consolidés de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc. n'ont pas été consolidés dans les états financiers de l'Université. Les états financiers consolidés sommaires de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc. sont les suivants :

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Bilan		
Actifs	12 975 644 \$	12 644 033 \$
Passifs	1 240 223 \$	1 280 771 \$
Actif net	11 735 421 \$	11 363 262 \$
Résultats		
Produits	832 240 \$	826 992 \$
Charges	670 081 \$	738 381 \$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	89 016 \$	134 479 \$
Activités d'investissement	(469 949) \$	(883 598) \$
Activités de financement	196 216 \$	367 149 \$

21. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice, l'Université a conclu des opérations avec des entités liées.

L'Université est liée à tous les autres établissements du réseau de l'Université du Québec. Au cours de l'exercice, l'Université a comptabilisé des produits de 814 492 \$ et des charges de 872 991 \$ avec l'Université du Québec et ses universités constituantes.

L'Université est également liée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ces parties liées autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

22. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque lié au taux d'intérêt

L'Université utilise une facilité de crédit et assume des dettes à long terme comportant des taux d'intérêt variables. Conséquemment, elle encourt un risque d'intérêts en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'Université.

Pour certaines dettes à long terme, le MESRS assume les versements en capital et intérêts ce qui protège l'Université du risque auquel elle pourrait être exposée en vertu de ces dettes.

23. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

DONNÉES
SUR LA RÉMUNÉRATION
DES DIRIGEANTS

ANNÉE 2013-2014



Mallette S.ENC.R.L.

Place Jean-Louis Gauthier
301-198 rue Racine E
CP 8360
Chicoutimi QC G7H 5C2

Téléphone 418 693-8888
Télécopie 418 693-9087
Courriel info.chicoutimi@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Chicoutimi

Nous avons effectué l'audit des rapports requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire portant sur l'État du traitement ci-joint de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI (l'Université) pour l'exercice terminé le 30 avril 2014. Ces relevés ont été préparés par la direction selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (la Loi).

Responsabilité de la direction pour les informations financières

La direction est responsable de la préparation de ces relevés conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des relevés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les relevés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les relevés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les relevés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les relevés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Université portant sur la préparation des relevés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des relevés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les relevés de l'État du traitement donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des données financières couvrant l'ensemble des composantes de l'État du traitement de l'Université du Québec à Chicoutimi assujetties à l'impôt, conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2014.

Restriction de diffusion

Ces relevés ont été préparés afin de permettre à l'Université de répondre aux exigences du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (le Ministère). En conséquence, il est possible que les relevés ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'Université et au Ministère et ne devrait pas être diffusé auprès de parties autres que l'Université ou le Ministère.

1

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Saguenay, Canada
Le 2 septembre 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106518

NOM DE L'UNIVERSITÉ : Université du Québec à Chicoutimi NUMERO DE L'UNIVERSITÉ: 978003

ÉTAT DE TRAITEMENT 2013-2014

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : 2 septembre 2014

ADMINISTRATEUR :

Micheline Gauthier
Christine Fortin

Page 1 of 1

Page 1 of 1

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2013-2014 est de 167 350 \$ pour M. Martin Côté.

(2) Les salaires de base sont présentés sur une base annuelle de 12 mois et représentent les salaires autorisés.

(3) Mme Nicole Bouchard bénéficie d'un congé de perfectionnement en vue d'un retour à son poste de professeur. Ce perfectionnement découle de son poste de doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche qu'elle a occupé au cours des années précédentes. Il a pris fin le 31 décembre 2013.

(4) Mme Carole Dion bénéficie d'un congé de perfectionnement en vue d'un retour à son poste de professeur. Ce perfectionnement découle de son poste de doyen des études qu'elle a occupé au cours des années précédentes. Il prendra fin le 31 décembre 2014.

État du traitement

Établissement : Université du Québec à Chicoutimi
Année financière : 2013-2014

Page 2 c

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de tra
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	59,82	Le plus élevé	150 422 \$	131 969 \$
		Moyenne	117 875 \$	15 841 \$
		Le moins élevé	74 300 \$	93 \$
Personnel de direction des services	10,96	Le plus élevé	150 617 \$	3 956 \$
		Moyenne	126 390 \$	1 993 \$
		Le moins élevé	111 831 \$	333 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	N/A	Le plus élevé	N/A	N/A
		Moyenne	N/A	N/A
		Le moins élevé	N/A	N/A

^(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

^(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé. Les équivalences temps complet sont calculées sur 12 mois.

Page 3 c

Année financière : 2013-2014

Personnel de direction supérieur Nom et prénom	Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés		
	Fonction	(en \$) Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Gauthier Martin	Recteur	12,00	16 626 \$
Côté Martin	Vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général	12,00	4 823 \$
Fahmi Mustapha	Vice-recteur enseignement, recherche et création	12,00	22 928 \$
Allaire Stéphane	Doyen de la recherche et de la création	7,80	2 986 \$
Bouchard Nicole	Doyen de la recherche et de la création	0,00	982 \$
Leclerc André	Doyen de la recherche et de la création	1,00	524 \$
Dion Carole	Doyen des études	4,20	1 944 \$
Hébert Étienne	Doyen des études	7,80	1 865 \$
Pilote Éric	Doyen aux affaires départementales	12,00	4 911 \$
Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif ^(*)	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	Le plus élevé	59,82	77 794 \$
	Moyenne		5 941 \$
	Le moins élevé		0 \$
Personnel de direction des services	Le plus élevé	10,96	27 423 \$
	Moyenne		4 252 \$
	Le moins élevé		0 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé	N/A	N/A
	Moyenne		N/A
	Le moins élevé		N/A

⁽⁷⁾ S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

PROTOCOLE
DES CADRES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC ET DE SES
ÉTABLISSEMENTS

ANNEXE 6-A «PROTOCOLE DES CADRES SUPÉRIEURS» DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL 6 «RESSOURCES HUMAINES»

NOTE : Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'UQ. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'Assemblée des gouverneurs.

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.I, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1^{er} novembre 1989), G.O.Q.I, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.I, 14 février 2009, p.189.

Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements

1. Objet

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

2. Définitions

2.1 L'expression «cadre supérieur» désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante, de directeur d'école supérieure ou d'institut de recherche ou d'une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12*;

b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un desdits établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

2.2 Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, préalablement à la soumission à l'assemblée des gouverneurs du plan d'effectifs annuel, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1.

2.3 L'expression «établissement» désigne une université constituante, un institut de recherche, une école supérieure ou une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12 *

**Ancien règlement général 12 (abrogé le 13 juillet 1991).*

2.4 L'expression «traitement» signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

3. Conditions de travail

3.1 Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. À moins d'une décision contraire du conseil d'administration de l'établissement ou du comité exécutif de l'Université du Québec en ce qui concerne les cadres supérieurs de l'Université du Québec, il bénéficie des dispositions relatives à la révision de la courbe de rémunération des cadres tel que prévu au programme de rémunération des cadres adopté par l'assemblée des gouverneurs. Il est régi par les mêmes conditions s'il quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur.

3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Il bénéficie des frais afférents au perfectionnement reconnus aux professeurs conformément aux politiques et pratiques en vigueur dans son établissement. Le comité exécutif de l'Université du Québec détermine les conditions relatives aux frais afférents au perfectionnement de ses cadres supérieurs.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est réputé être un congé de perfectionnement au sens du présent paragraphe.

3.4 Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an. Le comité exécutif de l'Université du Québec peut cependant rendre une décision à l'effet contraire ou déterminer les modalités d'application différentes.

3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.

Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

3.6 Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.

3.7 Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une prime de séparation équivalente à la portion non écoulée de l'année de perfectionnement.

3.8 L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements.

3.9 Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.

3.10 Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et ses établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, le comité exécutif de l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur, doit donner son assentiment.

3.11 Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés selon le cas par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, le comité exécutif de l'Université du Québec a le pouvoir de statuer sur les modalités de la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu.

3.12 Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront «établissement» au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas éligibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

4. Avis de non-renouvellement de contrat

Le cadre supérieur dont le mandat n'est pas renouvelé a droit à un avis écrit de six (6) mois. Cette disposition ne s'applique pas au chef d'établissement qui doit, avant le deux centième (200^e) jour précédant la fin de son mandat, indiquer au président de l'Université du Québec son intention de solliciter un renouvellement de son mandat et se soumettre à la procédure adoptée par résolution de l'assemblée des gouverneurs relative aux consultations en vue de la nomination des recteurs des universités constituantes et des directeurs des instituts de recherche et écoles supérieures.

5. Affichage

Tout poste de cadre supérieur qui est ouvert à l'Université du Québec ou dans un de ses établissements doit être affiché.

6. Vacances annuelles et congés

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

7. Avantages sociaux

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (correction ou compensation de la réduction actuarielle, indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

8. Congés parentaux

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

9. Congés et postes vacants

9.1 Le comité exécutif de l'Université du Québec, sur requête de l'établissement concerné et à la demande de tout cadre supérieur mentionné à l'article 2, peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.

9.2 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à son comité exécutif, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.3 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.4 Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.

9.5 Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.

9.6 Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.

9.7 Aux fins du paragraphe 9.6, le président de l'Université nomme le suppléant chaque fois qu'il s'agit d'un cadre supérieur nommé par l'assemblée des gouverneurs.

9.8 Lorsqu'il s'agit de chefs d'établissements dont la nomination relève du gouvernement, la désignation d'un délégué chargé provisoirement des affaires courantes de tels postes ainsi que la rémunération afférente aux responsabilités est faite par le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.9 Le conseil d'administration des universités constituantes, écoles supérieures et instituts de recherche désigne le suppléant chaque fois que tout autre poste de cadre supérieur est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.10 Lorsqu'une vacance se produit dans un poste de cadre supérieur par suite de démission, d'incapacité, de décès ou pour toute autre cause, il peut être procédé à la nomination d'un suppléant de la manière prévue aux paragraphes 9.6 à 9.9 pour les congés. S'il y a lieu, la procédure prévue pour le remplacement d'un cadre supérieur doit être amorcée dans les quinze (15) jours qui suivent une vacance.

10. Paiement des coûts

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

11. Dispositions finales

11.1 Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1^{er} septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.

11.2 Lorsqu'un poste existant est subséquemment autorisé et défini de niveau «cadre supérieur», le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.

11.3 Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus au conseil d'administration ou au comité exécutif de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.

CURRICULUM VITAE DU RECTEUR

Martin Gauthier

Recteur
555, boul. de l'Université
Chicoutimi, Québec
G7H 2B1
Téléphone : 545-5011, poste 5509

Résumé de carrière

Professeur ayant à son actif une expérience diversifiée de direction au niveau corporatif, en gestion financière, en développement des affaires et en direction générale. Les différentes formations universitaires poursuivies m'ont amené à approfondir mes connaissances théoriques en gestion et en finance d'entreprise. Ces compétences m'ont permis de donner un enseignement universitaire de haut niveau. Mes champs de recherche se sont concentrés dans le domaine de la valorisation financière et du capital de risque. Mon expérience de gestion au niveau universitaire a débuté en gestion de programmes et par la suite en gestion de projets internationaux. Plusieurs mandats spéciaux m'ont été confiés dont celui de partenariat université-collège avec le Centre NAD. Comme adjoint du recteur, plusieurs mandats importants ont fait en sorte que j'ai développé certaines compétences en leadership universitaire et plus particulièrement dans une université sise en région. Recteur depuis avril 2012, l'expérience acquise et les habiletés relationnelles développées au fil des ans, m'ont sans doute permises d'accéder à cette grande fonction.

Formation

2002	Diplôme d'études supérieures spécialisées en finance d'entreprise	UQ/HEC
2000	Maîtrise en administration des affaires	UQAM/UQAC
1986	Baccalauréat en administration des affaires	UQAC
1983	Diplôme d'études collégiales en sciences administratives	Cégep de Chicoutimi

Expérience professionnelle

DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ENTREPRISE (1987-2002)
CHARGÉ DE COURS (2000-2002)
PROFESSEUR AGRÉGÉ À L'UQAC (2002-2010)
PROFESSEUR ASSOCIÉ À L'ISMANS (FRANCE) (2006-2010)
RESPONSABLE DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES DE L'UQAC (2006 À 2012)
ADJOINT DU RECTEUR (2010 À 2012)
RECTEUR (2012 À AUJOURD'HUI)

Enseignement

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI (2000-2010)

Cours donnés :

Gestion financière	Planification et contrôle en gestion de projet (Maîtrise en gestion de projet)
Modélisation des décisions financières	Évaluation financière de projets (Maîtrise en gestion de projet)
Diagnostic financier	Compétences en gestion (Certificat en coaching)
Évaluation d'entreprise	Analyse financière (Bacc. en comptabilité)
Performance et valeur d'entreprise	Supervision de stages et de projets (Maîtrise en gestion des organisations)
Séminaire en finance	
Économie du génie (cours donné aux finissants en ingénierie)	
Gestion financière (MBA)	

SETYM INTERNATIONAL INC. (Centre international de formation en gestion de projet) (2001-2002)

Le financement par projet et plan d'affaires (Étudiants étrangers - Projet de la Banque Mondiale et du FMI)

McGILL INTERNATIONAL EXECUTIVE INSTITUTE (2005)

Finance and accounting tools (Formation destinée aux cadres supérieurs d'ALCAN)

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE GESTION (MAROC) (2003-2008)

Planification et contrôle en gestion de projet (Maîtrise en gestion de projet)

Gestion financière avancée

Recherche

- **Problématique de valorisation actionnariale et partenariale au niveau opérationnel**
- **Problématiques du capital de risque**
- **Élaboration d'une stratégie d'apprentissage et de son contenu pédagogique reliée au domaine financier, et ce, dans le cadre d'un projet de recherche subventionné par Valorisation Recherche Québec (250 000 \$)**

Gestion académique

Responsable du programme de planification financière (Certificat) (2002-2004)

Membre du comité de programme de la maîtrise en administration des affaires (1998-2010)

D'abord comme étudiant, puis comme membre socioéconomique et par la suite, comme professeur.

Directeur de la maîtrise en gestion des organisations (2005-2006)

Cette maîtrise comptait plus de 200 étudiants actifs et diplômait près de la moitié des étudiants du 2^e cycle de l'UQAC.

Secrétaire exécutif –Affaires internationales de l'UQAC (2006 à 2012)

Responsabilité de l'ensemble des activités internationales de l'UQAC. Plus de 3 000 étudiants hors campus et plus de 500 sur le campus. Élaboration et gestion d'une dizaine de projets de formation à l'étranger (Maroc, Chine, Liban, Sénégal, Colombie, France, Chili, Pérou, Mexique, Vietnam). Gestion et élaboration de plus d'une centaine d'ententes de collaboration universitaire. Supervision de plusieurs responsables académiques, de professeurs réguliers et contractuels.

Président du Comité de concertation sur l'international (2006 à 2010)

Comité regroupant les responsables du Décanat de 1^{er} cycle, du Décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche, du Bureau du registraire, des Services aux étudiants, du recrutement international et de l'École de langue française et de culture québécoise.

Adjoint du recteur (2010 à 2012)

Assumer la direction ou la coordination de différents mandats institutionnels.

Recteur (2012 à aujourd'hui)

L'UQAC compte plus de 6 800 étudiants locaux et plus de 3 000 à l'étranger. Son budget de fonctionnement s'établit à 94 millions et son budget de recherche est de 25-30 millions de dollars.

Mandats

Mandat – Création du partenariat universitaire avec le Centre NAD

Initiateur et responsable de la mise en place de programmes universitaires au Centre NAD dans lesquels on compte plus de 300 étudiants au baccalauréat.

Mandat – Certificat en animation 3D et en design numérique et Baccalauréat en animation 3D et en design numérique

Participant ayant assumé un leadership déterminant pour initier l'élaboration et la mise en place du programme de certificat en animation 3D et en design numérique du Département des arts et lettres de l'UQAC offert au Centre NAD depuis 2008 ainsi que du programme de baccalauréat en animation 3D et en design numérique à partir de 2010

Mandat – Doctorat en gestion de projet

Participant ayant assumé un leadership déterminant pour initier l'élaboration du programme de doctorat en gestion de projet du Département des sciences économiques et administratives.

Mandat – PAUM inc.

Mandaté à la fois par l'Université et par l'association étudiante pour établir un partenariat de gestion des services alimentaires par les étudiants.

Responsable académique et administratif des projets Chine UQAC-ZGU, UQAC-Guizhou et UQAC-TUT de 2006 à 2012

Gestion de projet de formation menant à un diplôme de 1^{er} cycle et de 2^e cycle comptant plus de 1 300 étudiants actifs.

Responsable académique et administratif du projet marocain UQAC-ESIG (2003-2006)

Gestion du projet de formation menant à un diplôme de 1^{er} cycle et de 2^e cycle comptant près de 1 000 étudiants actifs.

Responsable du projet avec l'ISMANS en France (2004 à 2010)

Gestion et coordination d'une entente entre l'UQAC et une Grande École du Mans en France concernant le programme de maîtrise en gestion des organisations.

Autres activités universitaires

Membre du comité de sélection du recteur de l'Université du Québec en Outaouais

Président du comité sur l'application de la Loi 100 et le maintien de l'équilibre budgétaire 2010-2015

Membre du comité d'évaluation du VRER

Membre de comités de sélection de professeur

Membre de comités d'évaluation de professeur et de professionnel

Membre de différents comités sur les budgets de l'Université

Plus d'une cinquantaine de missions de développement, de gestion et d'enseignement à l'étranger :

- Chine
- Maroc
- France
- Vietnam
- Japon
- Mexique
- Brésil
- Pérou
- Chili
- Sénégal

Administrateur

Membre du Conseil d'administration de l'OBNL « Fonds Alouette »

Membre du Conseil d'administration et secrétaire-trésorier du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), de 2013 à aujourd'hui

Administrateur de diverses sociétés privées

Membre du Conseil d'administration de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec – CREPUQ, de 2012 à 2013

Membre et président du conseil d'administration du Fonds Régional de Solidarité FTQ de 2002 à 2011) (Société de capital de risque : 20 000 000 \$ de capital)

Membre et vice-président du conseil d'administration du Fonds d'investissement AP-50 Rio-Tinto Alcan (10 millions en actif et plus de 15 entreprises en portefeuille) de 2008 à 2011

Membre et président du conseil d'administration de Chlorophylle inc. (20 M\$ C.A.) de 2008 à 2011

Président du conseil d'administration de PAUM inc. (entreprise conjointe UQAC-MAGE-UQAC) de 2006-2010

Membre et secrétaire du conseil d'administration de Gestion NAD inc. (Centre de formation universitaire en Animation 3D et design numérique) de 2008 à 2012

Membre et vice-président du conseil d'administration de Variétés L.C.R. inc. de 1992-2008

Membre et vice-président du conseil d'administration de Variétés Roussel inc. de 1992-2008

Membre et président du conseil d'administration de 9154-9163 Québec inc. de 1992-2008

Mise à jour : octobre 2014